

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA TRACE DES *FROS*; PORTRAIT SOCIOHISTORIQUE DE LA MOBILITÉ DANS LE NORD-
OUEST QUÉBÉCOIS

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

JEAN-PHILIPPE RIOUX-BLANCHETTE

SEPTEMBRE 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Au moment de conclure ce mémoire, mes pensées vont d'abord à mes parents qui ont rendu possible ce processus de recherche par leur soutien.

Je suis également reconnaissant envers Alexandre Faucher, ami et collègue, qui a toujours été le plus critique envers mon travail, me permettant d'améliorer certains aspects du mémoire... et de mon mauvais caractère.

Je remercie mon directeur de recherche, Joseph-Yvon Thériault pour ses commentaires, sa confiance et son soutien tout au long du processus. Ce fut un grand honneur d'être dirigé par vous.

J'offre ma modeste gratitude à tous ceux qui ont lu mes manuscrits pour les commenter afin de me permettre d'en rédiger le texte qui suit. Ainsi, merci à Jean-Benoît, Alexandre, Walter et Kevin. J'ajoute à cette liste Sébastien qui a rendu mes passages répétés à la BANQ de Rouyn-Noranda des plus agréables et efficaces en m'aidant dans mes recherches et en m'offrant de son temps pour trouver plus de sources pertinentes qu'il m'en a fallu pour produire cette étude.

Finalement, merci à mon entourage de m'avoir soutenu, autant dans mes moments d'euphories que dans les périodes les plus angoissantes et démoralisantes qu'un tel processus peut générer.

AVANT-PROPOS

Le choix de cet objet de recherche est d'abord motivé par une passion que j'éprouve pour ma région natale. C'est en posture d'héritier de l'endroit qui m'a vu naître que j'ai choisi de consacrer ces quelques années de travail afin qu'on prenne davantage conscience de la richesse de l'histoire sociale témiscabitiennne.

Le choix de travailler sur la diversité culturelle de Rouyn et de Noranda vient, pour sa part, de l'importance de la diversité des populations qui s'y sont côtoyées, ainsi que la promptitude avec laquelle les Canadiens français sont devenus largement majoritaires dans une ville dont le caractère anglophone a été dominant de sa création jusqu'aux années 1970.

Finalement, l'Abitibi-Témiscamingue, probablement en raison de sa colonisation tardive, est une enfant pauvre des études régionales. De plus, les monographies sur les régions de la périphérie restent en trop faible nombre. Ainsi, il était important pour moi de participer, dans une démarche modeste, mais sincère, à ce que l'on comprenne un peu mieux la vie sociale en marge des grands centres.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	ii
Avant-Propos	iii
Table des matières	iii
Liste des figures.....	vi
Résumé et mots-clés	viii
Introduction	1
Chapitre I: Mise en contexte, revue de littérature et sources.....	7
1. Mise en contexte	7
1.1. Précisions géoéconomiques	7
1.2. Colonisation minière.....	8
1.3. Relations interethniques et vagues d'immigration.....	10
2. Délimitation de notre objet	12
2.1. Question de recherche	13
2.2. Hypothèse.....	14
3. Cadre théorique.....	14
3.1. Modèle culturel	14
3.2. Mode de compréhension des motivations individuelles à migrer.....	16
3.3. Communautés infranationales	18
3.4. Origine de l'ethnicité	19
4. Recension des écrits et matériaux de recherche.....	20
4.1. Ouvrages synthèses	21
4.2. Monographies.....	21
4.3. Thèses et mémoires.....	23
4.4. Relations interethniques, intégration et modèle social.....	25
4.5. Autres sources	27

Chapitre II: Développement d'une ville minière cosmopolite.....	30
1. Abitibi minier : région neuve, cosmopolite et périphérique.....	30
1.1. Front pionnier	31
1.2. Premiers occupants et premiers contacts avec les allochtones	32
1.3. Peuplement blanc et cohabitation	33
1.4. Développement minier	34
1.5. Régions de la périphérie	37
1.6. Le Nord; du mythe à l'action sociale.....	40
1.7. Esprit de frontière.....	42
1.8. Enjeu de la permanence des nouveaux développements	44
2. Rouyn-Noranda comme nouveau pôle industriel	46
Conclusion.....	47
Chapitre III: Portrait sociodémographique de la population de 1925 à 1960	49
1. Organisation des communautés culturelles de Rouyn et de Noranda	49
1.1. Mobilité des travailleurs étrangers.....	51
1.2. Grève des <i>Fros</i>	52
2. <i>Canadianisation</i> progressive dans les villes minières abitibiennes.....	57
2.1. De 1900 à 1925	59
2.2. De 1926 à 1935	60
2.3. De 1935 à 1949	63
2.4. De 1950 à 1960	65
2.5. De 1960 à 1981	66
3. Vie socioculturelle des groupes ethniques	69
4. Langues parlées à Rouyn et à Noranda.....	75
5. Urbanisation de la région et exode des communautés culturelles	77
Conclusion.....	79

Chapitre IV : Mobilité, motivations, projets migratoires ET communautés culturelles	81
1. Migrations et mobilité à l'ère moderne.....	81
1.1. Modernité économique et impacts sur la mobilité des individus	82
1.2. Réseaux modernes	85
1.3. Projet migratoire; au-delà du désir de prospérité, le désir de vivre quelque part ...	88
1.4. Citoyenneté moderne.....	93
1.5. Construction de la citoyenneté canadienne et rapport à l'immigration	95
1.6. Formation et reproduction des cultures minoritaires au Canada	97
2. Diasporas.....	100
3. Au-delà des frontières culturelles; le frottement à l'intérieur d'un espace-temps partagé	102
4. Mobilité des modernes : le cas du canton de Rouyn.....	103
Conclusion.....	106
Annexe 1	114
Recensement de la population de Rouyn et de Noranda, tableaux Complets.....	114
Annexe 2	119
Carte du Nord-ouest du Québec (Gourd, 1978, p.3)	119
Bibliographie.....	120

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Colonisation de l'Abitibi et conjoncture économique (Asselin, 1882) 41
- Figure 2 : Années d'arrivée des gens nés hors Canada et vivant à Rouyn et à Val-d'Or
en 1961 (à partir des données du Recensement du Canada, 1961)..... 67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1. : Répartition de la population selon l'origine ethnique, Rouyn et Noranda, 1931.....	62
Tableau 3.2. : Répartition de la population selon l'origine ethnique, Rouyn et Noranda, 1941.....	64
Tableau 3.3. : Répartition de la population selon l'origine ethnique, Rouyn, 1951...66	
Tableau 3.4. : Répartition de la population selon l'origine ethnique, Rouyn et Noranda, 1961.....	67

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

Cette étude porte, d'une part sur les facteurs qui poussent un grand nombre de personnes nées en dehors du Canada à s'installer à Rouyn et à Noranda, et d'autre part, celles qui poussent une vaste majorité des nouveaux arrivants à partir.

Par une analyse des mouvements de populations dans le territoire qui deviendra l'Abitibi-Témiscamingue, nous replaçons le développement de l'agglomération minière dans le contexte plus large qu'est la colonisation du Nord-Ouest. Ensuite, nous brosons un portrait statistique et qualitatif du cosmopolitisme à Rouyn et à Noranda. Nous procédons de manière chronologique en nous appuyant sur les données des recensements canadiens, d'entrevues témoignant de la vie sociale à l'époque ainsi que d'études précédentes. Cette étude porte ainsi sur l'histoire du cosmopolitisme dans les villes jumelles. Plus largement, elle représente une manière d'exemplifier l'influence de la venue de la modernité sur les réseaux migratoires. Le cas spécifique de ces agglomérations nous permet donc de comprendre comment ce mode d'organisation sociétal favorise une mobilité accrue des individus, autant à travers l'espace que les cultures, d'un désenracinement et de la reformulation du sentiment national à travers son incarnation dans le cadre de réseaux diasporiques. C'est pourquoi le dernier chapitre porte sur les migrations dans le cadre du mode de reproduction des sociétés modernes.

Mots-clés : diversité, Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda, immigration, migration, cosmopolitisme, région minière, colonisation, ville industrielle, région de la périphérie, modernité, communautés culturelles, vague d'immigration, exode.

INTRODUCTION

Le *boom* minier¹ du milieu des années 1920 change à jamais le visage de l'Abitibi. L'entreprise minière nécessitant une quantité importante de main-d'œuvre, une population nombreuse, hétérogène, mobile, en soif d'aventure et d'enrichissement rapide se rassemble autour des *shafts* de mines². Ils urbanisent en l'espace de quelques années cette région restée jusque-là vierge de développement industriel «lourd»³.

Parmi tous ces nouveaux venus dans le Nord-Ouest québécois, les immigrants internationaux constituent un poids démographique significatif considérant l'éloignement par rapport aux centres urbains où se trouve une plus grande représentation de leur famille migrante. En Abitibi, ils sont rapidement surnommés les *Fros* (contraction de *foreigners*) par les Canadiens. Ils sont, pour la plupart, des immigrants nés en Europe centrale et en Europe de l'Est (Gourd, 1995, p.305). Plus largement, ils participent au mouvement de colonisation minière du vaste ensemble géographique que représentent les environs du Nord-Ouest du Québec et une portion du Nord-Est de l'Ontario. Nous analysons donc, dans le cadre de ce mémoire, la place que prennent ceux-ci dans ce mouvement migratoire auquel participent, pour différentes raisons, les Canadiens français, les Canadiens anglais et les immigrants internationaux. Ce mémoire porte plus particulièrement sur les populations établies dans les villes de Rouyn et de Noranda avant 1970, ainsi les facteurs favorisant leur venue et leur permanence dans le Nord-Ouest québécois.

¹ La colonisation minière soudaine et massive de la région de la Faille de Cadillac, dont le coup d'envoi est donné dans le Nord de l'Ontario, s'est poursuivie du côté du Nord-Ouest québécois avec l'entrée en production de la *Noranda mines* en 1927.

² Chevalement de mine, en français. C'est la structure qu'on retrouve au dessus d'un puit de mine.

³ Notons cependant la présence de nombreux camps forestiers, de moulins à bois ainsi que des activités agricoles soutenues.

Les personnes nées en dehors du pays représentent près du tiers de la population de cette agglomération minière à partir de la fin des années 1920. Cependant la fin des années 1950 marque le commencement d'une grande chute démographique des immigrants internationaux qui se poursuit dans la décennie suivante. En effet, les années 1960 sont marquées par leur exode des villes jumelles (Larouche, 1974, p. 14). Il faut préciser que leur proportion, à Rouyn et à Noranda, par rapport au reste de la population est historiquement en diminution plus ou moins constante jusqu'aux années 1960.

En effet, en 1931, ils comptent pour 2 539 des 5 471 habitants des villes de Rouyn et de Noranda. En 1941, la population immigrante de l'agglomération s'élève à 4 033 individus sur un total de 13 494. En 1961, ils représentent 3 167 personnes sur 30 193, et ce, malgré une deuxième importante vague d'immigration qui survient dans les années 1950. En 1981, il ne reste plus que 610⁴ immigrants à Rouyn et à Noranda sur 25 991 personnes⁵. Alors qu'ils représentent 46,41 % de la population des villes jumelles en 1931, les immigrants forment en 2009 1,2 % de la population totale de Rouyn-Noranda avec 490 individus⁶ (Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, Abrégé Immigration, 2009). Cette diminution soudaine se produit en quelques décennies seulement et ses répercussions restent apparentes aujourd'hui. 25 porte sur l'arrivée soudaine et la perte de visibilité tout aussi brusque des immigrants internationaux.

⁴ De ce nombre, 230 étaient arrivés avant 1945, 240 entre 1945 et 1964.

⁵ Recensement du Canada, 1931, 1941, 1951, 1961, 1981.

⁶ Pour plus d'informations sur la situation sociale, démographique et économique actuelle en Abitibi-Témiscamingue, en dehors des organismes de statistiques provincial et fédéral, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue constitue un des seuls organismes crédibles de recherche en région.

Par perte de visibilité, nous désignons deux phénomènes qui se produisent simultanément. D'une part, nous référons à l'exode massif qui diminue significativement le nombre d'immigrants internationaux dans le Nord-Ouest québécois. D'autre part, nous parlons de perte de visibilité en raison de l'intégration des immigrants restants à la société canadienne-française, les dépouillant progressivement de leurs particularismes. Ces phénomènes conjoints amoindrissent l'effervescence de la vie associative des groupes ethniques et rendant plus difficile la passation d'une génération à l'autre des éléments de leurs cultures d'origines tels que les traditions, la langue et la pratique religieuse. Cette canadianisation des immigrants de première et deuxième génération participe ainsi, avec l'exode de ceux qui partent, à ce que nous entendons par «perte de visibilité».

Le mémoire se structure en quatre chapitres visant à répondre à une question : Comment expliquer l'arrivée massive et rapide des immigrants dans l'Abitibi minier ainsi que la perte de visibilité tout aussi soudaine des communautés culturelles? Notre hypothèse réside dans le fait que pour la majorité des immigrants internationaux n'ont pas l'intention de rester à Rouyn et à Noranda de manière permanente, ce qui explique la courte période de vitalité des communautés culturelles. L'intégration à la société québécoise n'est pas, en ce sens, un projet partagé par la majorité des personnes originaire de l'extérieur du Canada. À partir des sources premières, ainsi que par moult éléments de l'historiographie régionale, nous analysons les motivations principales de ces derniers à migrer vers les villes jumelles. D'autre part, nous expliquons le contexte rendant possible de tels mouvements de populations pour comprendre les facteurs qui les permettent. Les frontières de l'ethnicité se formant par la création et l'interaction de groupes s'organisant sur un mode communautaire en fonction de sentiments d'appartenance, nous analysons dans ce mémoire le

caractère éphémère de la présence d'un grand nombre de communautés culturelles à Rouyn et à Noranda.

Notre démarche est basée sur le processus d'intégration telle que conceptualisée par Alfred Schutz dans «l'étranger», l'immigrant se trouvant à la frontière d'une nouvelle culture, constitué de manière de sentir, penser et agir différents. Ce nouvel univers de sens, il se l'approprie à condition d'avoir le désir de s'y sentir appartenir. C'est le cas d'une minorité d'immigrants que les villes jumelles ont accueillis, la majorité d'entre eux n'ayant ni comme objectif de s'établir durablement à Rouyn ou à Noranda, ni de devenir partie prenante de la société canadienne-française. Ainsi, les villes sont plus souvent qu'autrement, et c'est ce que nous démontrons dans ce mémoire, une étape plutôt qu'une finalité dans le cadre des projets migratoires de la plupart des immigrants internationaux transitant par Rouyn et Noranda.

Le premier chapitre contient une brève mise en contexte, la recension des écrits, des précisions quant à la construction de notre objet, l'élaboration du cadre théorique, la présentation de nos sources, la revue de littérature ainsi que la description de notre méthodologie.

Le deuxième chapitre vise à expliquer le développement de l'Abitibi minier à travers quelques caractéristiques principales. C'est une région neuve⁷, cosmopolite et périphérique. Ajoutons que cette colonisation s'inscrit dans un projet géopolitique plus large, celui du développement du nord de la Province de Québec. De plus, nous analysons de quelle manière la création de pôles industriels tels que Rouyn, Noranda,

⁷ La mine *Horne* entre en production seulement à partir de décembre 1927, marquant ainsi le début du *boom* minier.

Bourlamaque et Val-d'Or participe à assurer une certaine permanence des populations vivant dans le reste de la région. Ainsi, par une analyse des études, des sources et des statistiques, nous décrivons en détail l'émergence de l'Abitibi minière en encastrant ce développement dans celui du Nord-Ouest québécois. Ce chapitre est essentiel pour comprendre les grands mouvements de populations qui ont lieu dans cette région de la périphérie.

Le troisième chapitre est constitué d'un portrait quantitatif de la fluctuation des groupes ethniques ainsi que d'une analyse qualitative de la manière dont les groupes se forment, cohabitent et entretiennent leurs traditions culturelles respectives. Il vise donc, dans un premier temps, à chiffrer non seulement la proportion d'immigrants vivant alors à Rouyn et à Noranda, mais également à décrire la mobilité des immigrants en Abitibi à partir des mouvements de population à travers les années. Dans un second temps, en nous basant sur des sources et des études, nous analysons les groupes ethniques présents à Rouyn et à Noranda afin de comprendre de quelle manière elles se forment, la façon dont leur présence se traduit dans l'espace public, ainsi que les raisons de leur perte de visibilité. Ce chapitre aide à comprendre la multiplicité des projets migratoires, donc les raisons qui incitent les immigrants à se déplacer vers l'Abitibi, établir la durée de leur passage s'ils ne s'y installent pas de manière permanente, ainsi que les motivations à quitter leur terre d'accueil.

Finalement, le quatrième chapitre porte sur les facteurs structurels favorisant, d'une part, la venue massive et soudaine d'immigrants internationaux à Rouyn et à Noranda et d'autre part, leur choix de s'installer de manière permanente ou de partir. Nous y

expliquons comment la condition des Modernes⁸ influence la mobilité des individus, la multiplication des diasporas, la création de vastes réseaux de communications et de transports. C'est notamment la déterritorialisation des sentiments d'appartenance qui a comme conséquence le déploiement exponentiel de vastes réseaux diasporiques. Nous analysons donc les effets de ces réseaux sur l'intégration des sociétés nationales, notamment à travers la notion de citoyenneté telle qu'elle est formulée au Canada. Nos analyses s'appuient ici sur la littérature scientifique, des sources témoignant de la vie sociale des immigrants, ainsi que d'une banque de données compilant l'ensemble des demandes de naturalisation effectuées en Abitibi et au Témiscamingue avant 1978. Ainsi, ce dernier chapitre replace la mobilité des immigrants de Rouyn et de Noranda dans son contexte sociohistorique.

Quelles différences existe-t-il entre les immigrants et les Canadiens français dont la présence en région s'avère beaucoup plus durable? Une étude de l'ensemble des groupes ethniques de l'Abitibi minier serait trop ambitieuse dans le cadre du présent mémoire. Nous analysons donc le cas spécifique de la mobilité des immigrants et non-immigrants de Rouyn et de Noranda pour répondre à ces questions.

L'expression «communauté culturelle», telle qu'employée dans le cadre de ce mémoire, est mobilisée pour décrire un regroupement d'individus considérant partager une certaine historicité, dont le sentiment d'appartenance se base sur le patrimoine, sur l'origine, la langue, la culture, la religion, l'idéologie, etc.

⁸ Comprendre ici la mode de vie propre aux sociétés dont l'organisation sociale relève de la modernité telle qu'elle influence la reproduction institutionnelle de plusieurs pays d'Europe à partir du 18^e siècle.

CHAPITRE I

MISE EN CONTEXTE, REVUE DE LITTÉRATURE ET SOURCES

1. Mise en contexte

Si nous traitons principalement de l'agglomération minière que constituent les villes de Rouyn et de Noranda, il est important de replacer son histoire dans l'ensemble géographique constitué du Nord-Est ontarien et du Nord-Ouest québécois⁹. Cette section comprend des précisions géoéconomiques ainsi qu'un bref survol historique de la manière dont le développement de la région se produit.

1.1. Précisions géoéconomiques

D'abord, Rouyn et Noranda (aujourd'hui Rouyn-Noranda) se situent dans le Nord-Ouest québécois, dans ce qu'on connaît aujourd'hui comme la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. Entre le Témiscamingue et l'Abitibi rural, plutôt agroforestiers, et l'Abitibi urbain et minier, les différences sont marquantes.

Ces territoires se distinguent les uns des autres par leurs particularités géologiques. De plus, ils possèdent également leurs spécificités économiques, sociales et démographiques, observables par leur niveau d'urbanisation, leur mode de vie ainsi que par leur composition ethnique. En effet, si le Témiscamingue et les secteurs d'Amos, de Senneterre et de La Sarre se développent à partir de la foresterie et de l'agriculture, d'autres villes abitibiennes, longeant la Faille de Cadillac¹⁰, sont plus semblables aux agglomérations minières du Nord-Est ontarien. C'est le cas de Rouyn, de Noranda, de Malartic, de Bourlamaque et de Val-d'Or. Il s'agit de villes construites promptement, chacune étant positionnée dans le but d'extraire les richesses du sous-

⁹ Le lecteur peut se référer à une carte du Nord-Ouest qui se trouve en annexe du présent ouvrage.

¹⁰ La Faille de Cadillac est une formation géologique favorisant la présence de métaux précieux dans le sol. Elle est située à la latitude moyenne de 48°10'N. C'est ainsi que tout le long de ce trait se retrouvent des gisements riches en minerais tels le cuivre, l'or, l'argent et le zinc. Pour plus d'informations, voir Marcién Villemure, *Les villes de la Faille de Cadillac*, Rouyn, Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, 1971, p. 8 à 12.

sol (Gourd, 1995, p.313 à 317). Nous qualifions ces nouveaux développements de *boom-towns* pour nommer ces villes édifiées hâtivement¹¹, peu de temps avant l'entrée en production d'au moins une mine à proximité. C'est le cas de la vaste majorité des villes minières du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien. Finalement, c'est cette portion de la région de l'Abitibi qui longe la Faille de Cadillac que nous nommons l'*Abitibi minier* dans le cadre du présent mémoire.

1.2. Colonisation minière

Dans les quelques décennies précédant le développement minier du Nord-Ouest québécois, le Nord-Est ontarien est en pleine effervescence, grâce notamment à l'exploitation de plusieurs gisements de nickel et de cuivre dans les régions de Sudbury à partir de 1883 (Gaudreau, 2003, p. 1), et d'or à Kirkland Lake et Lake Shore (Gaudreau, 2007, p.10).

Par la suite, dans le Nord-Ouest québécois, Edmund Horne confirme, en 1920¹², la découverte d'indices permettant de croire en la présence d'un gisement suffisamment important pour justifier la construction d'infrastructures massives pour le mettre en valeur (Gourd, 1995, p.288). Cette trouvaille¹³ déplace vers le Nord-Ouest

¹¹ Le capital minier nécessaire au développement de ces villes est alors très mobile. Dans ces conditions, une décision d'investir massivement dans un secteur peut se matérialiser rapidement (Gaudreau, 2003, pp. 54 à 59).

¹² Ce dernier note préalablement des indices de gisements dans le canton de Rouyn en 1911. En 1920, il enregistre cependant un grand nombre de terrains sur lesquels se bâtiront la Mine Noranda ainsi que la fonderie Horne (Goud, 1995, p. 288).

¹³ Notons cependant qu'un vaste mouvement de prospection est alors effectué dans le Nord-Ouest québécois, puisqu'on connaît déjà l'existence de gisements le long de la rivière Harricana. Ainsi, Stanley Siscoe, J.J. Sullivan, Shawkey, Greene-Stabell et bien d'autres confirment la présence de différents minéraux précieux dans le Nord-Ouest québécois. Au moment de trouver le gisement au-dessus duquel sera construite plus tard la ville de Noranda, Horne revient d'un voyage dans cette partie de l'Abitibi où le mouvement de prospection est le plus actif dans les années 1910. Gourd précise qu'« il est un des rares à sonder les affleurements rocheux le long des voies d'eau qu'utilisent les hommes de mine établis à Haileybury pour se rendre dans la région de l'Harricana » (Gourd, 1995, p. 288; Vallière, 2012, p. 104).

du Québec un mouvement de prospection entamé depuis déjà quelques décennies dans le Nord-Est de l'Ontario. C'est ainsi que multiples découvertes de gisements se produisent dans le canton de Rouyn à partir des années 1920. C'est le début d'un réel *boom* minier dans cette petite région de la périphérie.

De grandes équipes de prospection de plus en plus nombreuses se succèdent alors. Ajoutons à leur présence sur le territoire, quelques gardes-feu¹⁴. Rapidement, ils sont accompagnés par des commerçants de toutes sortes en plus des premières familles qui s'installent dans le village naissant. Dès 1925, ce sont des centaines de personnes qui transforment la forêt vierge en cabanes en bois rond, en hôtels, en magasins, etc. Si les terrains des mines sont généralement aménagés et administrés d'abord par ces dernières, l'initiative individuelle reste très importante aux frontières des terres appartenant aux compagnies en ce qui concerne l'établissement des premiers pionniers. Dans certains secteurs périphériques des infrastructures de mise en valeur des gisements, c'est donc, comme le dit Gourd, « la "squaterrisation"¹⁵ généralisée » (Gourd, 1982, p. 65). Ces camps de *squatters*, sauf quelques exceptions, deviennent des villes incorporées ou sont annexés à une agglomération voisine en bonne et due forme quelques années après leur émergence. Ces villes se constituent d'une population majoritairement francophone (Vallières, 1998, p. 214).

¹⁴ BAnQ, 08Y,P34,S2, P112, Entrevue avec Vital Goulet, 1976. Ces entrevues et leur contexte de production seront présentées plus en détails au point 6.5 du présent ouvrage.

¹⁵ Les *squatters* sont des personnes installées sur des terres sans en posséder un titre de propriété, ni même le droit de s'y installer. Les terres rapidement occupées appartiennent généralement à la couronne ou à des compagnies minières. Pour plus d'information sur les établissements de *squatters* en Abitibi, voir Alexandre Faucher : « De l'or et des putes; vie et mort d'un village de *squatters* abitibien », mémoire de M.A., Université du Montréal, Département d'histoire, 2013, 160 pages.

1.3. Relations interethniques et vagues d'immigration

Un grand nombre d'immigrants prennent part à la *ruée vers l'or*¹⁶. La région se peuple d'une population très hétérogène culturellement. Il est crucial de rappeler que les populations nées à l'extérieur du Canada sont très inégalement réparties dans le Nord-Ouest québécois. Si on retrouve très majoritairement des Canadiens français dans les régions où l'économie est basée sur l'agriculture et la foresterie, c'est dans les *boom-towns*, qui apparaissent à partir du milieu des années 1920 près des mines, que s'établit une population très cosmopolite. Les anglophones et les immigrants européens deviennent en effet nombreux dans les zones minières et plus particulièrement dans les espaces urbains, formant même pendant un certain temps la majorité de la population dans quelques villes de compagnies, dont Noranda et Bourlamaque, et ce, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale (Gourd, 1982, p. 17). Comme l'historienne Karey Reilly le note, l'économie canadienne au tournant du XX^e siècle vit une période de croissance jamais observée alors. Les développements du réseau ferroviaire, des domaines agricoles, des pâtes et papiers ainsi que du secteur minier surviennent de façon concomitante à un essor démographique imputable notamment à une vaste immigration venue d'Europe et des États-Unis. À titre d'exemple, ce serait trois millions d'immigrants qui arrivent au Canada entre 1896 et 1914 (Reilly, 2003, p. 93).

Si la mobilité des différentes populations qui se retrouvent en Abitibi pendant le *boom* minier est impressionnante, on observe également un nombre significatif de déplacements au sein même de la région minière naissante (Reilly, 1998, pp. 42 à 51). Ainsi, le marché local de l'emploi du Nord-Est ontarien et du Nord-Ouest québécois

¹⁶ L'expression «ruée vers l'or» reflète ici l'imaginaire de vastes mouvements de population vers des minéraux précieux. Il y a évidemment, dans le sous-sol abitibien, d'autres métaux précieux qui incitent à leur valorisation, tel que le cuivre, le nickel et l'argent. Dans le cas de Noranda, par exemple, c'est le cuivre qui attire les populations à s'y installer.

s'avère très effervescent et les ouvriers changent généralement d'emplois et de villes plusieurs fois pendant leur séjour dans la région minière. Ils partent d'ailleurs plus souvent de leur propre chef qu'ils ne sont renvoyés (Gaudreau, 2003, p. 8).

En Abitibi, nous observons deux vagues distinctes d'immigrants internationaux avant les années 1960. La première s'étend de la fin des années 1920 jusqu'au milieu des années 1930¹⁷ et ces immigrants font, pour la majorité, le voyage vers l'Abitibi à partir du nord de l'Ontario. Notons qu'ils sont nombreux à y travailler dans certaines mines ou à la construction du chemin de fer *National Transcontinental* avant de venir au Québec. De provenances diversifiées, les immigrants internationaux sont généralement originaires d'Europe centrale et d'Europe orientale. L'historiographie témiscabitiennaise est assez consensuelle sur le fait que les politiques d'embauche des mines favorisent, jusqu'en 1934, la diversité ethnique afin d'éviter une trop grande solidarité parmi les ouvriers. Ainsi, les immigrants internationaux forment la masse des mineurs de fond de la région jusqu'au milieu des années 1930 (Gourd, 1995, p. 305).

Par ailleurs, à partir de 1947, la deuxième vague d'immigration part de l'Europe¹⁸ pour arriver directement en Abitibi (Gourd, 1995, p. 306). Elle offre un regain de vitalité à la vie sociale des groupes ethniques qui perdent beaucoup de leurs effectifs pendant la Deuxième Guerre mondiale. Cette vague se prolonge jusqu'à la fin des années 1950

¹⁷ Notons que peu d'immigrants arrivent directement d'Europe à partir du début des années 1930, moment où le Canada ferme ses frontières aux nouveaux arrivants en raison de la crise économique. Si cette vague se poursuit en Abitibi jusqu'au milieu des années 1930, c'est grâce à l'arrivée d'immigrants déjà présents en sol canadien au moment où le gouvernement change temporairement ses politiques d'accueil. Cela a comme incidence qu'au total, seulement 5% des immigrants font le voyage sans ambages d'Europe aux villes jumelles entre 1926 et 1939 (Gaudreau, 2003, pp. 10 et 153).

¹⁸ Bon nombre d'entre eux sont d'ailleurs recrutés directement à partir des vieux pays après la guerre par des représentants des compagnies minières.

alors que de nombreuses mines mettent fin à leurs opérations et où les besoins de main-d'œuvre diminuent (Gourd, 2007, p. 138). Ces deux vagues d'immigration, en grande majorité composées d'Européens, sont massivement intégrées aux institutions anglophones en raison de la langue de travail et du fait que leurs enfants fréquentent plus souvent les écoles du système scolaire anglophone (Gourd, 2007, p. 137).

Finalement, notons que les différentes diasporas se caractérisent par de vastes réseaux partant du pays d'origine et transitant généralement par des métropoles canadiennes et américaines. Pendant près d'un demi-siècle, certains de ces réseaux sont reliés à l'ensemble de la région minière. D'ailleurs, nous développons la question des diasporas plus amplement au quatrième chapitre. De plus, nous détaillons les différentes vagues d'immigration et ce qui les caractérise dans les deuxième et troisième chapitres du présent mémoire. Ce qu'il est important de noter pour le moment, c'est que les vagues d'immigration sont différentes et que les modalités d'intégration varient selon les époques.

2. Délimitation de notre objet

Dans le cadre de ce mémoire, nous analysons les facteurs menant, dans un premier temps, à la venue soudaine des groupes ethniques à Rouyn et à Noranda, puis, dans un deuxième temps, à ce qui influence leur tout aussi soudaine perte de visibilité. Optant pour une sociologie compréhensive, nous nous intéressons aux immigrants internationaux quant à leurs représentations. Ainsi, nous analysons leur volonté de s'installer de manière permanente en région, tout en replaçant ce désir dans son contexte sociohistorique. Nous tentons de comprendre le cheminement de ces derniers à travers leur processus d'intégration notamment par leurs motivations à s'établir à Rouyn et Noranda et leur désir d'y rester ou d'en partir.

La période qui nous intéresse se situe entre 1924 et 1970. Nous ciblons ces dates puisqu'elles couvrent une période allant des premières années du peuplement de Rouyn et de Noranda à l'effacement de la population migrante. En fait, cela correspond à l'espace-temps dans lequel l'expérience de la vie cosmopolite en Abitibi est la plus intense. Finalement, à la fin des années 1970, le caractère francophone de la région devient beaucoup plus affirmé et les groupes ethniques perdent énormément de visibilité en raison de la fermeture d'un grand nombre de lieux de culte, de salles communautaires, etc. C'est pourquoi ces dates nous semblent les plus significatives pour bien comprendre l'importante présence des groupes ethniques de Rouyn et de Noranda et leur brusque perte de visibilité ?

2.1. Question de recherche

Notre question de recherche est la suivante : *comment expliquer l'arrivée massive et rapide des immigrants dans l'Abitibi minier ainsi que la perte de visibilité tout aussi soudaine des groupes ethniques?* Les études portant sur l'histoire de l'immigration internationale en région démontrent qu'une majorité d'entre eux est extrêmement mobile (Larouche, 1974, pp. 35 à 37; Gaudreau, 2003, pp. 33 à 42; Gourd, 1995, p. 306; Faucher, 2013, p. 81; Blanchard, 1953, p. 538; Reilly, 2003, pp. 93 à 116). On les qualifie même, dans la littérature scientifique sur le sujet ainsi que dans les sources de l'époque, d'« oiseaux de passage ».

En effet, l'Abitibi ne représente qu'une halte pour beaucoup d'entre eux qui ne visent que l'enrichissement rapide et l'aventure momentanée à un moment de leur vie. Ceci pourrait expliquer la chute démographique des groupes ethniques en région. Il est également possible de trouver des causalités dans d'autres facteurs tels que la difficulté d'intégration à la société d'accueil, la forte mobilité des travailleurs miniers

ou la montée du français dans une région où primait la langue d'une minorité de la population établie depuis longtemps dans les agglomérations minières. Avec cette question de recherche, nous cherchons donc à comprendre les fondements de la perte de visibilité des groupes ethniques à Rouyn et à Noranda.

2.2. Hypothèse

Notre hypothèse est la suivante : *nous supposons que cette perte de visibilité est provoquée par le type de projet migratoire motivant à la base la venue des immigrants, ces derniers visant l'établissement temporaire en vue d'un enrichissement rapide plutôt que d'une installation permanente.* Par cette hypothèse, nous voulons vérifier si la majorité des immigrants ont l'intention *a priori* de s'établir durablement en région. Elle soulève la question de la mobilité des immigrants, de leurs motivations et des rapports avec la société d'accueil.

3. Cadre théorique

3.1. Modèle culturel

Nous basons notre démarche en nous inspirant d'Alfred Schutz et de sa conception de l'immigrant développée dans *L'Étranger* (Schutz, 1944). Celui-ci propose que l'immigrant, dans son contact avec la société d'accueil, apprend à comprendre le monde dans lequel il vit désormais et à y interagir à travers des significations nouvelles, des formes objectives différentes et des actions prenant un autre sens que dans son pays d'origine. C'est ainsi qu'il apprendrait à vivre, comprendre et échanger au sein de son nouvel environnement. C'est dans cet échange que l'immigrant apprend à évoluer dans son nouveau milieu, à s'intégrer à la culture et à y participer, à y tisser des liens sociaux et à contribuer à son économie et à ses institutions politiques.

Fernand Larouche, auteur d'un mémoire en sociologie en 1974 sous la direction de Fernand Dumont, mobilise, lui aussi, les concepts de Schutz pour décrire l'immigrant dans une ville minière. En son sens, ce dernier se trouve à la périphérie d'un modèle culturel à l'intérieur duquel sont situés des individus qui partagent un univers de sens et une définition de la situation qui est propre à leur culture. L'immigrant est premièrement un observateur désintéressé des formes symboliques contenues dans le modèle culturel, tout en se considérant comme un de ses membres potentiels (Larouche, 1974, p. 207).

Développant progressivement une confiance envers les comportements et les réponses des membres du groupe d'accueil, l'étranger fait l'expérience de son nouveau milieu. Ses définitions de situations peuvent finir par lui apparaître déphasées par rapport au nouveau modèle culturel dont il fait l'apprentissage (Larouche, 1974, p. 207). Ainsi, l'étranger tente systématiquement de trouver la signification des comportements et réponses des individus qu'il côtoie pour les comprendre. À partir du moment où il parvient à partager les définitions de situations des membres du « cercle des interactions communes et typiques », il se considère désormais comme étant une partie intégrante de ce dernier (Larouche, 1974, p. 207). D'une interprétation toute subjective, car interprétative, il pourra passer à une interaction objective en ce sens que, comme les autres individus, ses attentes seront plus assurées d'une réponse typique, ses comportements plus conformes au système admis par les membres du groupe, les significations paraissant partagées implicitement (Larouche, 1974, p. 207).

Le mémoire vise à comprendre le processus par lequel la région s'est « canadienisée »¹⁹. Dans ce processus d'intégration au modèle culturel de la société québécoise, notons que nous utilisons la définition de culture que propose Guy Rocher, soit :

Un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisé qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte (Rocher, 2012, p. 196).

Cette définition nous est utile dans le sens où elle synthétise bien le modèle culturel dans lequel l'immigrant est appelé à s'intégrer. Par exemple, ce modèle se présenterait sous une forme plus structurante et uniforme en Abitibi à partir des années 1960, puisque l'immense majorité de la population provient d'une même culture. Si le phénomène de *canadianisation* ne s'observe pas dans toutes les mines simultanément, chacune d'elles connaît ce phénomène à un moment ou à un autre, à moins d'être en activité un trop court laps de temps pour que ce processus puisse se produire.

3.2. Mode de compréhension des motivations individuelles à migrer

Premièrement, nous nous inspirons de deux grands angles d'analyse qui sont mobilisés par Gaudreau (2003, pp. 33 à 42) pour expliquer la mobilité dans cette région minière. D'abord, il y a l'approche classique qui tend à expliquer les phénomènes migratoires dans la région du Nord-Est ontarien et du Nord-Ouest québécois à partir des aléas du marché. Dans cette perspective, c'est la disponibilité de l'emploi, de la main-d'œuvre et du revenu qui, en dernière analyse, sont les

¹⁹ Nous aurions pu parler de québéçisation. Cependant, le terme *canadianisation* représente presque systématiquement le concept utilisé dans la littérature scientifique portant sur ce sujet. La québéçisation nous apparaît, de toute façon, comme un anachronisme du moment que nous utilisons cette notion pour décrire la réalité d'avant 1960.

principaux incitatifs dans le choix du milieu ainsi que dans la rétention de ce dernier. Un grand nombre d'auteurs écrivant autant sur la situation contemporaine que sur l'histoire de la région abondent dans le même sens. L'emploi jouerait ainsi un rôle central dans la capacité d'une région à attirer et à retenir les immigrants en région (Rousseau, 2001; Vincent, 1995; Larouche, 1974; Séguin, 1975).

Cet angle d'analyse suggère donc que la venue et l'installation des immigrants en région sont surtout dues à la demande de main-d'œuvre. Nous assisterions à un exode lors d'une diminution de cette demande au tournant des années 1950. Cependant, cette approche comporte quelques limites importantes. La principale réside dans le fait que le nombre de départs volontaires dans les mines est nettement supérieur au nombre de licenciements. En effet, dans les mines de la région, la mise au chômage est généralement volontaire. De plus, la mobilité varie énormément en fonction de la qualification des employés. Bref, un grand nombre de critiques peuvent être apportées à ce modèle plutôt restreint, quoiqu'il demeure indispensable pour comprendre d'un angle mésoéconomique l'impact du marché sur le milieu régional (Gaudreau, 2003, p. 34).

La deuxième approche provient des études du monde rural et décortique deux mécanismes pouvant jouer un rôle important : le processus d'«exclusion des terres» et le « service familial »²⁰. De ce modèle explicatif, c'est surtout la deuxième

²⁰ Gaudreau s'inspire de ce modèle explicatif dont l'origine se retrouve dans un ouvrage synthèse que Gérard Bouchard consacre au Saguenay; Gérard Bouchard. (1996). *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*, Montréal : Boréal. Cependant, ce dernier ne mobilise pas le concept de la même manière que Bouchard le fait puisque le contexte est complètement différent. Retenons cependant que les actions sont la plupart du temps motivées avant tout par les intérêts familiaux plutôt qu'individuels. Le but est ici de ne pas reproduire le concept de Bouchard pour l'appliquer à notre objet, mais de mobiliser certaines réflexions sur l'importance de la famille dans le choix de migrer, de s'installer à un endroit, d'occuper un emploi plutôt qu'un autre, etc.

dimension qui sera mobilisée dans le cadre de ce mémoire, et ce, pour deux raisons. Premièrement, étant terre de colonisation, de *squatterisations* et de grands espaces, l'accès à la propriété foncière est relativement accessible dans l'Abitibi de l'époque. Deuxièmement, grand nombre de mineurs semblent donner un sens à leur travail en fonction de leur famille, cherchant la manière d'être le plus bénéfique pour elle. En effet, certains textes recensés pour le présent ouvrage nous indiquent que le statut matrimonial et la présence ou non de la famille de l'immigrant dans les agglomérations minières constituent deux variables extrêmement déterminantes au niveau de la mobilité des immigrants, et plus particulièrement chez les travailleurs miniers (Larouche, 1974, pp. 35 à 37; Gaudreau, 2003, pp. 33 à 42; Vincent, 1995, p. 306; Faucher, 2013, p. 81; Blanchard, 1953, p. 538).

3.3. Communautés infranationales

Dans le cas des communautés de Rouyn et de Noranda, la pluralité des nationalismes, des religions et des convictions représentent un phénomène structurant avant 1960. À titre d'exemple, les *Russes blancs*, nationalistes et croyants, forment-ils un groupe *ethnique*? Dans le cas échéant, peut-on les apparenter aux *Russes rouges*, internationalistes, communistes et athées? Les deux groupes restent distincts et ne partagent pas ou peu d'activités culturelles communes. Nous prenons donc la décision d'utiliser la notion de communauté culturelle pour qualifier les groupes qui s'organisent sur un mode communautaire en fonction d'intérêts communs. Que ces groupes se forment en fonction d'ascendance commune, d'une religion ou de l'idéologie est ici secondaire.

Notons que les ethnies ne sont pas essences, elles sont plutôt le fruit d'une situation socio-politique donnée. Si ces derniers se regroupent généralement en fonction de leur origine nationale, ils forment des communautés également en fonction d'autres

critères, souvent religieux et politiques. Notons que ces communautés culturelles se sentent appartenir à des réseaux diasporiques différents. Dans le cadre du présent mémoire, nous aurions pu parler de groupes ethniques, cependant, ce qui nous intéresse réside moins dans le particularisme de l'«étranger» que dans l'organisation communautaire de groupes en fonctions de traits culturels. Ainsi, nous préférons mobiliser le concept de «communauté culturelle» plutôt que «groupe ethnique» pour comprendre le processus de construction et de déclin de la communalisation. Notons une certaine équivalence des termes, qui peuvent, dans certains cas, être mobilisés de manière interchangeables pour expliquer une même réalité. Cependant, en fonction de la manière par laquelle nous construisons notre objet, nous optons d'abord pour analyser le caractère communautaire de ces regroupements.

3.4. Origine de l'ethnicité

Ainsi, des agrégats humains se forment en fonction de différentes cultures et se différencient des autres groupes en fonction du caractère. Frédéric Barth parle « d'unité ethnique ». Comment les cultures, pierre d'assise de ces communautés, se créent-elles, ou s'autonomisent-elles? De quoi sont constituées les frontières entre ces groupes se distinguant les uns des autres à partir de ces dernières ?

La mobilité des humains autour du monde remonte à des temps immémoriaux et s'amplifie de manière exponentielle depuis l'avènement de la modernité. Les frontières entre les cultures persistent apparemment, et ce, malgré le nombre de personnes qui les franchissent en s'intégrant au sein d'autres sociétés que celles d'où ils sont originaires. Les distinctions ethniques ne dépendent pas, au sens de Barth, de l'absence d'interactions entre les groupes et d'acceptation sociale des uns vis-à-vis des autres. Ces différences constituent au contraire ce qui construit un système social

plus complexe qui ne conduit pas nécessairement à la liquidation et à l'acculturation des groupes ethniques (Barth, 1999, p. 205).

Dans le cas de Rouyn et de Noranda, les communautés culturelles n'élaborent pas leur forme sociale et culturelle dans un état d'isolement en fonction de facteurs écologiques locaux et de l'innovation visant une meilleure adaptation. D'ailleurs, nous ne tentons pas ici de qualifier les différentes cultures. En plus d'être essentialisante, cette démarche ne nous permettrait pas de comprendre l'influence du frottement entre les communautés, leur mobilité et leur juxtaposition prolongée dans l'histoire de la zone urbaine qui nous concerne ici. Ce qui nous intéresse, c'est la manière dont ils se définissent dans leur cohabitation. C'est pourquoi, au quatrième chapitre, nous nous penchons sur le concept de citoyenneté, interrogeant notamment non seulement la façon dont le gouvernement canadien conceptualise historiquement son identité, mais également le sens qu'il donne à l'acte de naturalisation. Cet acte hautement symbolique confirme-t-il une intégration réussie à une nouvelle communauté politique substantielle? Plus largement, nous tentons de comprendre la condition des modernes à travers les possibilités accrues de mouvement des individus.

4. Recension des écrits et matériaux de recherche

L'historiographie de l'Abitibi minier n'est pas une page blanche, au sens où bon nombre de chercheurs contribuent, plus particulièrement depuis les années 1970, à ce que l'on comprenne mieux le passé de cette jeune région. Cela dit, les publications actuelles restent peu nombreuses et les relations ethniques ne sont abordées qu'une seule fois comme objet de recherche en sociologie (Larouche, 1974). Notons cependant la contribution de Sylvain Beaupré avec son mémoire en anthropologie

portant sur les rapports de production entre les Polonais et les autres groupes ethniques à la mine Noranda (Beaupré, 1998).

4.1. Ouvrages synthèses

Pour notre objet, l'ouvrage le plus significatif est une publication de l'IQRC sous la direction de l'historienne Odette Vincent, intitulé *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Cet ouvrage rassemble des articles de plusieurs chercheurs provenant de disciplines différentes telles que l'histoire, l'archéologie, la géographie et la géologie, et portant sur la région. Ce travail constitue la principale synthèse sur l'histoire du Nord-Ouest que ce soit en termes d'histoire, de géographie ou d'archéologie.

D'autres publications abordent le sujet dans la perspective d'en faire une synthèse. C'est le cas de Normand Paquin, chercheur travaillant sur la région, qui publie en 1981 *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*²¹. C'est également le cas de Gilles Boileau, géographe et historien, et de Monique Dumont qui publient un ouvrage de synthèse en 1979 intitulé *L'Abitibi-Témiscamingue*. La partie significative de leur travail porte sur les débuts de la région.

4.2. Monographies

Un des premiers académiciens à écrire sur l'histoire des villes minières de l'Abitibi est un géographe renommé. Raoul Blanchard est d'origine française et il explore les contrées du Nord québécois pour y dresser un portrait de la géographie humaine de la région alors en plein développement. Il publie un livre sur l'Ouest québécois (Blanchard, 1954) dans le cadre d'une série sur la géographie de la province au milieu

²¹ Normand Paquin, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn-Noranda, Collège du Nord-Ouest, 1981, 172 pages.

des années 1950²². Ce livre nous est pertinent pour comprendre la genèse de l'étude sociale en Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs pages sur le cosmopolitisme de la région s'y retrouvent d'ailleurs.

Ajoutons quelques parutions²³ de Benoit-Beaudry Gourd, ainsi qu'une série de cinq études dirigées par lui et Maurice Asselin intitulé *De l'Abittibbi-Témiskaming* paru entre 1974 et 1979 publié par les Cahiers du département d'histoire et de géographie du Collège du Nord-Ouest. Finalement, *L'Abittibbi et le Témiskaming : hier et aujourd'hui*, publié également en codirection avec Maurice Asselin en 1975, rassemble quelques mémoires et autres projets de recherche portant sur la région, dont un qui explore ce qu'est le camp de concentration près d'Amos où différents immigrants, particulièrement de l'Europe de l'Est se retrouvent à l'occasion de la Première Guerre mondiale. Ils publient également d'autres ouvrages portant entre autres sur la colonisation, l'histoire sociale de l'Abitibi et le *boom* et le déclin de villages. Ces études sont pertinentes dans la mesure où elles nous permettent d'ancrer le développement minier abitibien dans l'histoire plus large de la colonisation et dans les développements parallèles de plusieurs réalités régionales différentes.

Le Nord-Est de l'Ontario et le Nord-Ouest du Québec représentent deux régions minières qui se développent dans des contextes similaires²⁴. Les études menées à l'Université Laurentienne soulignent le rapprochement des conditions historiques

²² Raoul Blanchard, *L'ouest du Canada français. La province de Québec, t. 2 : Les pays de l'Ottawa. L'Abitibi-Témiscamingue*, Montréal, Beauchemin, 1954, 334 pages.

²³ *L'Abitibi-Témiscamingue* (2007), *Mines et syndicat en Abitibi-Témiscamingue* (1981), *Le Klondike de Rouyn et les Dumulon* (1982). *La mine Lamaque et le village minier Bourlamaque, une histoire de mine* (1983), *L'histoire du développement minier de la région de Rouyn et d'une famille de pionniers* (1982)

²⁴ Cependant, le développement minier du Nord ontarien a commencé une vingtaine d'années avant celui de l'Abitibi.

menant à la création et au développement de ces régions. Ainsi, spécifiquement en ce qui concerne les agglomérations minières, un grand nombre de similitudes s'observe entre les deux régions, particulièrement relativement à leur économie, leur constitution ethnique ainsi qu'aux conditions de vie de la population. On peut voir le développement de cette région comme le point de départ du front minier se poursuivant au Nord-Ouest québécois. C'est pourquoi les études portant sur les travailleurs miniers, et plus largement sur l'histoire sociale des deux régions, sont prises en compte dans le cadre de notre travail portant notamment sur la mobilité, la « *canadianisation* » des régions minières et les relations interethniques qui sont également des thèmes récurrents de ces chercheurs. Guy Gaudreau, qui travaille sur l'histoire des ressources naturelles et de la mobilité de la main-d'œuvre depuis près de vingt-cinq ans, est l'auteur du plus grand nombre d'études à ce propos. Il est le principal chercheur à travailler spécifiquement sur le sujet qui nous intéresse. Nous utilisons beaucoup des publications qu'il dirige et dans lesquelles il écrit²⁵.

4.3. Thèses et mémoires

Maurice Asselin est géographe de formation. Il écrit sur l'histoire de l'Abitibi et encadre sa réflexion dans la continuité de la théorisation de la colonisation du Nord comme projet politique développée par Christian Morrissoneau. Son mémoire de maîtrise s'intitule *La colonisation de l'Abitibi; un projet géopolitique*. Son travail nous est utile pour distinguer l'Abitibi rural, développé dans le cadre de ce projet géopolitique, et l'Abitibi minier qui s'ouvre à la base en fonction d'intérêts purement mercantiles.

²⁵ Professeur affilié à l'Université Laurentienne, Gaudreau publie *L'Histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois*, paru en 2003; *La mobilité des ouvriers mineurs du Nord ontarien et québécois 1900-1939* paru en 1998; *Les ouvriers mineurs de la région de Sudbury 1886-1930* publié en 1995 et son dernier livre, publié en 2016, *Travail, mine et société à Kirkland Lake*, et qui permet une analyse plus fine du quotidien des mineurs, de leur autonomie face aux employeurs, à leur mobilité ainsi qu'à leur vie sociale en dehors du travail

Dans son mémoire de maîtrise en histoire dirigé par Jacques Rouillard, David Simard travaille sur la main-d'œuvre à la mine Lamaque de 1948 à 1985. Il décrit dans son mémoire la composition ethnique, l'expérience dans le secteur minier, la mobilité des travailleurs ainsi que le processus de *canadianisation* de la mine qui se produit entre 1948 et 1960 (Simard, 2008, p. 31). Son mémoire est crucial pour comprendre la mobilité et l'évolution de la composition ethnique des travailleurs à l'échelle d'une seule mine.

Sylvain Beaupré est anthropologue de formation et professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Son mémoire de maîtrise déposé en 1998 s'intitule *Analyse anthropologique des rapports de production entre les immigrants polonais et les autres groupes ethniques à la mine Noranda entre 1926-1951*, ouvrage tout à fait pertinent pour notre sujet afin de comprendre les relations interethniques dans le milieu minier.

Alexandre Faucher est historien spécialiste de l'histoire sociale de la ruée minière abitibienne. Ses champs d'intérêt comprennent le phénomène de la *squatterisation* et le vice dans le contexte de la frontière. Son mémoire de maîtrise *De l'or et des putes; vie et mort d'un village de squatters abitibien*, dirigé par l'historienne Denyse Baillargeon, se campe dans un angle d'analyse propre à l'histoire sociale. Cet ouvrage nous est d'un grand intérêt pour comprendre le contexte de l'époque, les tensions existantes à l'intérieur des communautés ainsi que les rapports entre les immigrants et les membres de la société d'accueil (aussi hétérogène soit-elle). Il porte plus précisément sur le cas du village de *squatters* de Roc-d'Or, tristement connu par son sobriquet de « Putainville ». Faucher est un des rares qui fait également mention à quelques reprises d'immigrants travaillant en dehors des mines et de leurs conditions de vie. Pour son étude, il mobilise une vaste mosaïque de sources pour

appuyer et nuancer sa réflexion. Il a d'ailleurs publié un livre, la même année, qui découlait de son mémoire.

4.4. Relations interethniques, intégration et modèle social

En ce qui concerne les relations interethniques, nous nous référons à des approches plus macrosociologiques afin d'élaborer notre cadre théorique. Des recherches trop précises nous semblent difficiles à appliquer dans cette petite région dont les particularités risquent de nuire à l'applicabilité d'études faites dans d'autres milieux urbains.

Frederick Barth, anthropologue et ethnologue américain de l'École de Chicago, démontre dans son étude sur l'ethnicité que les groupes ethniques relèvent des interactions sociales plutôt que des contenus culturels. L'identité distincte d'un groupe ethnique n'est donc pas un *a priori* dans les sociétés, mais se construit par les interactions sociales entre les groupes et c'est ainsi que l'ethnicité émerge et tend à s'objectiver (Barth, 1998). Les écrits de l'auteur sont importants pour comprendre comment se constituent les groupes ethniques et comment ils perdurent. Notamment dans le cas de l'histoire de l'Abitibi où on observe parfois beaucoup de tensions entre différentes communautés partageant pourtant le même pays origine, mais se dissociant les unes des autres notamment sur la base de la religion, des opinions politiques et des vagues de migration. Nous mobilisons le schème explicatif de Barth pour expliquer comment ces groupes issus de l'immigration perdent de la visibilité.

Dominique Schnapper, sociologue française, travaille sur les questions de l'intégration, de la citoyenneté et des diasporas à l'ère moderne. Nous mobilisons quelques-uns de ses ouvrages pour mieux conceptualiser la présence de différentes

communautés sur le même territoire et comprendre leurs interactions, ainsi que leur rapport aux institutions de la société d'accueil. (Schnapper, 2000; 1999; 2007).

Alfred Schütz, pour sa part, est un précurseur de la phénoménologie. Il s'intéresse dans un article, « L'étranger », publié dans les années 1940, à la connaissance du monde de la vie quotidienne et à la compréhension individuelle de modèles culturels. Il y illustre l'attitude de l'étranger avant sa transition entre la société d'origine et la société d'accueil (Schutz, 2010). Dans notre cas, c'est à partir de cette perspective que nous nous proposons d'analyser le départ massif des immigrants à Rouyn et à Noranda.

Fernand Dumont est un éminent sociologue et philosophe de la culture. Dans *Le lieu de l'homme*, il expose une vision de la culture où, pour s'en sentir membres à part entière, les gens doivent partager un bagage de connaissances abstraites et de référents partagés par l'ensemble de la population. Sa thèse devient indispensable pour comprendre comment se forme une culture partagée dans une société plurielle (Dumont, 1968).

Finalement, les organismes provinciaux et fédéraux dressent périodiquement des portraits statistiques rigoureux qui restent des incontournables quant à la compréhension des phénomènes migratoires au Québec. Ces portraits permettent de donner un aperçu notamment de la distribution de l'immigration, de ses origines et de son statut socioéconomique. De plus, ajoutons les recensements pour mesurer statistiquement les mouvements de populations. S'ils ne peuvent nous informer sur les parcours individuels, ils offrent tout de même un portrait des proportions qu'occupent les communautés culturelles.

4.5. Autres sources

Premièrement, nous avons accès à une banque de données produite par la Bibliothèque nationale et Archives du Québec qui contient l'ensemble des demandes de naturalisation d'immigrants ayant eu lieu au palais de justice de l'Abitibi-Témiscamingue avant 1978 (3138 entrées). La banque contient noms, prénoms, pays d'origine, date de naissance, date d'arrivée au Canada, port d'arrivée, bateau duquel ils débarquent, date de la demande de naturalisation, lieu de résidence lors de la demande, métier, conjoint/conjointe, enfants, district judiciaire, numéro de dossier et location. Toutes ces informations pertinentes permettent de quantifier et de qualifier les vagues d'immigration à partir des dates et de la provenance des immigrants. Elles nous servent également à mesurer l'intégration des immigrants aux institutions politiques.

Nous mobilisons également les données des recensements fédéraux pour évaluer non pas la population présente en région à l'époque²⁶, mais bien la proportion qu'occupent les communautés par rapport à la population générale.

Le Fonds d'archives de société d'histoire anglophone de Rouyn-Noranda²⁷ (qui a aujourd'hui cessé ses activités) comprend un grand nombre de témoignages d'immigrants au sujet de leur vécu, de la vie communautaire, des conditions de travail, des traditions religieuses et de leurs impressions quant à leur place dans la région. Ces données peuvent nous aider à confirmer certaines informations sur les représentations sociales des communautés culturelles. Ces témoignages écrits

²⁶ Les données des recensements dans une région de la périphérie avec un niveau de mobilité aussi grand étant d'une fiabilité que nous n'évaluons pas suffisante.

²⁷ BAnQ, Rouyn-Noranda, P151.

représentent, pour nous, des sources essentielles, car notre recherche porte sur une époque trop ancienne pour que nous puissions trouver des témoins encore vivants. Révérend Lourheed propos de pionniers des différentes communautés recueillis par le révérend dans le cadre du travail

De plus, Benoit-Beaudry Gourd réalise, au début des années 1990, une série d'entrevues semi-dirigées avec des immigrants et enfants d'immigrants, en anglais et en français, qui comprennent plus de trente heures d'enregistrements. Puisque ces entrevues datent de plus d'une vingtaine d'années et que la plupart des répondants sont aujourd'hui décédés, ces enregistrements nous permettent de profiter de sources qu'on ne peut retrouver nulle part ailleurs.

D'autres entrevues ont été produites en 1976 à l'occasion du 50^e anniversaire des villes jumelles. Ces sources sont d'une grande utilité puisqu'un grand nombre de pionniers témoignent de l'histoire de Rouyn et à Noranda à partir de leur expérience vécue. Nous disposons donc de témoignages d'immigrants qui participent aux premières années du front minier. C'est parce que nous construisons notre objet dans une démarche de sociologie compréhensive que ces compilations d'entrevue représentent pour nous des matériaux à privilégier pour pouvoir recueillir des données qualitatives sur les représentations des immigrants des villes jumelles. C'est ainsi que nous voulons puiser dans la mémoire d'immigrants restés à Rouyn-Noranda ainsi que dans celle d'autres exilés depuis longtemps, afin de comprendre le sens qu'ils donnent à leurs actions et les motivations qui les ont poussés à partir ou à rester.

À noter également que certains journaux sont d'un grand intérêt. En effet, ils nous informent sur les événements passés autant que sur le sens qui est donné à l'époque par les journalistes vis-à-vis certaines réalités. Nous nous intéressons plus

précisément aux articles relatant l'expérience du cosmopolitisme. Les publications de *La Gazette du Nord*, du *Rouyn-Noranda Press* et de *La Frontière* sont les plus intéressantes puisqu'elles s'adressent, à l'époque, à de vastes publics.

CHAPITRE II DÉVELOPPEMENT D'UNE VILLE MINIÈRE COSMOPOLITE

Dans ce chapitre, nous brossons un portrait sociohistorique du développement de l'Abitibi et plus particulièrement de Rouyn et de Noranda. Nous commençons par expliquer ce qui motive autant les populations et les gouvernements que les investisseurs à venir développer cette région de la périphérie. Ensuite, nous analysons les impacts de la marginalité géographique de l'Abitibi sur son développement. Nous nous intéressons plus particulièrement aux répercussions économiques et culturelles de cet éloignement. Le but ici vise à replacer notre objet dans son contexte d'émergence.

1. Abitibi minier : région neuve, cosmopolite et périphérique

Qu'est-ce qui motive le développement d'une région aussi éloignée des grands centres? Une telle entreprise nécessite des investissements massifs de capitaux et la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs. L'Abitibi est marginalisé à l'intérieur de la province par sa distance par rapport aux grands centres, ce qui crée des difficultés d'accès, tant pour les gens qui désirent s'y rendre que pour les marchés de distribution quant aux ressources qu'on y exploite.

L'Abitibi minier peut se concevoir comme une large bande géographique où foisonne, à partir de la fin des années 1920, le développement urbain autour de la Faille de Cadillac. Les immigrants représentent, dans les premières années, près du tiers de la population dans plusieurs agglomérations minières. Par ailleurs, leur nombre reste très important jusqu'à ce qu'on assiste à un changement de paradigme à la fin des années 1950. À partir de ce moment, les communautés culturelles, autant à Rouyn et à Noranda que dans le reste de la région, perdent rapidement la plupart de leurs effectifs. Dans les cinq premières décennies d'existence de ces petites villes du Nord-

Ouest québécois, les flux migratoires des immigrants internationaux sont importants. Notons par ailleurs qu'une part significative d'entre eux possède déjà de l'expérience de travail au Canada. Paradoxalement, la décroissance des communautés se produit simultanément à leur âge d'or. Ainsi, vingt ans après une deuxième grande vague d'immigration, peu de gens venus de l'étranger vivent toujours en Abitibi-Témiscamingue. Ainsi, à partir des années 1960, non seulement cette chute démographique se poursuit, mais elle s'accélère (Larouche, 1974, p. 14).

1.1. Front pionnier

Le *boom* minier abitibien, c'est-à-dire la colonisation minière soudaine et massive de la Faille de Cadillac-Larder Lake qui débute avec l'entrée en production de la mine Horne par la *Noranda Mines Limited* en 1927, est significatif pour la durabilité du peuplement de l'Abitibi.

Le coup d'envoi est donné premièrement dans le Nord de l'Ontario avec notamment l'exploitation des gisements de nickel à Sudbury et d'argent à Cobalt. L'entreprise minière nécessite une masse importante de travailleurs à partir de l'entrée en production. Puis, comme le décrit Raoul Blanchard dans les années 1950 à propos de l'Abitibi « il [y] est venu, spontanément, une foule d'aventuriers accourant avec l'espoir d'y faire fortune » (Blanchard, 1954, p. 287). Cette population est ethniquement hétérogène et extrêmement mobile, ce qui n'est pas le cas des populations des régions agroforestières témiscabitiennes. En peu de temps, les *boom-towns* se multiplient et l'Abitibi minier prend forme.

De plus, en ce qui a trait à la culture de ce territoire spécifique, malgré des délais plus longs dans les zones plus reculées des centres économiques, Rouyn et Noranda ont rapidement accès aux médias de masse telles la radio qui diffuse en région à partir de la fin des années 1930 (Vincent, 1995, p. 401) et la presse (locale et venue d'ailleurs)

qui est présente dès le début des années 1920. Le cinéma également, qui, simultanément au développement minier abitibien, se généralise à l'ensemble du Québec et fait ainsi son apparition dans quelques municipalités de la région. Les salles de Rouyn et de Noranda présentent d'ailleurs des taux d'assistance élevés. Très tôt, le médium y est extrêmement populaire et un grand nombre de salles sont en activité en même temps (Vincent, 1995, p. 404). La proximité de la frontière ontarienne et le caractère anglophone et cosmopolite des zones urbaines de l'Abitibi minier font en sorte que l'espace culturel ne peut se comprendre à travers le découpage des frontières politiques. Cette petite région se trouve effectivement au « carrefour des influences socioculturelles » (Vincent, 1995, p. 371).

1.2. Premiers occupants et premiers contacts avec les allochtones

Si l'imaginaire collectif des Québécois intègre la représentation de l'Abitibi-Témiscamingue comme région « neuve », c'est en faisant allègrement abstraction des Premières nations qui y habitent depuis au moins cinq millénaires (Vincent, 1995, p. 19).

Dès le XVII^e siècle, malgré les problèmes logistiques pour accéder au territoire, des Blancs sillonnent déjà la région. Ainsi, des explorateurs, des coureurs des bois et des missionnaires entrent en contact avec les autochtones, transformant progressivement l'économie de ces derniers qui délaissent peu à peu le mode de vie traditionnel pour se concentrer davantage à accumuler des fourrures qui leur servent de monnaie d'échange. Les premiers Blancs à s'établir dans le Nord-Ouest sont donc des marchands de fourrures qui construisent un premier établissement commercial

vers 1679, près de l'emplacement de ce qu'on appelle aujourd'hui le Fort Témiscamingue²⁸ (Viau, 1995, pp. 136 à 139).

1.3. Peuplement blanc et cohabitation

C'est cependant au XIX^e siècle qu'un réel partage du territoire s'établit entre Blancs et autochtones par la colonisation agricole du Témiscamingue qui se développe dans la seconde moitié du XIX^e siècle suivie de celle de l'Abitibi à partir de la deuxième décennie du XX^e siècle (Beaupré, 2012, pp. 7 et 8). Au Témiscamingue, les Blancs sont d'abord peu nombreux et il faut attendre les années 1870 avant que l'activité économique principale de la région passe de la traite des fourrures à une économie axée sur l'exploitation forestière et, quelques années plus tard, sur l'agriculture (Riopel, 1995, p. 167). Le recensement de 1871 dénombre 351 personnes dans la région du lac Témiscamingue (incluant Kipawa et Témiscamingue-Est). De ce nombre, on compte 269 Amérindiens et 82 Eurocanadiens. Parmi les non-autochtones, on compte 46 Français, 7 Anglais, 5 Irlandais, 19 Écossais, 4 Scandinaves et un Allemand (Riopel, 2002, p. 101). La proportion de Canadiens français devient de plus en plus importante dans les années suivantes où la colonisation de ce territoire s'intensifie. Pour sa part, le peuplement eurocanadien en Abitibi commence dans les années 1910. Avant ce moment, il demeure très difficile de s'y rendre²⁹. La construction du chemin de fer *National Transcontinental* marque l'apparition d'un premier moyen de

²⁸ Le fort Témiscamingue sera détruit et reconstruit. Par ailleurs, un peu plus au nord, le Fort Abitibi jouera un rôle similaire dans les environs de l'actuelle ville de La Sarre (Viau, 1995, p. 139).

²⁹ Le mot Abitibi vient des termes algonquin *âpihtô*, qui signifie moitié ou demi, et de *nipi* qui signifie eau. La jonction de ces deux termes forme une expression signifiant « eau mitoyenne, là où les eaux se rencontrent à mi-chemin ». C'est pourquoi il est extrêmement laborieux de se rendre sur ce territoire par la voie fluviale, puisque la région se situe à la jonction de deux bassins hydrographiques. Au nord de la ligne de partage des eaux, le courant se dirige vers la Baie James, alors qu'au sud, c'est vers le Saint-Laurent que rivières et lacs s'écoulent. Ainsi, pour aller en Abitibi avant le chemin de fer, il fallait littéralement ramer à contre-courant, ce qui peut expliquer le peuplement tardif des Blancs sur le territoire. (Commission de Toponymie du Québec, 1997, www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=116, [page consultée le 2013-11-04]).

transport de masse qui offre désormais un accès rapide et fiable vers la nouvelle région (Asselin et Gourd, 1995, p. 205). La colonisation est largement encouragée par une vaste entreprise de propagande venant du clergé et des gouvernements provinciaux et fédéraux (plus particulièrement pendant la crise économique des années 1930). Concrètement, le développement de l'Abitibi consiste d'abord en la création d'un grand nombre de paroisses de chaque côté de la nouvelle voie ferrée qui joint, à partir de novembre 1913, l'est et l'ouest du Canada à Senneterre (Asselin et Gourd, 1995, p. 206). En somme, si l'installation permanente de colons au Témiscamingue se fait dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'Abitibi rural et agricole commence pour sa part à se peupler au début des années 1910 avec l'établissement de quelques familles.

Les prospecteurs, dont la plupart proviennent du nord de l'Ontario, sillonnent également la région qui se situe entre les deux zones agroforestières et dont la richesse du sous-sol est comparable à la région minière qui se trouve à l'ouest de la frontière provinciale. Cela dit, il faut attendre un peu moins d'une quinzaine d'années avant de voir une mine, la Horne en 1927, entrer en production. Les quelques années précédentes sont effervescentes, mais on confirme à partir de ce moment le début d'une nouvelle ruée minière (Gourd, 1995, p. 285). En l'espace de quelques années, une véritable région urbaine apparaît, changeant à jamais le visage d'une contrée jusqu'alors peuplée d'autochtones plutôt nomades (Gourd, 2007, p. 26).

1.4. Développement minier

Au cours des quelques décennies précédant le développement minier dans le Nord-Ouest québécois, le Nord-Est ontarien se trouve en pleine effervescence. On assiste à la mise en valeur de gisements de nickel et de cuivre dans la région de Sudbury à partir de 1883. De là s'amorce un mouvement de croissance des activités d'extraction dans

le Nord ontarien. Selon Gaudreau, trois impulsions contribuent à faire perdurer ce mouvement extractiviste. Ce *boom* minier passe par une multitude de développements. Prenons en exemple l'exploitation des mines de fer suivant la création de l'*Algoma Steel* à Sault-Sainte-Marie, la réorganisation de l'industrie du nickel avec la création, en 1902, de l'*International Nickel of Canada* qui assure de manière durable le développement des sites miniers de Sudbury, puis la découverte du gisement d'argent à Cobalt en 1903 (Gaudreau, 2003, p. 1).

Les premiers prospecteurs sillonnent le Nord-Ouest québécois dont la richesse du sous-sol semble comparable, à certains endroits, à la région minière qui se trouve à l'ouest de la frontière provinciale. Notons d'ailleurs que l'épuisement rapide des gisements force les compagnies minières à investir simultanément en recherche de nouveaux sites à mettre en valeur. Comme nous le mentionnons plus haut, il faut attendre 1927 avant de voir le début de la production de la mine de Noranda et d'assister à l'ampleur à la nouvelle ruée minière (Gourd, 1995, p. 285).

Edmund Horne, prospecteur d'expérience, trouve des traces de gisements importants de métaux précieux dans les années 1910 dans le canton de Rouyn (Gourd, 1995, p. 288). C'est l'amorce de moult autres découvertes géologiques intéressantes dans les cantons de Rouyn, de Fournière et de Bourlamaque à partir des années 1920. L'effervescence du *boom* minier s'enclenche. En premier, ce sont des ouvriers spécialisés qui viennent creuser le puits et bâtir la fonderie³⁰ et les différents bâtiments qui constituent les infrastructures nécessaires pour la mise en exploitation de la mine Horne. Ils vivent, pour la plupart, dans des *bunkhouses* aménagés par les entreprises minières. Ceux qui y logent sont d'abord plutôt anglophones, puis, quelques mois plus tard, d'origines plus variées (Gourd, 1995, p. 305).

³⁰ Notons qu'à l'échelle de l'Abitibi, la construction d'une fonderie à côté d'une mine est une exception. Cette initiative témoigne de l'ampleur du gisement qu'on trouve à Rouyn.

Ils sont accompagnés par des commerçants de toutes sortes en plus des premières familles qui s'installent dans le village naissant. Si quelques terrains sont vendus par des compagnies minières ou certains spéculateurs, beaucoup appartiennent encore à la Couronne au moment de la construction du village (Vincent, 1995, p. 330).

D'abord habité majoritairement par des hommes célibataires, Rouyn présente, comme la plupart des campements miniers de la périphérie, une vie sociale relativement effervescente. Par exemple, dans une entrevue avec une pionnière, cette dernière affirme que dans la deuxième moitié des années 1920, c'est bruyant le samedi soir dans les rues de Rouyn et il existe une multitude d'endroits où se procurer de la boisson. Elle présente la ville ouverte comme un endroit très agité certains soirs³¹. L'entrevue de J.O. Duboit est également éloquente à ce sujet. Il affirme que son quartier est des plus effervescents : son premier voisin étant un Italien qui vend de la boisson et la deuxième étant une Française, fille de joie de profession³². Madame Koivu, une immigrante finlandaise, affirme même qu'à une certaine époque, il y a eu, à sa connaissance, 18 maisons privées où les propriétaires brassaient de la bière pour la vendre (dont celle de son propre père)³³. Ainsi, la vie sociale est marquée, pendant un certain temps, par les débits illégaux de boissons et autres attractions offertes par le monde interlope³⁴. Une partie significative de la population participe à ce mouvement d'établissement relativement désorganisé afin d'éviter de payer des taxes ou d'être soumise au contrôle de leur employeur qui exerce un certain contrôle

³¹ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P4, Entrevue avec madame Pilon, 1976

³² BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P136, Entrevue avec J.O. Duboit dans « Les Noces d'Or Partie I ». 1976.

³³ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec madame Koivu, 14 décembre 1992.

³⁴ Pour plus d'informations sur les camps miniers de l'Abitibi et leur effervescence sociale, voir « De l'or... et des putes? », par Alexandre Faucher, paru en 2014.

dans la ville de la compagnie. D'autres s'y incluent simplement, puisque tous ne sont pas acceptés à Noranda.

Parallèlement à ce développement plus ou moins autogéré, la *Noranda Mines Limited* obtient l'autorisation gouvernementale lui permettant d'établir une ville sur ses concessions minières. La compagnie minière exerce un contrôle très serré sur l'administration de la ville, nommant un de ses représentants dans les trois premières administrations³⁵. Le but est d'éviter de répéter l'expérience de la croissance relativement désordonnée du développement de certaines villes du Nord ontarien (Gourd, 1995, p. 313). Grand nombre de célibataires d'origines diverses, hommes seuls dans cette contrée marginalisée par la distance, font le choix des *bunkhouses* de Noranda (Faucher, 2014, pp. 50 et 51). Ce sont des maisons peuplées par des gens dormant dans des lits superposés et économisant au maximum sur le coût du logement, soit pour investir dans un second temps dans une habitation digne de ce nom, soit en prévision de leur départ imminent une fois un capital suffisant accumulé. Sans le savoir, les immigrants, qui peuplent la majorité de ces *bunkhouses*, s'insèrent dans des plans de développements qui relèvent d'un vaste projet géopolitique national. L'ouverture de l'Abitibi, rendant possible l'exploitation de ses ressources naturelles, représente l'un des derniers moments de l'histoire de la colonisation canadienne-française. La prochaine section présente cette dernière phase de développement du Canada français, ses raisons et ses effets.

1.5. Régions de la périphérie

Le développement du Nord-Ouest, caractérisé notamment par le vaste mouvement de retour à la terre des premières décennies du XX^e siècle, permet l'expansion du

³⁵ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P.128, Les maires de Rouyn-Noranda, 1976.

capitalisme vers la périphérie (Tremblay, 1982, p. 2). Pour comprendre l'origine de ce phénomène, il faut se rappeler que vers le milieu du XIX^e siècle, le Canada français s'engage dans une vaste entreprise de colonisation. Défrichant et peuplant progressivement de vastes territoires boisés pour les mettre en valeur, l'appropriation de cet immense espace s'enclenche à partir d'organisation de missions ou de paroisses la plupart du temps sous l'égide du clergé (Sénécal, 1992, p. 34).

À l'instar de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, l'Abitibi se caractérise par sa nordicité. En effet, toutes ces régions se situent, pour une majorité de leur superficie du moins, au-dessus du 48^e parallèle, loin des grands centres urbains. Le géographe Clermont Dugas met par ailleurs en évidence qu'à l'exception du Saguenay, les structures de peuplement de ces régions sont semblables par leur habitat, leur taux d'urbanisation relativement faible ainsi que par leur économie fortement basée sur l'exploitation des richesses naturelles (Dugas, 1990, p. 77).

Cette dernière variable nous semble la plus importante pour comprendre comment ce modèle de développement est non seulement structuré en fonction des matières premières, mais est également structurant à long terme. Autrement dit, les ressources naturelles ont non seulement joué un rôle clé dans la création et l'organisation de ces régions, mais continuent d'influencer les modalités de reproduction des communautés vivant aujourd'hui en périphérie (Dugas, 1990, p. 77). Quels sont les impacts de ce mode d'organisation? Si lors de la colonisation des contrées septentrionales de la Province de Québec ces régions sont des terres d'accueil, elles deviennent incessamment terres d'exode (régulier ou épisodique). Les soldes migratoires varient généralement en fonction des difficultés d'adaptation des

communautés devant de nouvelles conjonctures économiques, occasionnant des fluctuations importantes du prix des ressources exploitées dans ces régions de la périphérie. La valeur marchande des matières premières étant évidemment dictée par des marchés extérieurs, le sort des « régions ressources » dépend la plupart du temps de facteurs hors de leur contrôle. (Dugas, 1990, p. 78).

D'ailleurs, les conjonctures économiques influencent également la composition ethnique de ces territoires. Ainsi, des activités industrielles telles que l'exploitation minière et les grands travaux ferroviaires et hydroélectriques ont tendance à attirer les immigrants. Inversement, les ralentissements économiques (ainsi que la relative homogénéité culturelle de certaines régions éloignées) peuvent constituer des forces répulsives sur les membres des ethnies moins représentées dans ces régions (Dugas, 1990, p. 78).

Pour comprendre ce qui motive ce mouvement de colonisation, il faut rappeler qu'au Canada français, les crises économiques de la première moitié du XX^e siècle réactualisent un certain discours ruraliste, encourageant de nouvelles étapes de la « conquête du sol », occasionnant par ailleurs un transfert de main-d'œuvre vers des territoires nouvellement exploitables. Évidemment, simultanément, le capital s'implante dans d'autres domaines que l'agriculture, les ressources naturelles de la région étant relativement abondantes. Par exemple, les premières décennies du XX^e siècle sont le théâtre de vastes activités de prospection. Ce développement du Nord n'est d'ailleurs possible qu'à condition de passer par l'intégration du territoire aux réseaux de transports et de communications du reste de la province.

S'il est à la base un projet visant de prime abord l'établissement agricole des Canadiens français fuyant la misère urbaine et les terres déjà occupées de la vallée du

Saint-Laurent, ajoutons que les nombreuses ressources présentes sur ces territoires jusque-là inexploités sont désormais liées par des réseaux de transports efficaces. L'exploitation de gisements de minéraux précieux et de forêts vierges devient d'autant plus attrayante chez les capitalistes pour qui l'ouverture de la région peut être perçue comme une panoplie d'occasion de rentabiliser leurs capitaux. Notons par ailleurs que ces derniers ne sont pas à l'origine de l'ouverture du Nord, mais ils en profitent le moment venu. Les justifications idéologiques pour mettre en branle ce véritable projet géopolitique résident néanmoins dans un dessein pour les Canadiens français; développer un mode de reproduction économique conforme à l'éthique catholique pour voir la culture perdurer.

1.6. Le Nord; du mythe à l'action sociale

Le Canada français est, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, marqué par plusieurs changements structurels majeurs. La population de ce qui devient en 1867 la Province de Québec est à 80 % rurale en 1851. Elle le reste à 60 % en 1901 et à 50 % en 1911 (Hamelin et Roby, 1969, p. 164). L'exode rural devient rapidement un sujet d'inquiétude pour les élites canadiennes françaises et plus particulièrement pour le clergé (Gourd et Asselin, 1995, p. 202). La situation semble des plus inquiétantes. Esdras Minville estime qu'en 1922, c'est déjà au moins un million de travailleurs canadiens français qui s'exilent de l'autre côté de la frontière américaine (Minville, 1943, p. 326). Le clergé ne peut assumer seul le fardeau de l'encadrement du développement des nouvelles paroisses nécessaires pour offrir à ses ouailles une alternative à l'émigration vers les États-Unis. En effet, si en 1873, on compte une quarantaine de Sociétés de colonisation actives, il n'en reste que quatre ou cinq à la fin du siècle (Minville, 1943, pp. 301 et 302). C'est donc une prise en charge progressive du développement par l'État, notamment par le biais de l'appui au projet

du chemin de fer *Transcontinental*, des plans de colonisation et des accommodations pour les compagnies minières qui créent des villes privées.

Cela dit, il est important de noter que si le clergé tente de trouver une manière de reproduire la culture canadienne-française catholique (dans une perspective de survivance) en prônant le retour à la terre, le gouvernement est plutôt porté à limiter les dégâts de la crise économique des années 1930 (dans une perspective d'éviter le chômage) (Asselin, 1982, 1976). En effet, clergé et appareil d'État font surtout front commun en période de crise. Les seules initiatives prises en matière de colonisation en temps d'essor économique viennent exclusivement du clergé, la priorité étant l'industrialisation du Québec, le retour à la terre étant considéré comme un palliatif (Asselin, 1982, 1976; Dupont, 1972, p. 305).

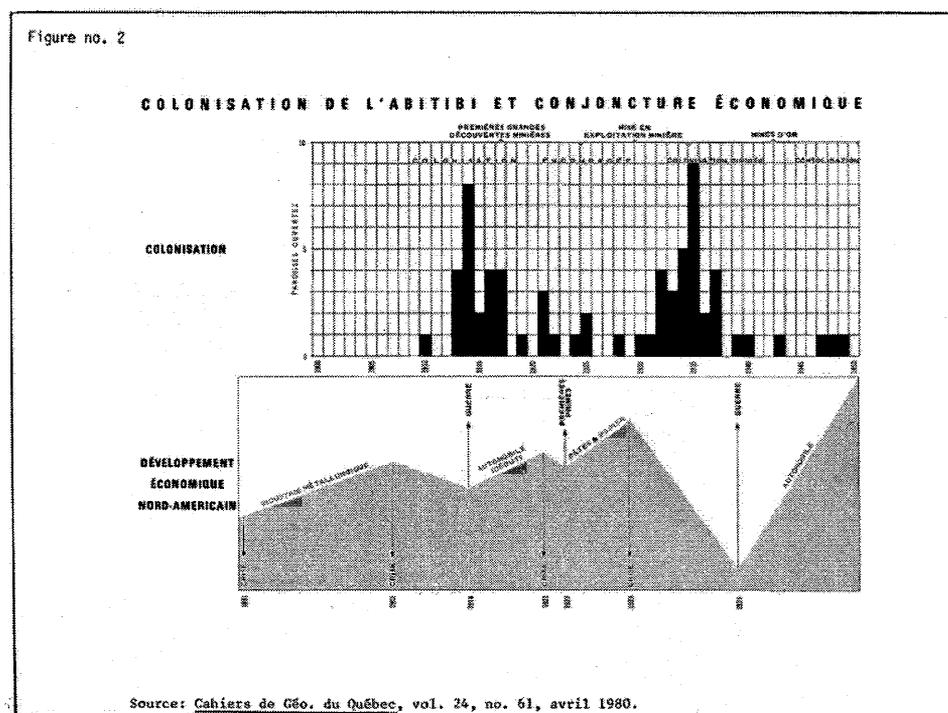


Figure 2.1. : Colonisation de l'Abitibi et conjoncture économique (Asselin, 1882)

De plus, une part significative des membres du clergé est également convaincue qu'il n'y a pas que l'agriculture qui permet à la région de perdurer. La nécessité du développement industriel fait alors relativement consensus chez les élites, autant du côté du clergé et de l'État que de la bourgeoisie. À titre d'exemple, Ivanhoé Caron, missionnaire colonisateur jouant un rôle clé dans le développement de l'Abitibi, écrit en 1913 les mots suivants :

C'est le développement des grandes et des petites industries dans les régions de colonisation qui arrêtera l'émigration des nôtres à l'étranger, qui empêchera le peuple d'abandonner la campagne pour la ville. [...] Voilà autant d'industries qui se développeront concurremment avec l'agriculture dans cette région, et qui retiendront auprès de nous ceux de nos compatriotes qui ne se sentent pas la vocation de colon. Gardons pour eux ces richesses, dirigeons-les de ce côté; en un mot, « Emparons-nous du Nord » (Caron, 1913, pp. 139 à 150).

1.7. Esprit de frontière

Plusieurs facteurs peuvent donc être mobilisés pour expliquer les motivations du clergé, des pionniers, des investisseurs et des gouvernements à ouvrir cette région nordique. Comme le font remarquer Christian Morissonneau et Maurice Asselin, la notion de « front pionnier », forgée par des géographes, conceptualise :

une réalité objective observable dans les pays du monde qui élargissaient leur oekoumène à même les régions « neuves » inhabitées ou habitées par des populations à établissement sporadique et à niveau technique moins avancé que celui de la population envahissante (Asselin, Morissonneau, 1980, p. 146).

Si ce concept réfère souvent, dans l'historiographie québécoise, à la communauté épistémique née de la thèse de la Frontière (*frontier*) élaborée par l'historien américain Frederic Jackson Turner (Turner, 1920), son utilisation en français n'est pas

dénuée d'une certaine ambiguïté sémantique, surtout quand vient le moment de parler de régions de colonisation au Québec³⁶.

Notons que l'espace de la province du milieu du XIX^e siècle est d'une superficie significativement moindre comparée à son état actuel. En 1898, par l'incorporation de la partie méridionale du district de l'Ungava, on l'agrandit de deux tiers. Cependant, l'occupation du territoire se fait progressivement, pour ne pas dire lentement. Les habitants qui envisagent l'exil vers le nord des États-Unis ont alors une possibilité d'émigration vers une terre où la classe-ethnie canadienne-française, pour reprendre l'expression du sociologue Marcel Rioux (1965), est majoritaire. Elle se donne ainsi de meilleures chances de se reproduire dans le temps et de prospérer dans l'espace qui lui revient de droit. Ainsi, les colonisés deviennent alors également colonisateurs (colons). En ce sens, Morissonneau et Asselin proposent que le mythe du Nord porte implicitement le discours sur la décolonisation et les prémisses de l'idée de l'indépendance nationale. Il se constituerait à la fois de la nostalgie du continent perdu, de la mission providentielle de créer un empire francophone et catholique en Amérique et de l'espoir d'un pays à inventer. D'abord porté par le clergé et quelques intellectuels, repris ensuite par les politiciens, le mythe du Nord fonde l'État, lui conférant un véritable projet géopolitique qui constitue, selon les

³⁶ Aux États-Unis, la Conquête de l'Ouest et le mythe de la frontière qui recule progressivement devant l'effort des colons signifient une reformulation de l'*ethos* américain. Cet *ethos* est souvent caractérisé par un « goût d'indépendance individuelle, [un] faible attachement à son lieu de naissance, [une] hétérogénéité ethnique et religieuse des communautés, [un] esprit d'entreprise, [une] expérience du multiculturalisme qui n'est pas [un] attachement à une filiation, mais [une] identification à un groupe d'appartenance » (Thériault, 2007, p. 33). Si beaucoup de chercheurs ont utilisé le concept de la *frontière* pour comprendre l'expérience de la colonisation abitibienne, c'est en faisant abstraction du fait qu'au Québec, elle a au contraire d'abord une fonction conservatrice dans l'univers de sens mobilisé pour mener à bien le développement du Nord. Elle constitue un moyen pour les institutions de la société canadienne-française de se reproduire, d'éviter l'acculturation et d'assurer la permanence de la culture.

chercheurs, une première « grande politique ». En ce sens, élargir l'État, c'est agrandir le champ d'intervention étatique, favoriser le développement capitaliste et diversifier le champ des possibilités économiques pour assurer de meilleures chances de permanence des nouveaux développements (Asselin, Morissonneau, 1980, p. 147).

1.8. Enjeu de la permanence des nouveaux développements

Pour des promoteurs du projet de colonisation, il faut appuyer la construction du chemin de fer pour attirer des investisseurs (étrangers ou non), favoriser la mobilité de la population vers les nouveaux fronts pionniers³⁷ et aider à l'élaboration d'infrastructures d'accueil et de reproduction institutionnelle de la société. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'Abitibi, où la localisation de paroisses sur la ligne de partage des eaux crée des conditions des plus défavorables pour le drainage et où la qualité des sols s'avère très inégale. Ainsi, l'ensemble des développements, miniers ou forestiers, sont généralement perçus comme souhaitables (Asselin et Morissonneau, 1980, p. 149). C'est d'ailleurs dans le cadre de ce projet géopolitique qu'est la colonisation qu'une proportion significative des infrastructures nécessaires à la rentabilisation du capital investi dans cette région de la périphérie sont érigées. Cependant, si l'effort de colonisation canadienne-française permet l'occupation culturelle du territoire, notons qu'il est impossible de se l'approprier économiquement. Les clochers d'églises et les noms des paroisses venant de la culture canadienne-française côtoient les puits de mines et les grandes scieries, dont les capitaux viennent généralement d'ailleurs (ils y retournent en grande partie également). Morissonneau et Asselin soulignent cette caractéristique du paysage, le présentant comme « surprésence de l'*Autre* qui donne emploi et salaire et signale sa

³⁷ Ajoutons à ces facteurs l'importance du développement qui se passait de l'autre côté de la frontière ontarienne, et ce, depuis déjà quelques décennies. Les voies de communication étaient d'ailleurs beaucoup plus avancées, si bien que dans les premières années de la colonisation en Abitibi, il fallait transiter par l'Ontario pour s'y rendre (Gourd, 1995, p. 207).

puissance d'une façon si visible qu'elle n'admet aucune ambiguïté » (Morissonneau et Asselin, 1980, p. 153).

Ce sont donc des motivations différentes qui attirent des populations en Abitibi-Témiscamingue. Pour certains, c'est la fuite de la misère des villes, encouragée notamment par les gouvernements (par le Plan Vautrin et le Plan Gordon) et le clergé qui portent le projet géopolitique de la colonisation. D'autres se dirigent vers le Nord-Ouest québécois, attirés par le grand capital minier qui y est investi. Les gens viennent de loin pour y travailler. Il y a de quoi les attirer puisque ces emplois de travailleurs miniers dans la région du Nord-Est ontarien et Nord-Ouest québécois sont très bien rémunérés.

C'est d'ailleurs la perception qu'en a un des répondants aux entrevues de 1976, monsieur Vanek, directeur du service du personnel à la mine Quimont de Rouyn. Il explique que les immigrants perçoivent le Canada comme un pays plein d'avenir, où les salaires semblent beaucoup plus intéressants qu'en Europe. En effet, une fois arrivé, à Montréal, M. Vanek reçoit rapidement des informations concernant des emplois disponibles dans le Nord-Ouest, où il est rapidement embauché³⁸. Ces postes sont plus lucratifs que ceux payés au salaire moyen dans d'autres domaines, la rémunération pouvant aller jusqu'au double de celui d'employés du secteur manufacturier, comme en témoigne le cas de Kirkland Lake (Gaudreau, 2008, p.75). Évidemment, ces emplois sont également plus risqués et les conditions de travail difficiles, comme en témoigne le décès de près de 300 ouvriers en région entre 1925 et 1950³⁹ (Gourd, 1995, pp. 305 à 308).

³⁸ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P27, Entrevue avec monsieur Vanek, 1976.

³⁹ Ce chiffre est considérable compte tenu du peu de catastrophes majeures survenues.

2. Rouyn-Noranda comme nouveau pôle industriel

À l'instar des ruées vers l'or de la Californie et du Klondike, pour ne nommer que celles-là, un grand nombre d'immigrants⁴⁰ prennent part à la ruée minière du Nord-Ouest québécois. La jeune région se peuple donc d'une population très hétérogène culturellement. Les anglophones et les immigrants européens représentent d'ailleurs une majorité de la population dans certaines villes de la région minière (Gourd, 1982, p. 17).

La première vague d'immigrants arrive surtout du Nord de l'Ontario où ils travaillent déjà. Ils suivent le front minier qui y a débuté quelques décennies plus tôt avant de traverser la frontière provinciale. L'image de l'« Abitibi, pays de l'or » se propage également à l'intérieur de la province (Gourd, 1995, p. 296). Cette représentation d'une nouvelle ruée minière s'étend au-delà des frontières nationales. D'ailleurs, ajoutons que les immigrants qui sont attirés par les emplois dans les mines proviennent d'horizons variés⁴¹, alors que les Canadiens français travaillant sous terre arrivent généralement des campagnes environnantes (Gourd, 1995, p. 305).

Comme il est mentionné ci-dessus, la première mine du secteur à entrer en production est la Horne en décembre 1927 à Noranda. Pour l'élaboration des infrastructures, il faut assurer l'établissement de voies de communication fiables et efficaces intégrant rapidement les nouveaux développements aux réseaux routier et ferroviaire de la région. À titre d'exemple, le chemin de fer transcontinental est relié à Rouyn avant la mise en production de la mine (Gourd, 1995, p. 304), rattachant ainsi

⁴⁰ Par immigrant, nous voulons parler des gens nés en dehors du pays où les découvertes se font. Il n'est pas encore question du projet de s'installer durablement. Nous reviendrons sur la mobilité des individus dans les sections subséquentes.

⁴¹ Quoique beaucoup d'entre eux travaillaient déjà sous terre ou sur le chemin de fer dans le Nord-Est ontarien.

le nouveau pôle industriel au reste de la province et au Nord-Est de l'Ontario, déjà beaucoup plus développé économiquement que le Nord-Ouest québécois (Tremblay, 1982, p. 135). Cette jonction est d'ailleurs le fruit d'une lutte politique importante entre le Québec et l'Ontario⁴².

Conclusion

Dans le présent chapitre, nous analysons comment la mobilité des Canadiens français, plus particulièrement leur déplacement vers l'Abitibi, découle du projet géopolitique que représente le développement du Nord. Cette ouverture du territoire s'inscrit dans l'histoire nationale de manière durable, notamment parce qu'elle est planifiée en fonction de la permanence de l'installation des Canadiens français.

Les raisons qui attirent les immigrants internationaux ne sont pas les mêmes que celles dont découle la présence des Canadiens français dans le secteur. S'il est réducteur de proposer que les immigrants ne sont attirés que par l'appât du gain, il faut réfléchir sur leur venue en fonction de projets plus individuels ou familiaux. Rouyn et Noranda font rapidement partie du trajet qu'empruntent alors moult réseaux diasporiques. Dans le prochain chapitre, nous dressons un portrait sociodémographique des communautés culturelles de Rouyn et de Noranda afin d'évaluer les proportions démographiques que constitue chaque groupe au moment

⁴² En effet, le chemin de fer venant de l'Ontario, le *Temiskaming and Northern Ontario Railway*, aurait atteint la région minière naissante avant le tronçon venant de l'Est si ce n'eut été d'une farouche opposition du gouvernement québécois. Pendant les années 1910, Québec fait pression sur Ottawa dans le but d'éviter que l'Ontario détourne à son profit le développement minier qui se passe de l'autre côté de sa frontière. Naît une contestation quant au projet de jonction en Cour suprême du Canada, puis au Conseil privé de Londres. Le gouvernement du Québec profite du délai supplémentaire occasionné pour financer, de concert avec la *Noranda Mines Limited*, la construction d'une ligne de chemin de fer entre Taschereau et le canton de Rouyn (Gourd, 1995, p. 302).

des recensements fédéraux. Nous y détaillons également la manière dont les communautés s'intègrent dans l'espace public et manifestent leur identité respective.

CHAPITRE III PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DE 1925 À 1960

Dans ce chapitre, nous brossons un portrait sociodémographique de la diversité culturelle de Rouyn et de Noranda afin d'évaluer précisément la proportion d'immigrants internationaux, d'anglophones et de francophones qui peuplent Rouyn et Noranda au fil des années. Nous nous penchons plus particulièrement sur leur arrivée, leur présence ainsi que leur chute démographique qui se produit simultanément à une *canadianisation* constante des effectifs miniers. Nous terminons le chapitre par un portrait qualitatif de la vie sociale des communautés culturelles de Rouyn et de Noranda.

1. Organisation des communautés culturelles de Rouyn et de Noranda

Premièrement, il est important de rappeler que deux vagues d'immigration majeures ont eu lieu dans l'histoire de la région minière. La première allant de la découverte des gisements du canton de Rouyn jusqu'au milieu des années 1930 et la deuxième commençant après la Deuxième Guerre mondiale et allant jusqu'au milieu des années 1950. Rappelons ici que les immigrants, majoritairement composés d'Européens, sont pour la plupart d'entre eux, intégrés par les institutions anglophones (Vincent, 1995, p. 337). En plus du système scolaire, les églises anglophones attirent plus souvent les immigrants, que ce soit dans le cas de la *United Church*, de l'Église anglicane *Blessed Sacrement* ou de l'Église catholique anglophone (Vincent, 1995, p. 386).

De plus, les communautés qui regroupent le plus de membres se dotent respectivement de certaines formes d'organisations. C'est le cas des Polonais qui mettent sur pied le *Polish Hall Cultural Club*, des Ukrainiens et des Russes qui s'érigent des églises selon leurs traditions religieuses respectives et les Juifs qui aménagent une

synagogue. Il existe également plusieurs salles communautaires. Autour de ces différents lieux s'organisent des activités sociales visant autant le divertissement que la valorisation et l'entretien des traditions des différentes communautés (Vincent, 1995, p. 383).

Ajoutons que ces salles communautaires constituent un lieu de rendez-vous pour certains groupes ethniques partageant certaines affinités linguistiques, politiques ou religieuses. Des relations sociales privilégiées s'y observent entre certains Finlandais et Ukrainiens procommunistes. On observe également des affinités entre certains Slovaques, Polonais et Ukrainiens catholiques ou encore entre les Biélorusses et les Ukrainiens nationalistes, notamment. (Vincent, 1995, p. 383).

À noter qu'on observe une grande représentation des immigrants originaires d'Europe centrale et orientale. Selon l'hypothèse de Vincent Rousson, leur intégration se passe relativement bien puisque l'expansion de la révolution communiste ne stigmatise pas, dans les premières années, les expatriés européens (Rousson, 2004, p. 10). Cependant, ce climat social relativement épuré de fortes tensions interethniques est ébranlé au moment où les effets de la crise économique se font sentir en région, attisant la méfiance envers les communautés culturelles, plus particulièrement envers celles dont les membres oeuvrent au sein des mouvements syndicaux. De plus, les immigrants sont dépréciés par certains médias, notamment dans le *Rouyn-Noranda Press* sous la plume de Donald A. Jones qui accuse les immigrants d'être des voleurs d'emplois, des agitateurs instigateurs de grèves et des propagandistes répandant l'idéologie communiste (Rousson, 2004, p.10). Nous revenons sur ces dimensions dans la section du présent chapitre traitant d'un épisode marquant de l'histoire de la région minière, celui de la grève des *Fros*.

1.1. Mobilité des travailleurs étrangers

Ce qui est primordial de comprendre dans cette section du mémoire, c'est que les variations démographiques, du point de vue de l'origine ethnique, de Rouyn et de Noranda, présentent une baisse constante de la proportion qu'occupent les populations anglophones et immigrantes, simultanément à un accroissement de la population francophone (Larouche, 1974, p. 16).

Rappelons par ailleurs, comme l'historien Guy Gaudreau le montre par son étude sur les travailleurs miniers du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien, que la main-d'œuvre nécessaire au bon fonctionnement des mines de la région est très mobile.

À l'inverse de ce qui se passe dans la plupart des autres secteurs économiques, le travailleur, ici, n'est pas à la remorque des décisions patronales : il part volontairement bien plus souvent qu'il n'est congédié. La mise en chômage demeure généralement volontaire, ce qui contribue à un renversement de perspective étonnant quand on considère que la période retenue porte en partie sur les années 1930 (Gaudreau, 2003, p. 8).

En effet, les départs volontaires fréquents jouent évidemment un rôle déterminant sur la mobilité des immigrants (comme des travailleurs en général) dans cette région où la croissance démographique reste en grande partie attribuable aux besoins de main-d'œuvre de l'industrie minière. Cette mobilité peut être imputable à plusieurs autres facteurs, dont les besoins particuliers des travailleurs et plus précisément ceux de leur famille, les entreprises pratiquant le licenciement au gré de la conjoncture et du comportement des travailleurs, et certaines tensions qui peuvent parfois exister dans les milieux de travail ou de vie (Gaudreau, 2003, p. 34).

Finalement, la mobilité des ouvriers est transcontinentale et transatlantique, mais est également très forte à l'intérieur de la région (Reilly, 1998, pp. 42 à 51). Les différentes

diasporas se caractérisent donc par de vastes réseaux partant des pays d'origine⁴³ vers l'Amérique, en transitant par les métropoles canadiennes et en passant par l'ensemble de la région minière de la Faille de Cadillac et par le Nord de l'Ontario.

1.2. Grève des *Fros*

Moment historique majeur dans l'histoire de l'immigration en Abitibi-Témiscamingue, point tournant important au niveau des politiques d'embauche de la mine Horne, la grève des *Fros* constitue l'un des événements les plus analysés de l'historiographie témiscabitiébienne. Ce mémoire brossant le portrait des immigrants de Rouyn et de Noranda, cette section devient un passage obligé.

Les événements commencent le 11 juin 1934, alors que quelque 300 travailleurs de la mine Horne, presque exclusivement des immigrants⁴⁴, votent pour entrer en grève dès le lendemain⁴⁵. Ils sont syndiqués depuis peu avec le *Mines Workers Union of Canada*, syndicat affilié à la *Workers Unity League*, centrale syndicale d'obédience communiste (Gourd, 1995, p. 308). Si près d'un millier de travailleurs franchissent les lignes de piquetage pour aller travailler comme à l'habitude, la grève dure tout de même une dizaine de jours, se soldant par un cuisant revers des principaux concernés. La compagnie, aidée des forces constabulaires, met rapidement fin aux protestations par l'embauche de briseurs de grève (dont un grand nombre d'origine canadienne-française), par la répression policière⁴⁶ très sévère pendant les dix jours que dure la grève et par le renvoi de centaines d'immigrants (Gaudreau, 1999, p. 47; Gourd, 1995, p. 308).

⁴³ Y retournant souvent par ailleurs.

⁴⁴ L'historiographie indique généralement que ce sont exclusivement des immigrants. Cependant, Gaudreau démontre que quelques Canadiens participent à la grève (Gaudreau 2003, p. 195).

⁴⁵ *La Gazette du Nord*, 15^e année, No. 24, vendredi, le 15 juin, p. 1

⁴⁶ De la part de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que de la Police provinciale

Les points de litige concernent les salaires, la reconnaissance syndicale, les conditions de travail et le congédiement pour activités syndicales (*Rapport général du ministre du Travail de la province de Québec, 1934 à 1950*).

[...] a section of the workers went out on strike a week ago last Tuesday in an effort to force the company to meet demands for increased wages, recognition of the United mine Workers' Union and certain changes in the conditions under which the men are working⁴⁷.

Le *Rouyn-Noranda Press*, sous la plume de Dan A. Jones, discrédite le mouvement, le qualifiant de communiste, l'associant à une poignée d'agitateurs, dépeignant les grévistes comme de violents intimidateurs et se réjouissant de leur échec. La citation suivante est tirée d'un article paru à la fin de la grève.

The strike, started with boastful arrogance as a result of the organization work of a communistic element within and outside the ranks of the mine workers, collapsed quickly when it was learned on Monday that the places of all strikers had been filled and that those who laid down their tools in response of the urgings of the red element were out of work⁴⁸.

Dans la *Gazette du Nord* du 15 juin 1934, on indique que les grévistes ne trouvent pas en assez grand nombre pour que leur absence provoque un arrêt de la production de la fonderie et du moulin. Cependant, la production est considérablement ralentie sous terre, 70 % des grévistes ne travaillant pas en surface (Gaudreau, 2003, p. 198).

Dans ses relations avec la presse, la compagnie spécifie explicitement qu'il s'agit, pour la plupart d'entre eux, d'« étrangers »⁴⁹. Notons que le climat social est alors déjà relativement tendu en raison de la crise économique qui a participé à pousser les

⁴⁷ *Rouyn-Noranda Press*, Vol. 2, No.12, 21 juin 1934, p. 1 à 4

⁴⁸ *Rouyn-Noranda Press*, Vol. 2, No. 12, 21 juin 1934, p. 1.

⁴⁹ *La Gazette du Nord*, 15^e année, No. 24, vendredi, le 15 juin, p. 1.

bûcherons de la *Canadian International Paper* à partir en grève⁵⁰ quelques mois auparavant (Gourd, 1995, p. 308).

Dans les représentations des historiens canadiens sur le rôle joué par les immigrants dans le travail minier, Gaudreau en note deux qui dominent : le briseur de grève et le travailleur minier non qualifié, sans expérience ni expertise, n'ayant que sa force de travail à offrir. La première serait la plus répandue dans l'historiographie (Gaudreau, 1998, p. 7). Les politiques d'embauche, avant la grève des *Fros*, vont d'ailleurs en ce sens. Les immigrants sont, sauf exception, sollicités non seulement en temps de conflits de travail pour briser les grèves, mais sont également embauchés pour affaiblir les mouvements ouvriers. En effet, les compagnies minières croient qu'en diversifiant les origines de leurs effectifs, elles évitent les tensions interethniques, désolidarisant ainsi les ouvriers (Gaudreau, 1998, p. 7 et 8). Évidemment, on trouve grand nombre de dissidences chez nombre d'historiens qui participent à nuancer cette interprétation. Non seulement seraient-ils capables de solidarité et d'esprit syndical, mais ils pouvaient se montrer très hargneux devant les entrepreneurs véreux qui cherchaient à les rouler (Gaudreau, 1998, p. 8).

Nelson Wiseman pose d'ailleurs habilement la question de l'influence idéologique des vagues d'immigration canadienne. Il affirme que vers la fin du XIX^e et le début du XX^e, les immigrants proviennent principalement des États-Unis, du reste du Canada et de l'Europe. Ils sont des travailleurs, militants dans la lutte des classes et régulièrement des populistes libéraux. Évidemment, on y trouve également une masse d'ouvriers

⁵⁰ Pour plus d'informations sur la grève des bûcherons de 1933, voir les ouvrages suivants : Catta, Jean-Michel. (1985). *La grève des bûcherons de Rouyn, 1933*. Rouyn : Collège de l'Abitibi-Témiscamingue; Béatrice Richard. (1993). « *Péril rouge* » au Témiscamingue : la grève des bûcherons de Rouyn-Noranda, 1933-1934. Montréal : RCHTQ.

plus dociles, qui ont fui la misère pour trouver de meilleurs emplois au Canada⁵¹ (Wiseman, 2007, p. 5).

Si la grève des *Fros* est menée plutôt par des immigrants d'Europe de l'Est, Gaudreau note également le cas des immigrants britanniques, formant souvent une proportion importante de la main-d'œuvre des mines canadiennes au XIX^e siècle. Leur militantisme est par ailleurs analysé par un grand nombre d'historiens. Nuançons cependant en ajoutant qu'ils participent déjà à la culture anglo-saxonne dans le cadre d'un dominion (officiellement au moins jusqu'en 1931 par le Statut de Westminster). Ils maîtrisent la langue des propriétaires des entreprises et sont familiers avec les institutions du pays (Gaudreau, 1998, p. 9).

Bruno Ramirez tempère habilement le débat sur la place des immigrants dans les luttes ouvrières canadiennes. Il affirme que d'imposer la nécessité des luttes locales pour des changements sociaux aux travailleurs originaires de l'extérieur pose un certain nombre de problèmes. Premièrement, il est ethnocentrique, au sens de Ramirez, de comprendre leurs motivations à travers ceux des ouvriers originaires d'ici. Comme il le démontre dans ses recherches : « [p]our plusieurs d'entre eux, jamais le Canada n'est apparu comme un paradis; leur univers mental et leurs rêves sont demeurés en Europe et la situation vécue ici n'est que temporaire » (Gaudreau, 1998,

⁵¹ Cette première vague d'immigration se différencie idéologiquement, en ce sens, de celle qui est arrivée après la guerre. En effet, selon Wiseman, la dernière phase (depuis 1945), viens de l'Europe et du reste du monde. Elle est marquée par une perspective plus marquée par le multiculturalisme et de l'assimilationnisme américain. L'important pour celle-ci, c'est de s'intégrer par le travail et de pouvoir entretenir une certaine forme de tradition culturelle en terre d'accueil (Wiseman, 2007, p. 5). En effet, en ce qui a trait à l'engouement de la préservation de la culture, ce sera plutôt la deuxième vague qui se dotera d'infrastructures telles que les églises ukrainienne et russe. Cette dernière vague n'a pas réorienté la politique des partis, mais les a encouragés à s'ajuster en fonction de sa présence, s'accommoder à la reproduction et la reconnaissance de la diversité à l'intérieur des terres.

p. 9). Quelle serait donc leur motivation à risquer des jours, des semaines, des mois de salaires ou même leur emploi pour militer pour de meilleures conditions de vie dans leur domicile temporaire? À l'inverse, leur compréhension du monde différente de celles des Canadiens français n'est pas un élément de dissuasion dans ce cas spécifique, mais au contraire, ils débrayent sans eux. Difficile de conclure fermement quoi que ce soit sur les événements menant à la grève des *Fros*. Il est cependant important de retenir qu'il semble y exister plus de solidarité entre les immigrants de différentes origines qu'entre immigrants et Canadiens français et Canadiens anglais. Le cas de la grève des *Fros* est d'autant plus particulier que les participants n'ont généralement pas ces avantages d'être intégrés à la culture des dominants. Pourquoi les immigrants sont-ils généralement moins solidaires envers les mouvements ouvriers locaux? Inversement, pourquoi dans le cas de la grève des *Fros*, vont-ils au front sans les Canadiens français et anglais?

Somme toute, c'est à partir de cet événement marquant que plusieurs auteurs dont Gaudreau, Gourd et Simard affirment qu'une *canadianisation*⁵² des travailleurs miniers se produit dans le cas localisé de Noranda. Ces derniers expliquent ce changement par des politiques d'embauche différentes, favorisant nettement moins qu'auparavant les Européens. Toutefois, les immigrants restent nombreux dans les mines même si les Canadiens français prennent de plus en plus de place à partir de ce moment. La prochaine section concerne ce changement de pratique dans les politiques d'embauche et ses impacts sur la composition ethnique de la main-d'œuvre.

⁵² Si le terme peut faire référence à l'intégration des immigrants qui résulte en une perte de visibilité, nous entendons ici par *canadianisation* le processus par lequel les effectifs miniers d'origine étrangère sont remplacés par des ouvriers nés au Canada.

2. *Canadianisation* progressive dans les villes minières abitibiennes

L'historiographie abitibienne est relativement consensuelle d'accord à l'idée qu'il existe un point de rupture dans les politiques d'embauche. De prime abord, ces dernières favorisent nettement l'embauche d'ouvriers d'origine étrangère. Cependant, on peut constater la fin des discriminations à l'embauche des Canadiens français à la mine Horne au lendemain de la fin de la grève des *Fros* de juin 1934 (Gourd, 1995, pp. 283 à 320; Gourd, 1981, pp. 73 à 79; Paquin, 1981, pp. 107 et 108; Glenday, 1979, pp. 77 à 119). Ce changement est rapidement observable. Notons que la presse locale au lendemain du déclenchement de la grève fait mention de l'embauche de *scabs*⁵³, sans toutefois en préciser l'origine.

Environ 300 hommes et femmes ont déclaré la grève hier matin [...]. Une centaine d'hommes ont été acceptés hier soir par la *Noranda Mining Company* pour remplacer un nombre égal de grévistes. La compagnie a devant elle 150 autres applications et elle signera un certain nombre de contrats d'engagement aujourd'hui⁵⁴.

Les travaux de Gaudreau chiffrent d'ailleurs cette tendance. Si avant 1934, 70 % des individus embauchés à la mine Horne sont des immigrants, c'est par la suite majoritairement des Canadiens anglais et français et des Anglo-américains qui représentent 70 % des personnes embauchées (Gaudreau, 1998, p. 75 à 80). Gaudreau, de la Riva et Simard nuancent toutefois cette vision qui laisse supposer un rapport direct et exclusif entre le changement des politiques d'embauche⁵⁵ et la grève

⁵³ Briseurs de grève, en français.

⁵⁴ La Gazette du Nord, 15^e année, No. 24, vendredi 15 juin, p. 1.

⁵⁵ Plusieurs chercheurs (Gourd, Gaudreau, Vincent, Beaupré) proposent l'hypothèse qu'avant la grève des *Fros*, les politiques d'embauche favorisaient explicitement les travailleurs étrangers, européens pour la vaste majorité d'entre eux afin de réduire la solidarité entre les ouvriers. Par le fait même cette politique réduisait les possibilités de syndicalisation (Simard, 2007, p. 30; Gaudreau, 1998, p. 172 à 175; Daoust, 1998, p. 150).

des *Fros*, même s'il est vrai que le phénomène de *canadianisation* des effectifs dans les mines s'intensifie effectivement à partir de là (Gaudreau, 1999, p. 48).

Premièrement, notons que la crise des années 1930 est marquée par les pressions de certains milieux à exiger des emplois pour les Canadiens. La mine Horne est alors critiquée pour ses politiques d'embauche favorisant la plus grande diversité ethnique possible (Gaudreau, 2003, p. 161).

Mentionnons qu'il n'existe aucun moment où les Canadiens français sont absents des mines. En effet, les francophones travaillent sous terre depuis le tout début du *boom* minier, que ce soit en Abitibi ou dans le Nord-Est ontarien (Simard, 2007, p. 30; de la Riva, 1995, p. 29 à 47). Même après cette grève, les immigrants restent nombreux dans les mines jusque dans les années 1960, plus particulièrement dans les plus vieilles mines du district de Rouyn. Par exemple, ils représentent encore à ce moment près de 40 % de la main-d'œuvre de la mine Beattie de Duparquet, village se situant en périphérie du canton de Rouyn⁵⁶.

Cette *canadianisation* se met donc en marche un peu partout dans les villes minières du Nord-Ouest québécois plus ou moins simultanément. À titre de comparaison, à la mine Lamaque de Val-d'Or, la main-d'œuvre canadienne-française atteint la parité avec les travailleurs d'origine européenne qu'entre 1953 et 1957. À partir de ce moment, le groupe canadien-français continue de croître de façon marquée pour atteindre 70 % de la main-d'œuvre entre 1958 et 1962, puis plus de 85 % des effectifs dès 1963 (Simard, 2007, p. 32). Dans le cas de la mine Sigma, située à quelques centaines de mètres de la mine Lamaque, les Canadiens français représentent seulement 34 % de la main-d'œuvre entre 1934 et 1936. Moins d'une décennie plus

⁵⁶ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P23, Fonds Beattie Gold Mines (Québec), «Summary of Nationalities», 30 juin 1940.

tard, soit entre 1943 et 1945, ils forment 90 % des travailleurs. Cette tendance lourde à la *canadianisation* des effectifs n'est jamais interrompue dans les mines de la région jusqu'à ce que les immigrants internationaux ne représentent qu'un faible pourcentage des ouvriers. Ces changements démographiques sont conjoncturels, c'est-à-dire qu'ils concordent avec des bouleversements dans l'ensemble de l'Abitibi. Grand nombre de ces perturbations sont évidemment liées à fluctuation des activités minières en région. Si la population européenne diminue de plus de 30 % uniquement dans les années 1960 et que l'embauche de travailleurs étrangers se fait rare au même moment, le groupe canadien-anglais connaît lui aussi une forte réduction de ses effectifs. Représentant 10 % de la main-d'œuvre des mines de la région entre 1953- et 1957, ils sont à peine 3 % entre 1958 et 1962 (Simard, 2008, p. 34).

En résumé, le phénomène de *canadianisation* s'observe à partir de deux phénomènes. Premièrement, notons le changement soudain des politiques d'embauche qui favorisent largement les immigrants dans les premières années du *boom* minier. Deuxièmement, il est primordial de considérer la forte mobilité des immigrants et des Canadiens anglais, alors que les francophones ont plutôt tendance à s'établir de manière plus durable en région. Pour comprendre mieux ce deuxième phénomène, les sous-sections suivantes détaillent la composition ethnique de Rouyn et de Noranda.

2.1. De 1900 à 1925

Les débuts de l'Abitibi minier sont marqués par une présence beaucoup plus significative d'hommes spécialisés dans la prospection. À partir de 1924, on commence cependant à peupler le canton de Rouyn, diversifiant ainsi les besoins en matière de main-d'œuvre et le visage démographique de la région minière naissante. Ces ouvriers spécialisés sont majoritairement anglophones. Ils viennent creuser des

puits et des galeries souterraines en plus de la construction des premières installations minières (Gourd, 1995, p. 305). À noter que l'assistant d'Edmund Horne (le prospecteur qui découvre le gisement qui est exploité à partir de 1927 par la *Noranda Mines Limited*) est un homme d'origine juive nommé Dave Salomon (Robert, 1956, p. 21).

Il est important de rappeler également que dans les mines du Nord de l'Ontario, la diversité ethnique est notoire. Par exemple, à partir des données échantillonnées des fiches du personnel embauché en 1913 à la *Canadian Copper Compagny* (région de Sudbury) et analysées par Gaudreau, on note que plus de 80 % des personnes embauchées sont d'origine étrangère. Les Finlandais, les Italiens et les Polonais représentent alors les trois plus importantes ethnies parmi les travailleurs miniers (Gaudreau, 2003, pp. 72 et 73). Grand nombre d'entre eux participeront au front minier abitibien.

En Abitibi, la rentabilité de la vaste entreprise de valorisation des premiers gisements découverts reste incertaine jusqu'à la fin des années 1920 (Gourd, 1995, p. 295). C'est pourquoi le développement minier du Nord-Ouest québécois se produit plutôt à partir de la deuxième moitié des années 1920, malgré la certitude de la présence de gisements de minéraux précieux.

2.2. De 1926 à 1935

Que ce soit dans les entrevues produites et compilées par Benoit-Beaudry Gourd⁵⁷, dans des récits de vie compilés par la *Rouyn-Noranda historical Society*⁵⁸ ou encore

⁵⁷ Corporation de la Maison Dumulon, Collection d'entrevues

⁵⁸ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P151,S1, Collection Rouyn-Noranda Historical Society, série documents manuscrits, 1924-1984

dans les mémoires du curé Albert Pelletier, premier prêtre de Rouyn (Pelletier, 1967), on trouve énormément de traces d'immigrants arrivés à Rouyn dès le milieu des années 1920. D'ailleurs, une entrevue avec le Curé Pelletier met en lumière le phénomène particulier que crée le marché régional de l'emploi. Selon lui, bon nombre de travailleurs « couraient les mines », s'ouvrant de petits lots près des mines sur le point d'entrer en production pour y installer un commerce ou pour se faire engager comme travailleur minier⁵⁹. Alors que quelques centaines de personnes d'origines diverses se trouvent déjà dans le canton de Rouyn au milieu de la décennie, le secteur n'est encore qu'un vaste chantier de construction où les cultures se rencontrent. Cinq ans plus tard, on retrouve 2 246 personnes à Noranda (dont presque la moitié d'origine étrangère) et 3 225 personnes à Rouyn (où on trouve presque autant d'immigrants qu'à Noranda en nombre absolu). Les débuts des villes jumelles sont donc marqués par un cosmopolitisme rarement observé dans d'autres villes du Québec. En effet, en 1931, les 5 471 habitants de Rouyn et de Noranda comptent plus de 2 000 immigrants (Recensement du Canada, 1931). En 1931, 35 % de la population de Noranda appartient à un groupe d'origine ethnique européenne⁶⁰. Notons cependant que dans le cas de Rouyn, la religion dominante reste le catholicisme romain. Selon Richard Loughheed, qui a travaillé sur l'histoire des paroisses anglicanes de *All Saints* et de *St Bede's*, on compte environ 200 protestants dans la ville de Rouyn, alors qu'il estime à 3000 le nombre de catholiques (*St Bede's history*, 1986, p. 4).

Par ailleurs, selon Gourd, les immigrants forment la masse de travailleurs de fonds de l'Abitibi minier jusqu'au milieu des années 1930. Selon lui, c'est d'abord parce qu'ils

⁵⁹ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y, P34,S2,P136, Entrevue avec le Curé Albert Pelletier, dans « Les noces d'or : 1926-1930 partie I », 1976.

⁶⁰ Ce nombre exclut les Canadiens français et Canadiens anglais qui sont alors les deux groupes ethniques les plus importants des villes jumelles (Canada, Division du recensement, Recensement de 1931. Population par subdivision locale, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1933, p. 344; Canada, Division du recensement, Recensement du Canada, 1941, p. 348).

sont plus enclins que les Canadiens, anglophones et francophones, à accepter les rudes conditions de travail qu'imposent alors les compagnies minières à leurs employés. De plus, comme nous le mentionnons plus haut, on croit à l'époque qu'une main-d'œuvre diversifiée culturellement rend moins probable l'émergence d'une forte solidarité syndicale (Gourd, 1995, p. 305).

C'est pourquoi cette réalité cosmopolite se retrouve également dans la plupart des villes minières de l'Abitibi. Par exemple, en 1941, 25 % de la population de la ville de Val-d'Or est également d'origine immigrante⁶¹.

Tableau 3.1. : Répartition de la population selon l'origine ethnique, Rouyn et Noranda, 1931 (Recensement du Canada, 1931).

Municipalité, canton ou subdivision	Noranda	Rouyn	Total
Total	2246	3225	5471
Français	513	1838	2351
Îles britanniques	618	468	1086
Europe de l'Est	514	475	989
Autres pays européens	370	78	448
Scandinavie	82	192	274
Europe de l'Ouest	120	125	245
Autres	29	49	78

⁶¹ Canada, Division du recensement, Recensement du Canada, 1941. Population par subdivisions locales, vol. II, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1944, p. 346 à 348 et 398; Canada, Division du recensement, Recensement du Canada, 1951. Population. Caractéristiques générales, vol. 1, Ottawa, E. Cloutier, 1953, pp. 47-11 et 47-5; Canada, Division du recensement, Recensement du Canada, 1961. Population. Groupes ethniques, bulletin 1.2-5, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1962, pp. 37-5 et 37-13.

2.3. De 1935 à 1949

Les communautés culturelles, tout comme l'ensemble de la population, grossissent, s'organisent et attirent de plus en plus de gens dans les villes jumelles. Cependant, pendant la guerre, l'immigration étrangère se voit temporairement presque arrêtée. La diminution des entrées au pays est directement influencée par les politiques fédérales pendant la guerre. Cependant, après la fin du conflit, une seconde génération d'immigrants européens vient gonfler les rangs des communautés culturelles des villes minières abitibiennes. On les appelle les « DP », pour *Displaced persons* (personnes déplacées).

L'entrevue de Robert Martino indique que les francophones les appellent ainsi sans comprendre le sens⁶² de l'expression⁶³. Ce sont des gens déplacés par la guerre en Europe qui sont sélectionnés directement dans les camps de réfugiés par des représentants des compagnies minières. On cherche donc de jeunes hommes possédant une formation technique, une bonne forme physique et un dossier politique et syndical vierge (Dupuis, 1991, p. 210, p. 233 à 235). Ils viennent revitaliser les différentes communautés qui perdent une part significative de leurs effectifs pendant la guerre. L'entrevue de Marie Rocziczewiki est éloquent à ce sujet. Elle affirme qu'à partir de 1939, beaucoup de Polonais, communauté à laquelle elle appartient, quittent la région en masse. Ils possèdent tous des raisons personnelles diverses. Beaucoup ont des situations en dehors de Rouyn, et même de la province (la plupart d'entre eux ne maîtrisant pas la langue française). Elle note cependant qu'une partie significative retourne en Europe pour se battre aux côtés des Alliés

⁶² Selon Martino, les francophones ont l'impression que les immigrants de Rouyn-Noranda sont déplacés jusque chez eux et non déplacés par la guerre.

⁶³ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Robert Martino, 6 juin 1994.

pendant la Deuxième Guerre mondiale. Elle ajoute que de nombreux immigrants commencent à arriver à partir de 1947 alors que le club social polonais est vendu depuis quelques années, faute de membres. Les nouvelles entrées sont abondantes et elle affirme que dès 1949, ses compatriotes sont à nouveau nombreux à Rouyn et à Noranda (elle estime à 800 le nombre de Polonais dans les villes jumelles)⁶⁴.

Parallèlement à l'arrivée de cette deuxième vague d'immigration, alors que la proportion de la population d'origine immigrante à Noranda a baissé au cinquième de la population, la première vague d'immigration est en plein exode (Larouche, 1974, p. 15).

Tableau 3.2. Répartition de la population selon l'origine ethnique, Rouyn et Noranda, 1941 (Recensement du Canada, 1941).

Municipalité, canton ou subdivision	Noranda	Rouyn	Total
Total	4586	8908	13494
Français	1579	6681	8260
Îles britanniques	2065	920	2985
Europe de l'Est	403	474	877
Autres pays européens	306	127	433
Scandinavie	63	376	439
Europe de l'Ouest	131	234	365
Autres	39	96	135

⁶⁴ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P25. Entrevue de Marie Rocziczewiki, 1976.

2.4. De 1950 à 1960

Si l'industrie minière amorce une décennie de prospérité en 1950, nous ne pouvons cependant plus parler de *boom* minier. À ce moment, ce sont déjà vingt-quatre mines de la région qui sont fermées (Gourd, 1995, p. 318). Le prix de l'or, fixé et pétrifié à 35 dollars américains l'once par les accords internationaux de l'après-guerre, et les coûts de production grandissants font que les mines exploitant des gisements plus modestes en quantité ou en teneur de minerais ont bien du mal à rester en exploitation.

Si dans le reste de la région, c'est plus difficile pour les compagnies aurifères (fermetures d'une quinzaine de mines dans les cantons de Fournière et Bourlamaque pendant la décennie), le district de Rouyn résiste relativement bien à cette rude conjoncture grâce à la diversité des minerais exploités (notamment avec l'importance du cuivre et du zinc dans le cas de la mine Horne). La fonderie commence également, pendant cette décennie, à traiter le concentré de cuivre des mines de la région de Chibougamau (Gourd, 1995, p. 318).

Malgré le nombre élevé de nouveaux arrivants pendant ces années marquées par la deuxième vague migratoire, on observe une diminution de la population immigrante correspondant à 3 % de 1946 à 1961 (Larouche, 1974, p. 14). Dans le cas précis de Rouyn, cette situation n'est qu'amplifiée. Alors qu'en 1941, la population immigrante n'y est que de 16 %, dix ans plus tard, la proportion est déjà réduite de moitié malgré le lot de nouveaux arrivants⁶⁵. Rappelons qu'une proportion infime des immigrants qui viennent à Rouyn et à Noranda y finissent leur vie (Gaudreau, 2003, pp. 158 à 162). Malheureusement, nous ne disposons que des statistiques concernant Noranda, plus

⁶⁵ Recensement du Canada 1941, vol. II, tableau 32; 1951, vol. I, tableau 35; 1961, vol. I, tableau 59; Inventaire socio-économique de Rouyn-Noranda, p. 4.

cosmopolite encore que Rouyn. La ville n'est pas, à l'époque, suffisamment peuplée pour entrer dans la même catégorie statistique.

Tableau 3.1. Répartition de la population selon l'origine ethnique, Rouyn, 1951 (Recensement du Canada, 1951).

Municipalité, canton ou subdivision	Rouyn
Total	14633
Français	12407
Pays britanniques	1052
Europe de l'Est	553
Europe de l'Ouest	208
Autres pays européens	171
Scandinavie	164
Autres	78

2.5. De 1960 à 1981

Le déclin observable pendant cette période est causé par le nombre d'entrées diminuant année après année simultanément au nombre de départs restant relativement constant. On peut observer qu'en 1961, il ne reste que quelques centaines de personnes pour chaque vague d'immigration. Ce phénomène s'observe aussi bien à Rouyn qu'à Val-d'Or.

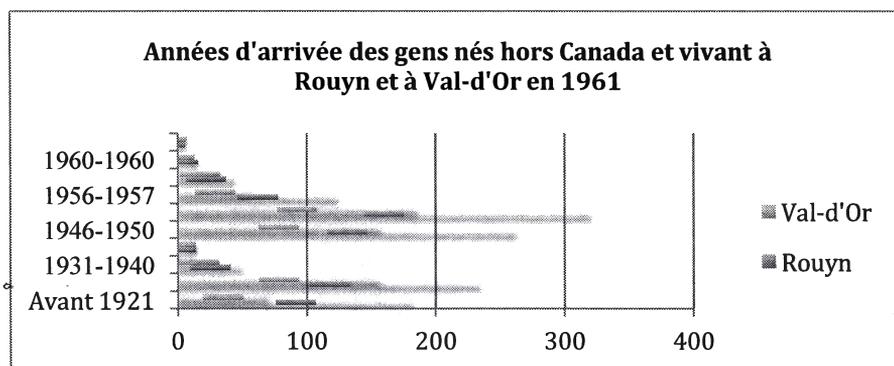


Figure 3.1 Années d'arrivée des gens nés hors Canada et vivant à Rouyn et à Val-d'Or en 1961 (à partir des données du Recensement du Canada, 1961)

Cependant, les pionniers, ceux qui sont là depuis les tous débuts, ne représentent qu'une petite proportion de l'ensemble des gens qui transitent à un moment ou à un autre par Rouyn. Malheureusement, dans le cas du graphique précédent, ces statistiques ne sont pas disponibles pour Noranda (encore trop petite pour entrer dans cette catégorie de recensement).

Tableau 3.2 : Répartition de la population selon l'origine ethnique, Rouyn et Noranda, 1961 (Recensement du Canada, 1961)

Municipalité, canton ou subdivision	Noranda	Rouyn	Total
Total	11477	18716	30193
Français	6907	16823	23730
Pays britanniques	2564	732	3296
Europe de l'Est	619	414	1033
Autres pays européens	713	288	1001
Europe de l'Ouest	544	353	897
Scandinavie	84	11	95
Autres	46	95	141

Entre 1961 et 1972, on note une autre baisse de 10 % de la population immigrante à Noranda. Cette tendance lourde s'observe également à Rouyn, où il ne reste plus que 4,8 % de la population d'origine étrangère en 1972 (Larouche, 1974, p. 15). Ajoutons un changement dans les proportions de francophones et d'anglophones, plus particulièrement à Noranda où on trouve 33 % de francophones en 1941, 62 % en 1961 et 72,5 % en 1972. La proportion d'anglophones de Noranda passe, pour sa part, de 45 % en 1941, à 22 % en 1961 et à 20,7 % en 1972 (Larouche, 1974, p. 15).

Les raisons menant à un départ aussi massif sont souvent attribuées à la montée du français et plus particulièrement à la loi 101. Cependant, cette vision doit être nuancée. Comme nous l'observons, la diminution du nombre de personnes d'origine étrangère se produit à partir de la fin des années 1940.

Cela dit, c'est un fait que Rouyn-Noranda s'est francisé rapidement, mais c'est aussi la politique provinciale qui faisait peur. D'ailleurs, en entrevue, Robert Martino et Patricia Chomiak témoignent d'une peur des immigrants quant aux changements politiques pendant les années de ladite Révolution tranquille.

Plutôt la politique provinciale que la francisation de Rouyn-Noranda. Moi, je dis : la politique en premier, la peur en premier, la francisation de Rouyn-Noranda après. C'était la politique qui faisait peur à ces gens-là⁶⁶.

Patricia Chomiak affirme également que les départs sont souvent aussi motivés par un manque institutionnel (notamment au niveau des institutions d'enseignement postsecondaire. Elle pose qu'en dehors des mines qui ferment, poussant les gens à trouver du travail ailleurs, il existe aussi le phénomène des enfants d'immigrants qui

⁶⁶ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Robert Martino, 6 juin 1994.

partent étudier à l'université. Et selon elle, rares sont ceux qui reviennent. Elle ajoute que les parents rejoignent souvent les enfants pour vivre plus près d'eux⁶⁷. Stan Valant, d'origine slovène, affirme dans son entrevue que l'exode est plutôt attribuable à des raisons économiques. Selon lui, ces départs ne seraient pas si nombreux dans une période de prospérité⁶⁸. L'ensemble des entrevues témoignent d'une chose : il ne semble pas y avoir une raison commune de partir.

3. Vie socioculturelle des groupes ethniques

Après ce portrait statistique des communautés, la prochaine section présente brièvement quelques-unes des caractéristiques des communautés dans un portrait plus qualitatif. Premièrement, les émigrants ont leurs raisons de partir de leur pays d'origine. Si on peut difficilement connaître les raisons individuelles, certaines conjonctures donnent certains indices. Dans le cas des Européens de l'Est, une part significative d'entre eux fuit des crises politiques et économiques apportées notamment par le régime soviétique (Beaupré, 1998, p. 6). C'est par exemple le cas des Russes *blancs* fuyant la révolution communiste (Rousson, 2004, p. 10). Ou encore des Polonais qui, après maintes reconfigurations de leurs frontières nationales résultant des différentes guerres, sont loin, en tant que peuple, de connaître un XX^e siècle à la hauteur de la nation qui fut jadis un immense empire. Ces raisons expliquent en partie pourquoi les Polonais représentent une communauté culturelle extrêmement importante dans l'histoire de Rouyn et de Noranda, puisqu'ils font partie intégrante des deux vagues d'immigration. La majorité d'entre eux travaillent à la mine Horne (Beaupré, 1998, p. 13).

⁶⁷ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Patricia Chomiak, 1^{er} juin 1994.

⁶⁸ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Stan Valant, 10 mai 1994.

Des pays de l'Europe de l'Ouest sont également en situation d'instabilité vers la fin du XIX^e siècle. On peut penser par exemple au cas des Italiens qui, entre l'unification nationale de l'Italie en 1861 (*il Risorgimento*) et la Première Guerre mondiale, immigrent par millions en Amérique (Reilly, 1996, p. 31). Ils forment d'ailleurs une communauté très importante dans le Nord-Est ontarien et le Nord-Ouest québécois. On peut également penser aux Irlandais qui vivent à partir de 1921 la guerre civile et l'instabilité politique au lendemain de la fin de la Guerre d'indépendance irlandaise.

Les communautés culturelles les plus nombreuses à Rouyn et à Noranda sont donc originaires de pays marqués par des difficultés politico-économiques. Ces immigrants se regroupent rapidement en communautés. On observe toutefois certaines divisions au sein même de ces dernières, plus particulièrement en ce qui concerne la première vague d'immigration. S'ils ont la même origine, ils n'ont pas toujours des raisons de se rassembler. À titre d'exemple, les Polonais et les Russes se subdivisent en fonction de critères tels que les attitudes politiques, les affiliations religieuses et les vagues migratoires. (Vincent, 1995, p. 382).

Malgré quelques tensions, la cohabitation se vit relativement bien. Notons que l'intégration des nouveaux arrivants se produit dans le cadre d'une vie sociale propre à chaque communauté. Certaines se rassemblent plutôt autour de lieux de culte, d'autres dans des salles communautaires. C'est le cas des Polonais se retrouvant au *Polish Cultural and Educational Club of Rouyn-Noranda* qui est enregistré au Registraire des entreprises du Québec de 1950 à 1987 (Barrette, 2010, p. 9). On sait toutefois que le Club a pignon sur rue dès 1933 à Noranda⁶⁹. On trouve également des traces de

⁶⁹ Ils y organisent soirées folkloriques, danses, soupers, cours de langue, pique-niques, événements sportifs, etc. C'est également le cas des Allemands.

deux *German Halls*⁷⁰, un à Rouyn et un à Noranda⁷¹. *L'Italo-Canadian Club*⁷², pour sa part, change d'emplacement à plusieurs reprises. Les raisons qui poussent aux changements de salle semblent être intimement liées à la taille de la communauté qui varie jusqu'au moment de la fermeture définitive du club en 1979 (Barrette, 2010, p. 8).

Certains groupes sont plus engagés politiquement que d'autres. En ce qui concerne l'organisation des Finlandais de Rouyn, elle est fondée dès le 6 mars 1927. Ils se retrouvent au *Finn Hall*⁷³, situé au 20, rue Noranda⁷⁴. Le premier événement à y être organisé est une soirée-bénéfice tenue le 18 septembre 1927, visant à amasser un fonds de grève pour les travailleurs finlandais⁷⁵. Évidemment, à l'instar de la plupart des autres salles communautaires, il s'y tient également des soirées de danse et des concerts⁷⁶. Le *Ukrainian Labour Temple*, pour sa part, ouvre ses portes dès le début des années 1930⁷⁷. La vie associative y est florissante. La salle est, le premier mai 1932, théâtre d'un grand rassemblement politique à l'occasion de la fête des Travailleurs. Le journal *La Gazette du Nord* fait état d'une véritable émeute à laquelle participent « les communistes de Noranda et de Rouyn qui ont voulu faire une grande manifestation de protestation contre les autorités du pays et contre les moyens

⁷⁰ On sait que le premier se situe au sous-sol du 146, 8^e rue. Ce club était en fonction dans les années 1950 et on y organisait des danses, des bazars, des bals masqués, des cours de langue et des soirées de carte (BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P151,S1,D30, Collection *Historical Society of Rouyn-Noranda*, série documents manuscrits, communautés ethniques).

⁷¹ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P151,S1,D30, Collection *Historical Society of Rouyn-Noranda*, série documents manuscrits, communautés ethniques.

⁷² Ils organisent alors des soupers, des danses et autres événements festifs.

⁷³ En 1947, l'organisme vend la salle qui deviendra le local de la Légion à partir de 1951 (Jonathan Barrette, *Le Babillard*, Vol. 5, No 1, Février 2010, p. 5).

⁷⁴ Aujourd'hui, Mgr Tessier Ouest.

⁷⁵ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P151,S1,D30, Collection *Historical Society of Rouyn-Noranda*, série documents manuscrits, communautés ethniques.

⁷⁶ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Arnold Nieminen, 4 mai 1994.

⁷⁷ Bureau d'enregistrement du Québec, Ville de Rouyn, Bloc 41, lot 228-229.

adoptés pour venir en aide aux chômeurs »⁷⁸. On peut soupçonner une ferveur politique assez grande chez les participants de la manifestation, puisqu'elle tourne vite à l'émeute alors qu'elle reçoit l'ordre de se disperser. Les plus téméraires « tirèrent sur la police des coups de fusil et de revolver et lui lancèrent des pierres et autres projectiles »⁷⁹. Le militantisme, selon l'hypothèse de l'historien Jonathan Barrette, a raison des activités de la salle qui doit fermer ses portes en 1935 (Barrette, 2010, p. 4). On trouve également une deuxième salle communautaire ukrainienne dont le sous-sol est utilisé pour organiser des messes, le rez-de-chaussée servant pour l'organisation de concerts, de fêtes, de salle de pratique pour une chorale, de classe de langue et autres activités⁸⁰.

Outre les salles communautaires, un grand nombre de lieux de culte existe. Certains apparaissent plus vite que d'autres. Les premiers immigrants orthodoxes sont forcés à se joindre à d'autres congrégations religieuses ou à emprunter des lieux de culte pour pratiquer leurs cérémonies (Rousson, 2004, p. 10). Plusieurs facteurs expliquent la construction tardive d'une église orthodoxe selon Rousson, dont « le petit nombre de fidèles, la précarité de leur emploi et leur désir de retourner dans leur pays une fois les problèmes politiques résorbés » (Rousson, 2004, p. 10). Ajoutons la présence d'un prêtre voyageant dans l'ensemble du Nord-Ouest québécois et dans le Nord-Est ontarien qui peut officialiser les cérémonies les plus importantes telles que les baptêmes et les mariages orthodoxes (Rousson, 2004, p. 10). De plus, on observe le

⁷⁸ La Gazette du Nord, vendredi 6 mai 1932, p. 1.

⁷⁹ La Gazette du Nord, vendredi 6 mai 1932, p. 1.

⁸⁰ Olivia Carrier et Al., Le patrimoine bâti de Rouyn-Noranda, recueil de chroniques, Rouyn-Noranda : Comité d'histoire et patrimoine de Rouyn-Noranda, p. 11; Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Mary Rubec, le 6 mai 1994.

même principe ailleurs avec un prêtre ukrainien provenant de Kirkland Lake qui vient officier des messes une fois par mois⁸¹.

Ceci dit, dès 1950, alors que la deuxième vague d'immigration redonne une certaine vigueur aux communautés ukrainiennes et russes, ces immigrants se mobilisent pour se construire respectivement des églises. Malheureusement le départ des fidèles vers Montréal et Toronto diminue significativement l'effervescence autour du culte orthodoxe à Rouyn dans les années suivantes. La fin définitive des services religieux vient avec la mort du prêtre David Shevchenko en 1982 (Rousson, 2004, p. 11). Dans le cas de la communauté juive, notons la présence hâtive (dès 1932, avec seulement une vingtaine de familles dans le secteur) d'une synagogue à Noranda. Par ailleurs, dès le début des villes jumelles, les membres de la communauté juive sont très impliqués dans le développement économique de la région naissante⁸². En effet, les juifs sont très actifs dans le commerce, ouvrant des pharmacies, des grands magasins et des cinémas (Vincent, 1995, p. 383).

Ajoutons que chez les Allemands, si la plupart sont mineurs, on trouve également un grand nombre d'entrepreneurs en construction⁸³. Notons que le rôle majeur de cette communauté est surtout d'aider les nouveaux arrivants de même origine qu'eux à s'adapter à leur nouveau pays⁸⁴. Même chose chez les Italiens. S'ils travaillent pour la vaste majorité d'entre eux dans les mines environnantes, certains œuvrent dans le

⁸¹ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Steve Rubec, 4 mai 1994.

⁸² Ce texte date de 1940 et provient d'un manuscrit inédit conservé aux Archives nationales du Québec : Histoire de Rouyn-Noranda par Albert Leury. Une section du Tome II de l'ouvrage est consacrée à l'histoire de la communauté juive de Noranda.

⁸³ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P151,S1,D30, Collection *Historical Society of Rouyn-Noranda*, série documents manuscrits, communautés ethniques.

⁸⁴ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P151,S1,D30, collection *Historical Society of Rouyn-Noranda*, série documents manuscrits, communautés ethniques.

commerce. C'est notamment le cas de la famille Montemurro qui possède une chaîne d'alimentation importante dans la région (Vincent, 1995, p. 383). La perception selon laquelle les Italiens sont bons commerçants est assez répandue chez les répondants aux entrevues de Benoit-Beaudry Gourd⁸⁵.

Pour leur part, les Finlandais sont reconnus comme étant d'excellents mineurs (et sont généralement avantagés par les politiques d'embauche). Ils sont également propriétaires de nombreux restaurants coopératifs, bains publics et saunas (Vincent, 1995, p. 383). Dans les entrevues avec madame Koivu, Éric Nieminen et Arnold Nieminen, les trois répondants soulignent qu'ils ont la perception que leur communauté est très active dans le commerce. Ils sont couturiers, menuisiers, épiciers ont des magasins et des maisons de pension pour les ouvriers⁸⁶.

Dans le domaine de la restauration, notons la présence de nombreux Chinois. C'est notamment ce que note Rinhold Eder en affirmant qu'on trouve, à une époque, une dizaine de restaurants chinois faisant vivre une dizaine de personnes chacun⁸⁷. L'entrevue avec madame Ludgé Bellegarde est éloquent à ce sujet. Elle a l'impression que son projet de restaurant de repas typiquement canadiens est facilité par le quasi-monopole des Chinois sur les restaurants. Elle considère que c'est facile de leur voler des clients avec une cuisine plus familière⁸⁸. L'entrevue avec

⁸⁵ Corporation de la Maison Dumulon, Collection d'entrevues, Entrevue avec madame Koivu, 14 décembre 1992; BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P133, Entrevue avec Éric Nieminen dans « Les noces d'Or : Groupes ethniques », 1976; Corporation de la Maison Dumulon, Collection d'entrevues, Entrevue avec Arnold Nieminen, 14 mai 1994.

⁸⁶ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P133, Entrevue avec Eric Nieminen dans « Les noces d'or : Groupes ethniques », 1976; Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Arnold Nieminen, 4 mai 1994.

⁸⁷ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Rinhold Eder, 09 mai 1994.

⁸⁸ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P108, Entrevue avec Ludgé Bellegarde, 1976.

Éric Nieminen appuie cette perception. Il ajoute qu'un grand nombre de Chinois sont à travailler dans les buanderies. Selon lui, c'est une population qui souffre beaucoup de discrimination⁸⁹.

Finalement, certaines communautés se font moins remarquer que d'autres. Peu de traces de la présence des Français sont restées. Monsieur Briselbout, originaire de France, affirme que le nombre de ses compatriotes dans les villes jumelles est assez élevé, quoiqu'ils ne représentent pas un pourcentage énorme dans l'ensemble de l'immigration se trouvant sur place. Il affirme qu'il n'a pas eu connaissance de l'existence d'événements ou de manifestations culturelles du groupe ethnique français⁹⁰.

4. Langues parlées à Rouyn et à Noranda

Ajoutons que ce ne sont pas uniquement les affinités ou les conflits qui divisent les communautés. Dans l'entrevue avec Éric Nieminen, ce dernier affirme avoir l'impression que ses compatriotes éprouver quelques difficultés à tisser des liens avec d'autres communautés à cause de la barrière linguistique : peu d'entre eux parlent bien le français et l'anglais⁹¹. Ceux qui surmontent cette barrière le font la plupart du temps en se tournant vers l'anglais.

L'entrevue avec le Père Caufield, curé catholique anglophone, démontre que cette perception est partagée. Il affirme que dans sa paroisse *Blessed Sacrement*, la moitié de ses ouailles proviennent de pays européens. Son impression est que les Polonais,

⁸⁹ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P133, Entrevue avec Eric Nieminen dans « Les noces d'or : Groupes ethniques », 1976.

⁹⁰ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P22, Entrevue avec monsieur Briselbout, 1976.

⁹¹ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P133, Entrevue avec Eric Nieminen dans « Les noces d'or : Groupes ethniques », 1976.

les Croates, les Hollandais et les Italiens qui fréquentent sa paroisse s'intègrent à la société en anglais⁹². De plus, l'église anglicane *St Bede's*, selon le Révérend Anddie, organise des pique-niques et des excursions auxquels participent un grand nombre de non-protestants et même quelques juifs (Lougheed, 1986, p. 7). C'est d'ailleurs le projet des pasteurs protestants d'intégrer les nouveaux arrivants. Ils tentent de créer le plus de rapprochements possible avec ces derniers, acceptant même de prêter leurs églises pour des rituels religieux autres que protestants. Les prêtres catholiques anglophones ont des pratiques semblables.

À Rouyn, les Finlandais luthériens vont à l'église anglicane de *St Bede's*. Les Lettons, arrivés en 1948, fréquentent l'Église unie. Les Yougoslaves se partagent en deux groupes : les Serbes, orthodoxes, fréquentent l'Église anglicane, tandis que les Croates privilégient l'église catholique *Blessed Sacrament* de Noranda, tout comme les Polonais. Presque tous s'intègrent à la communauté anglophone (Vincent, 1995, p. 337).

On trouve donc chez les communautés religieuses anglophones une volonté d'intégrer les nouveaux arrivants avec la mise en place d'actions concrètes allant dans ce sens. L'anglais s'impose rapidement comme langue du commerce, du travail et d'un grand nombre d'institutions alors que le français est d'abord une langue commune d'une minorité dans les villes jumelles. Maria Witko, d'origine russe et ne parlant ni français ni anglais, déclare que l'ensemble de la population, dont les francophones, lui parle systématiquement en anglais. Elle s'intègre donc par l'apprentissage de cette langue⁹³. À l'instar de cette dernière, Arnold Nieminen affirme que le choix de l'école anglaise dépend généralement de la nationalité des parents et que, sauf exception, les immigrants envoient tous leurs enfants dans le

⁹² BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P133, Entrevue avec le Père Caufield dans « Les noces d'or : Groupes ethniques », 1976.

⁹³ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Maria Witko, 3 mai 1994.

système d'éducation protestant⁹⁴. Monsieur Vanek, pour sa part, pose que les Canadiens français ont le réflexe de lui parler en anglais pendant la première année où il est employé, même si ce dernier parle très bien français. Il ajoute que, sans parler de ghetto, la plupart des immigrants vivent surtout en groupe et partagent leurs activités sociales principalement entre eux. Il a également l'impression que les gens originaires de l'Europe de l'Ouest, notamment de la France, de la Belgique, du Luxembourg et de la Suisse, éprouvent beaucoup moins de difficultés à se mêler aux Canadiens⁹⁵. Marie-Claude Leclerc, originaire du nord de la France affirme n'avoir eu que très peu de contacts avec les milieux anglophones. Il faut toutefois préciser qu'elle ne travaille pas dans l'industrie minière où l'anglais reste couramment utilisé à l'époque de son arrivée à Rouyn⁹⁶.

Lorsque la diversité des communautés culturelles commence à diminuer, les habitants qui restent perçoivent moins de cohésion sociale au sein des groupes. C'est notamment le cas d'Eric Nieminen qui déclare en entrevue que les Finlandais de sa communauté arrêtent, pendant le déclin de leurs effectifs, de se rassembler entre eux. Ils organisent désormais leurs loisirs chacun de leur côté⁹⁷.

5. Urbanisation de la région et exode des communautés culturelles

À partir du milieu du XX^e siècle, de grands mouvements démographiques à l'intérieur de la région se profilent. La région est toujours plus rurale que la moyenne québécoise. Le taux de croissance démographique remarquable des années de la

⁹⁴ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Arnold Nieminen, 4 mai 1994.

⁹⁵ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P133, Entrevue avec monsieur Vanek, 1976.

⁹⁶ Corporation de la Maison Dumulon, Collection d'entrevues, Entrevue avec Marie-Claude Leclerc, 31 mai 1994.

⁹⁷ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y, P34, S2, P133, Entrevue avec Eric Nieminen dans «Les noces d'or : Groupes ethniques», 1976

colonisation et du front pionnier commence à décroître significativement à partir de la fin des années 1940. Durant cette décennie, l'accroissement de la population est en moyenne de 30 % par année. Ce taux s'élevait à 143 % dans les années 1930 (Jean-Pierre Marquis et Mercier, C., 1995, p. 483).

Cependant, la proportion de la population urbaine connaît également une augmentation plus marquée que dans le reste de la province (25 % pendant les décennies de 1950 et 1960). Durant ces vingt années, la population des villes de la région augmente de 24 000 individus (18 000 de ce nombre dans les quatre villes principales, soit Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Amos et La Sarre) alors que la croissance totale de la région n'atteint que 12 000 habitants (Jean-Pierre Marquis, & Mercier, C., 1995, p. 488). Autrement dit, alors que les villes prennent de l'ampleur, ce sont les zones rurales qui se dépeuplent progressivement (Jean-Pierre Marquis, & Mercier, C., 1995, p. 488).

Une émigration massive s'observe en Abitibi-Témiscamingue à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle. Malgré une vague d'immigration importante (environ 2500 personnes en provenance de l'étranger) pendant la décennie allant de 1951 à 1961 (Recensement du Canada, 1961), le solde migratoire de la région est négatif (pendant les années 1950, cette réalité est d'autant plus marquée dans les secteurs de Rouyn, de Noranda et du Témiscamingue). Il faut attendre 1980 pour obtenir à nouveau, et ce, de manière éphémère, un solde migratoire positif (ibid, 1995, pp. 496 et 497).

Dans l'ensemble de la région, dans les années 1940, les communautés culturelles maintiennent un taux de croissance près des 10 %. Elles ne peuvent cependant pas soutenir leur proportion démographique relative parce que les Francophones

connaissent une forte croissance. C'est cependant à partir de 1951 que les communautés culturelles expérimentent une décroissance réelle (Mercier et Marquis, 1995, p. 500). Les Anglophones sont également en recul à partir des années 1950. Cependant, malgré la minorisation progressive des anglophones et des allophones, les services de base (éducation, information, loisirs) restent facilement accessibles en anglais. Par ailleurs, la langue de travail reste majoritairement l'anglais pendant les premières décennies de la deuxième moitié du XX^e siècle. Il n'est pas rare de voir des commerces, des entreprises et même des clubs sociaux appartenant à des immigrants et s'affichant en anglais (Mercier et Marquis, 1995, p. 501).

Conclusion

Ainsi, à la lumière de ce chapitre, on peut conclure que la mobilité de la population, et plus particulièrement celle des travailleurs miniers, est extrêmement grande. Le projet migratoire qui amène les Canadiens français vers le Nord n'est pas imprégné de la même logique que les raisons qui poussent les immigrants internationaux à venir s'établir de manière plus ou moins permanente à Rouyn et à Noranda. Les flux migratoires sont constants et très significatifs. La proportion d'immigrants vivant à Rouyn et à Noranda reste donc importante jusque dans les années 1960 parce que de nouveaux arrivants remplacent constamment ceux qui quittent les villes jumelles. Ce n'est cependant plus le cas après 1960 et de profonds changements démographiques surviennent, comme nous l'avons décrit dans ce chapitre. En plus de la diminution des entrées d'immigrants en région, ajoutons que les villes de Rouyn et de Noranda se peuplent de plus en plus de Canadiens français. La proportion des populations nées en dehors du pays dans les villes jumelles connaît une brusque réduction. Finalement, par le bref aperçu de différentes communautés, nous constatons l'existence non seulement de personnes de plusieurs origines, mais également leur regroupement en

diverses communautés et l'importance pour ces dernières de la valorisation de leur culture d'origine.

CHAPITRE IV

MOBILITÉ, MOTIVATIONS, PROJETS MIGRATOIRES ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

1. Migrations et mobilité à l'ère moderne

Dans cette section, nous analysons comment, à l'ère moderne, apparaissent les conditions d'une mobilité accrue des populations, permettant de croiser à Rouyn et à Noranda, des individus venus de partout dans le monde pour se retrouver dans ces villes naissantes cachées derrière un épais manteau de conifères, en extrême amont du réseau hydrographique.

Les rumeurs disséminées de par le monde concernant des possibilités d'amélioration des conditions socioéconomiques, le déclin séculaire du prix des transports et du temps de déplacement, le détachement des sujets face à leur terre natale et la plus grande liberté de mouvement qui s'en résulte constituent tous des facteurs qui participent à une mobilité sans précédent. C'est d'ailleurs également ce qui se produit avec les ruées vers l'or aux États-Unis qui déclenchent le plus grand mouvement de populations depuis les croisades (Latapie, 2001, p. 134).

Pour comprendre le mode par lequel les communautés culturelles se forment puis se reproduisent dans le Nord-Ouest du Québec, nous nous intéressons également à la construction de la citoyenneté canadienne comme aboutissement d'une démarche de sédentarisation en terre d'accueil. La visibilité des communautés culturelles est, en notre sens, augmentée par ce facteur particulier : la forme symbolique particulière que prend la citoyenneté au Canada encourage le maintien des particularismes et la transmission en sol canadien de traditions culturelles d'origines diverses.

Cependant, cette intégration se produit parallèlement à un exode des communautés culturelles de Rouyn et de Noranda. Si un grand nombre d'émigrants retournent dans

leur pays d'origine, une partie de ces derniers rejoignent plutôt une destination significative pour eux en fonction de leur réseau diasporique respectif.

Les processus de déterritorialisation nationale et de reterritorialisation locale participent aux transformations et la multiplication des diasporas. Les transformations et la multiplication de ces réseaux nous aident à comprendre la mobilité à travers de nouvelles dynamiques d'organisation sociale (Vatz-Laaroussi, 2009, p. 73). C'est pourquoi, après avoir expliqué les raisons qui poussent les immigrants à s'installer dans le Nord-Ouest québécois, la manière dont les communautés prennent forme et dont elles participent à la vie culturelle de Rouyn et de Noranda et leur rapport à l'intégration politique, nous terminons ce chapitre avec une analyse du type de réseaux que la majorité des immigrants qui transitent par Rouyn et Noranda rejoignent ultimement.

1.1. Modernité économique et impacts sur la mobilité des individus

Premièrement, pour mieux comprendre les raisons qui attirent tant de gens dans le nord-ouest de la province, rappelons qu'un phénomène influençant significativement la mobilité des individus caractérise la venue de la modernité économique. Comme le note déjà Georg Simmel à la fin du XIX^e siècle, traditionnellement, « une liaison locale et étroite se maintient entre la personne et la propriété » (Simmel, 2007, p. 22).

Au sens du philosophe, cet état de choses change radicalement avec l'apparition de l'économie de l'argent. L'unité entre la subjectivité humaine et ses possessions, les temps modernes la détruisent. Ils font, d'une part, reposer la personne sur elle-même et lui accordent une liberté de mouvement intérieure et extérieure sans précédent. En contrepartie, les temps modernes confèrent aux contenus de vie matérielle une objectivité également sans précédent : de plus en plus, les lois propres aux choses

exercent leur domination dans la technique, dans les organisations de toute nature, dans les exploitations et dans les professions, et les affranchissent des personnalités individuelles qui déteignent traditionnellement sur elles (Simmel, 2007, p. 22). Ce grand mouvement de la modernité est crucial pour comprendre le désenracinement des populations et la multiplication des migrations individuelles. Si le détachement des individus envers leur propriété leur permet une plus grande amplitude de mouvement, qu'est-ce qui les motive à se déplacer?

Marx dans *Le Capital*, souligne également ce processus de séparation entre le travailleur et la propriété de ses conditions de travail. Il ajoute que cela permet aux populations de « devenir libre vendeur de force de travail, portant sa marchandise partout où elle trouve un marché » (Marx, 2009, p. 805). Le motif principal de déplacement est, dans cette optique, de trouver l'endroit où le marché permet de vendre sa force de travail.

Cela expliquerait pourquoi l'origine des immigrants travaillant dans les mines correspond à des endroits qui vivent une situation économique difficile. L'œuvre de Robert Harney, historien de l'immigration canadienne, permet de comprendre le rôle central de la chaîne migratoire et à la replacer dans son contexte socioéconomique. Il prend l'exemple des Italiens du sud qui quittent l'Italie entre 1870 et la Première Guerre mondiale. Ces derniers procèdent à un choix rationnel entre l'émigration et des difficultés économiques importantes. Le sud de la nation est alors pauvre, surpeuplé et relativement mal administré et l'Amérique apparaît comme une terre riche et sous-peuplée (Harney, 1977, p. 42). Les sans-emploi du monde cherchent un lieu où ils pourront vendre leur force de travail au meilleur prix possible.

Cette perspective, bien que réductrice et économiciste, est historiquement la plus répandue dans l'historiographie témiscabitiennne pour expliquer le déplacement massif de populations vers l'Abitibi minier. C'est en grande partie justifiable puisque le moteur économique principal de la vaste majorité des villes qui longent la Faille de Cadillac est l'extraction minière qui nécessite beaucoup de main-d'œuvre rémunérée à un salaire dépassant largement la moyenne de l'époque. La majorité des immigrants venus dans la région pendant le front minier travaillent effectivement sous terre ou dans des métiers liés à la construction, une main-d'œuvre nécessaire à l'expansion massive des agglomérations (Reilly, 1996, p. 86). L'éloignement de cette contrée et le nombre de mines qui s'y trouvent créent un marché local de l'emploi où la mobilité interrégionale de la main-d'œuvre s'avère un phénomène important. L'Abitibi minier se développe donc au gré des entreprises qui investissent en région pour créer des mines⁹⁸. Si davantage de gens vivent le long de la Faille quelques années après l'ouverture des premières mines, nombre d'emplois restent disponibles dans une variété grandissante de domaines. Paradoxalement, on peut nuancer ce phénomène à partir d'une étude de Baskerville et Sager qui notent que les chômeurs, qui devraient logiquement être en déplacement pour échanger leur force de travail contre un salaire, ont souvent moins de possibilités de se déplacer (Baskerville et Sager, 1998, p. 81). Gaurdeau, commentant cette étude, ajoute que le travailleur non qualifié peut être craintif de quitter son emploi, car cela l'expose à un licenciement impromptu, de la même manière que le travailleur qualifié peut rester plus longtemps chez le même employeur alors que son expérience et ses revenus favoriseraient justement son déplacement (Gaudreau, 2003, p. 33). Ainsi, un grand nombre d'enjeux, en dehors des emplois disponibles, influencent la mobilité des individus.

⁹⁸ À titre d'exemple, ces dernières se comptent en nombre de trois en 1930, quinze dès 1935 et trente en 1940 (Simard, 2008, p. 1).

Parallèlement à ces transformations, ajoutons le développement exponentiel dans le domaine des communications, dans lequel l'information d'abord écrite, puis diffusée sous forme d'ondes porteuses, atteint un public de plus en plus large (Zolberg, 1994, p. 41). La rumeur des ruées minières, pouvant aisément être interprétée comme une possibilité d'enrichissement rapide, se répand dans le monde de plus en plus facilement. Or, les échos d'une ruée minière dans le cas de l'Abitibi résonnent largement par le biais notamment du rapport annuel de l'*Ontario Bureau of Mines* suggérant que la ceinture minéralisée sur laquelle se situent les mines d'or du Nord ontarien se prolonge fort probablement de l'autre côté de la frontière provinciale. Ajoutons à cela d'autres médias, tels que le très populaire *Star* de Montréal (16 novembre 1922, p. 2), et le Bureau des mines du Québec qui favorisent autant que faire se peut la prospection (Villemure, 1971, p. 4 à 16). Alertés par la rumeur, les grands syndicats miniers se mettent bientôt en marche et l'accaparement des *claims* commence (Gourd, 1995, p. 289).

1.2. Réseaux modernes

Aristide Zolberg, politologue et historien spécialisé dans le champ des migrations, brosse le portrait d'un phénomène structurel important propre au contexte sociohistorique qui nous intéresse. Notons premièrement que la constitution de grands réseaux de migration est accélérée à partir de la seconde partie du XIX^e siècle avec la propagation de la locomotion à vapeur. Aux labyrinthes de chemins de fer qui se multiplient sur les cartes géographiques, ajoutons l'apparition progressive des grands paquebots transatlantiques à vapeur, la multiplication des moteurs à explosion à partir du XX^e siècle ainsi que, ultimement, l'apparition de l'avion. L'ensemble de ces nouvelles technologies participent à rapprocher des populations que l'espace séparait jusque-là (Zolberg, 1994, p. 41).

Ajoutons encore que les déplacements diffèrent des migrations puisqu'il ne s'agit pas uniquement d'un mouvement individuel dans l'espace, mais bien de la traversée d'une frontière qui est aussi bien physique que culturelle (Zolberg, 1994, p. 41). Si le mouvement perdure dans le temps, il peut également conduire à un changement de communauté politique pour le migrant qui devient sédentaire dans une nouvelle culture (Zolberg, 1994, p. 41). De vastes réseaux diasporiques se créent donc à partir de points d'ancrage plus ou moins durables dans le temps.

Le concept de capital social⁹⁹ s'avère important pour nuancer, ou du moins enrichir, la perspective économiciste brièvement exposée ci-dessus. Les travailleurs engagés par l'industrie minière représentant une part significative de la population des villes et villages de la Faille de Cadillac, il est évident que les déplacements des travailleurs miniers influencent la mobilité du reste de la population, notamment par les liens familiaux et les réseaux sociaux entre les personnes de même origine. La mobilité des travailleurs engendre des effets collatéraux importants sur leur famille, les proches qui viennent les rejoindre, les informations sur leur région d'accueil qui transitent vers leur ville d'origine, etc. C'est en quelque sorte, dit Vatz-Laaroussi, de comprendre l'histoire des migrations dans le cadre d'une démarche interactionniste, interprétant la mobilité à partir des liens entre les acteurs et par les trajectoires qui résultent de l'élaboration de leurs réseaux (Laaroussi, 2009, p. 74).

J. S. Macdonald et Leatrice D. MacDonald décrivent cette réalité par le concept de *Chain migration*. Les migrations seraient des mouvements influencés par les relations

⁹⁹ Décrit par Pierre Bourdieu comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances et d'interreconnaissance; [...] le volume du capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auxquels il est lié » (Bourdieu, 1980, p. 2 et 3).

entre individus. Les premiers partis pavent la voie pour les immigrants qui viennent ensuite les rejoindre. Ayant reçu d'abord de leur réseau les informations concernant les opportunités d'amélioration de leur condition socioéconomique et une possibilité de se déplacer physiquement (souvent subventionnée par les immigrants du même réseau vivant déjà le pays d'accueil), ils sont reçus chez des connaissances qui leur fournissent leur premier logement et leurs premières possibilités d'emplois¹⁰⁰. C'est d'ailleurs ce mouvement qui explique la manière dont les « Petites Italie » sont souvent composées d'une forte proportion d'immigrants provenant du même village ou de la même région (J.S. MacDonald et L. MacDonald, 1964, pp. 83 et 84). Évidemment, ce n'est pas un hasard si autant d'Italiens, d'Irlandais ou de Polonais s'exilent de leur terre natale. Ces relations sociales de proximité aident toutefois la personne qui fuit la misère à choisir sa destination, Rouyn ou Noranda dans le cas présent, et à échanger et parfaire ses connaissances sur le marché du travail et les emplois disponibles sur place. C'est le cas de Bert Bonapace dont l'oncle possède un restaurant. Il fait venir ses deux sœurs d'Italie, puis son neveu qu'il parraine pour faciliter le processus d'immigration. Il lui offre son premier emploi, des contacts et un logis¹⁰¹. Carl Nesteruk, pour sa part, vient à Rouyn pour rejoindre son père. Ce dernier

¹⁰⁰ Les chercheurs distinguent ici ce concept avec celui d'*Impersonally organized migration*, lequel ils définissent comme un mouvement basé sur le recrutement et l'assistance impersonnelle. On observe ce type de migration dans l'après-guerre. On la caractérise par une sélection, un transport, un accueil et une embauche faits par des organisations gouvernementales, de petits employeurs, de grandes entreprises, des compagnies de transports, des sociétés immobilières, etc. (J.S. MacDonald et L. MacDonald, 1964, p. 83). C'est de cette manière qu'une proportion significative des gens participant à la deuxième vague d'immigration se sont installés à Rouyn et à Noranda à l'après-guerre, recrutés directement dans les camps de réfugiés européens par des représentants d'entreprises minières. C'est le cas du mari de Maria Witko qui déclare en entrevue qu'il a été recruté pour le compte de la mine *Waite Amulet*. Les détails logistiques de son voyage et de son emploi sont réglés d'avance de manière impersonnelle. Son mari et elles ne connaissent que peu de chose du pays où ils immigreront avant leur départ. Ce dernier arrivera six mois avant elle et facilitera par la suite son immigration. C'est également le cas de nombreux autres répondants (Corporation de la Maison Dumulon, Collection d'entrevues, Entrevues avec Maria Witko, Mary Skawki, Marie-Claude Leclerc).

¹⁰¹ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Bert Bonapace, 26 mai 1994.

ouvre une laiterie après quelques années à l'emploi du *National Transcontinental*. C'est ainsi qu'il facilite la venue de sa famille et leur garantit un logis dès leur arrivée. C'est également son père qui lui propose son premier emploi¹⁰². À l'instar de ces derniers, Enna Kernc vient rejoindre son mari ayant déjà un emploi et un logement dans les villes jumelles¹⁰³. Les liens entre individus favorisent la création rapide d'un réseau de contacts professionnels, aidant à être embauché ou recommandé par un proche (Bernier et Laaroussi, 2012, p. 101).

De plus, comme le souligne Bruno Ramirez, l'histoire sociale n'accorde que trop peu d'importance à l'aspect de l'industrialisation qui concerne le rapport entre le phénomène migratoire et le développement des marchés du travail. Il en revient trop souvent à l'histoire économique de se préoccuper de ces phénomènes. Cependant, la tendance néo-classique à ne voir que l'acte par lequel le travail est échangé contre un salaire ne rend pas compte des dynamiques sociales, démographiques et culturelles plus vastes. En effet, cet échange d'argent contre la force de travail n'est d'abord possible parce que des individus et des familles formant parfois, comme c'est le cas ici, des communautés entières franchissent d'abord des frontières culturelles et géographiques, des océans, des chaînes de montagnes et ainsi de suite (Ramirez, 1991, p. 85).

1.3. Projet migratoire; au-delà du désir de prospérité, le désir de vivre quelque part

Sauf exception, un projet migratoire comprend un choix de destination. Il peut sembler contre-intuitif de choisir le Nord du Québec comme dessein pour un

¹⁰² Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Carl Nesteruk, 13 mai 1994.

¹⁰³ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Enna Kernc, 14 octobre 1992.

Européen fraîchement débarqué. Pourtant, cette région à l'époque des deux grandes vagues d'immigration jouit d'un capital d'attraction très grand. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'employabilité¹⁰⁴ s'avère souvent le principal facteur qui les attire. Il existe aussi d'autres critères primordiaux au sens de Bernier et Laaroussi, dont la circulation de l'information sur les offres et la demande d'emplois disponibles (Bernier et Laaroussi, 2012, p. 100).

Parmi les immigrants qui viennent travailler dans le Nord-Ouest québécois, la majorité n'y est que de passage. C'est d'ailleurs un phénomène relativement documenté que celui de la grande mobilité des différentes communautés immigrantes du Nord-Est ontarien et du Nord-Ouest québécois¹⁰⁵. Si la région minière leur paraît attirante, son capital de rétention est manifestement très faible.

En ce sens, le cas des immigrants de Rouyn et de Noranda est particulier, puisque les communautés culturelles sont très présentes seulement pendant environ trois décennies. Pendant ces années, le taux de rétention des immigrants arrivés entre 1920 et 1950 reste bas, comme nous le présentons au chapitre précédent. La plupart d'entre eux ne passent que très peu de temps dans les villes jumelles.

Si on ne peut suivre les individus à la trace, la durée de l'embauche à la mine est un élément statistique important pour cette facette de l'histoire trop peu documentée. Gaudreau démontre qu'un travailleur sur cinq peut aisément être engagé à plusieurs reprises dans une même mine. Il établit également que la durée de la première

¹⁰⁴ Ici utilisé en tant que « la capacité d'un individu à s'insérer en emploi » (Gazier, 2008, dans et Vatz-Laaroussi, 2012, p. 2).

¹⁰⁵ Le lecteur intéressé par la mobilité des immigrants du Nord-Est ontarien et du Nord-Ouest québécois peut se référer aux travaux de Reilly, de Simard, de Gaurdeau, de Gourd ainsi que de Faucher. Les références complètes se trouvent toutes en bibliographie du présent ouvrage.

embauche est de moins de six mois pour le deux tiers des effectifs de la mine Horne entre 1926 et 1930. Pendant les années 1930¹⁰⁶, ce sont les deux tiers qui restent moins de 2 ans. Des résultats semblables ressortent de ses recherches sur l'Inco, une mine du Nord de l'Ontario (Gaudreau, 2003, p. 158).

Les communautés culturelles qui perdurent le plus longtemps le font avec un petit noyau de pionniers qui s'installent de manière plus durable et un grand nombre d'individus qui se succèdent, restant au maximum quelques années et assurant pour un temps, la visibilité de leur communauté respective. Dans le cas de Rouyn et de Noranda, à partir des années 1960, les émigrants ne sont plus remplacés par des immigrants, s'en suivant une rapide perte de visibilité des communautés culturelles. Pour reprendre le modèle d'Alfred Schultz, la posture d'une part significative des immigrants vivant à Rouyn et à Noranda avant les années 1950 n'est pas ici celle de ceux qui désirent se joindre à la communauté d'accueil. Ces derniers ne sont pas nécessairement mobilisés par la participation accrue à la collectivité, au contraire, ils vivent encore un attachement très fort à leur nation d'origine.

Les distances qui se relativisent ne produisent pas que de l'immigration à Rouyn et à Noranda, mais également beaucoup de départs. Il est d'ailleurs important de noter que la mobilité est non seulement interrégionale, mais qu'il existe également des phénomènes migratoires continentaux et transatlantiques importants. Grand nombre d'immigrants européens font quelques aller-retour, du Nord-Ouest québécois ou du Nord ontarien vers les vieux pays. C'est le cas notamment du père d'Arnold Nieminen qui retourne en Finlande à trois reprises avant d'en revenir avec sa femme. Il garde

¹⁰⁶ La crise a comme effet de diminuer le nombre de travailleurs restant moins de six mois. Cependant, ils sont encore nombreux à partir rapidement. Cela dit, on voit progressivement augmenter une catégorie; ceux qui font du travail minier une carrière (Gaudreau, 2003, p. 159).

d'ailleurs contact tout au long de sa vie avec sa famille restée en Europe¹⁰⁷. Madame Enna Kernc voyage également à quelques reprises entre Rouyn et son pays d'origine, l'Autriche¹⁰⁸.

De plus, une fois qu'un capital suffisant est gagné de par le travail minier, certains travailleurs retournent dans leur pays d'origine, rejoignent des membres de leur famille, peu importe où ils se trouvent, ou se redirigent vers les grands centres tels que Toronto. C'est d'ailleurs de cette manière que monsieur Vanek perçoit le départ de nombreux immigrants. Il affirme qu'il est possible de les retrouver quelques années après leur départ dans l'ensemble du Canada, la plupart quittant les mines pour exercer de nouveau leur premier métier¹⁰⁹.

Malheureusement, nous ne pouvons pas établir les destinations de départ que choisissent les immigrants à des époques où les statistiques sur ces données ne nous offrent qu'un portrait largement incomplet. Ce phénomène, confirmé par plusieurs, mais peu étudié de manière quantitative, n'est pas propre au Québec. Plusieurs auteurs se penchent sur le cas de la migration des Italiens. L'Américain Frank Thistlethwaite, dans *Migration from Europe Overseas in the Nineteenth and Twentieth Centuries* (Thistlethwaite, 1991, p. 25), établit qu'en quatre décennies (de 1880 à 1920), les retours des États-Unis vers l'Italie représentent plus de la moitié des départs. Pour chaque centaine d'Italiens quittant leur pays en direction du pays de l'Oncle Sam, 52 font le voyage en sens inverse (Reilly, 1996, p. 32). L'historien Robert Harney, spécialiste de l'histoire de l'immigration canadienne, pose que seulement en

¹⁰⁷ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Arnold Nieminen, 6 mai 1994

¹⁰⁸ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Enna Kernc, 14 octobre 1992

¹⁰⁹ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P133, Entrevue avec monsieur Vanek, 1976

1906, 435 000 Italiens migrent vers les États-Unis et 158 000 en partent pour retourner en Italie (Harney, 1977, p. 42). Évidemment, les registres des entrées vers les États-Unis utilisés pour ces travaux ne distinguent pas les voyageurs temporaires des immigrants permanents. Il est difficile d'évaluer à quel point les émigrants eux-mêmes font cette distinction (Reilly, 1996, p. 32). Nancy Green note par ailleurs que généralement, on observe une corrélation favorisant un taux élevé de retour au pays dans les cas où les écarts de sexe sont importants dans un groupe (Green, 1994, p. 51). Autrement dit, les hommes repartent plus souvent que les femmes, surtout s'ils sont les représentants majoritaires de la diaspora (Reilly, 1996, p. 32).

Les raisons du retour varient et dépendent notamment du projet migratoire, des attentes face au pays d'accueil et de son capital de rétention. Notons que le projet migratoire d'une portion significative des immigrants comprend le retour au pays après quelques années, le temps de constituer un capital suffisant pour un nouveau départ. Cependant, les raisons de retourner dans son pays d'origine peuvent également venir d'un mécontentement ou d'une déception face à la société d'accueil. Inversement, l'immigrant peut accumuler suffisamment de capital pour garantir une amélioration de sa condition économique une fois sa terre natale regagnée (Reilly, 1996, p. 33). Par ailleurs, la situation politique et économique dans le pays d'origine joue certainement une influence significative sur le choix d'y retourner ou non.

Nuançons cependant cette perception. Parmi les immigrants qui sont restés le plus longtemps, la plupart perdent leur visibilité par leur inclusion progressive à la culture canadienne-française. C'est d'ailleurs l'impression que Sandy Montemurro, d'origine

italienne, a de sa communauté. Selon lui, les Italiens s'intègrent massivement, perdant leurs particularismes culturels par l'assimilation à la culture majoritaire¹¹⁰.

En définitive, en ce qui concerne plus précisément l'histoire des flux migratoires les plus importants de la province de Québec, ajoutons que trois grands axes de migrations sont déjà bien implantés dès le début du XIX^e siècle. Le premier est le mouvement des Canadiens français vers le nord des États-Unis. Le deuxième, la colonisation déplaçant vers le nord une partie de la population de la Vallée du Saint-Laurent. Finalement, le mouvement amenant de grandes vagues d'immigration européenne vers le Québec (Ramirez, 1991, p. 86). Ce sont les deux derniers mouvements qui convergent vers les villes jumelles qui nous intéressent le plus ici. Mais quelle forme prend l'intégration dans cette région naissante? L'intégration au travail est rapidement réglée dans la plupart des cas. Cependant, l'intégration politique et culturelle, comme nous l'analysons dans la section qui suit, s'avère plus tardive.

1.4. Citoyenneté moderne

Nous ne savons pas en quelle proportion les immigrants transitant par Rouyn et Noranda deviennent citoyens canadiens. Pour autant qu'on sache, ils accomplissent, pour bon nombre d'entre eux, le processus de naturalisation ailleurs. Cependant, en ce qui concerne Rouyn et Noranda, peu d'entre eux posent ce geste à la fois symbolique et formel d'intégration aux institutions politiques de leur société d'accueil. Cela témoignerait-il d'un faible sentiment d'appartenance à la région? Plus largement, qu'est-ce que devenir citoyen signifie pour eux?

¹¹⁰ BAnQ, Rouyn-Noranda, 08Y,P34,S2,P133, Entrevue avec Sandy Montemurro, 1976.

Dans une société démocratique moderne, le lien entre les individus n'est plus, en principe, religieux, dynastique ou ethnique. Appartenir à la même société, se définit aujourd'hui davantage par le fait d'être citoyen d'une institution étatique partagée. Une société de citoyens, c'est l'idée que chacun d'eux participe à la même souveraineté, qu'ils aient droit au même respect, que les relations sociales qui se manifestent entre eux se produisent dans un cadre assurant idéalement l'égalité de tous (Schnapper, 2000, p. 11). Ce principe se trouve d'ailleurs inscrit dans la notion de démocratie dès ses balbutiements. Jean-Pierre Vernant, historien français spécialiste de la Grèce antique rappelle à juste titre que l'invention de la cité grecque, la *polis*, c'est également l'invention du concept même de citoyen. En effet, la *polis*, c'est l'idée d'une communauté de citoyens organisés politiquement; une société politique abstraite concrétisée par des individus; une utopie créatrice fondée sur l'idée de l'égalité des citoyens en tant que citoyens, peu importe leurs différences et les inégalités entre eux¹¹¹. (Schnapper, 2000, p. 12).

« Ceux qui composent la cité, si différents qu'ils soient par leur origine, leur rang, leur fonction apparaissent d'une certaine façon semblables les uns aux autres » (Jean-Pierre Vernant, 1962, p. 56, cité dans Schnapper, 2000, p. 12).

Comme le pose Joseph Yvon Thériault, l'homme ainsi décrit est dessoudé de son appartenance à une communauté substantielle (Thériault, 2007, p. 280). Il est cependant incorporé dans une communauté de citoyens plus abstraite, mais néanmoins structurante. Comme le pose déjà Tocqueville lors de son voyage en Amérique, cet état de fait est propre à un des grands phénomènes sociaux structurants de la modernité qu'est la démocratie. La citation suivante marque bien cette idée.

¹¹¹ Évidemment, l'idée de la démocratie grecque omet de parler des métèques, des esclaves et des femmes. Le principe de communauté de citoyens remonte néanmoins à cette époque.

Non seulement la démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, mais elle lui cache ses descendants et le sépare de ses contemporains; elle le ramène sans cesse vers lui seul et menace de le renfermer enfin tout entier dans la solitude de son propre cœur (Tocqueville, 1992, p. 99).

Non seulement ce phénomène augmente la possibilité des individus de s'éloigner de leurs terre et culture natales, mais elle diminue également d'une certaine manière les probabilités d'appropriation d'une nouvelle appartenance à une société d'accueil. De plus, le cas de la citoyenneté canadienne présente une particularité supplémentaire dans la forme symbolique que prend sa citoyenneté; elle ne vise pas à intégrer au sein d'une culture de convergence les particularismes, mais encourage leur reproduction.

1.5. Construction de la citoyenneté canadienne et rapport à l'immigration

La citoyenneté, dans sa conception générale, ne s'applique évidemment pas de la même manière d'un pays à l'autre. L'acte de naturalisation n'a pas la même valeur symbolique autour du globe. En ce qui concerne plus spécifiquement le Canada, comme le soulignent Duchastel, Bourque et Armony, « le Canada n'a jamais symboliquement constitué une véritable communauté politique, et l'État canadien s'est d'abord et avant tout reproduit sur la base de la reconnaissance de sa diversité » (Duchastel, Bourque et Armony, 2005, p. 16). L'exemple de Stan Valant est significatif. Ce dernier est citoyen canadien. Cependant, quand on lui demande s'il se sent Slovénien ou Canadien, Valant affirme se sentir Slovénien, immigrant dans un pays étrangé. D'ailleurs, il ne veut pas voter, ne se sentant pas vraiment concerné par le destin collectif des Canadiens¹¹².

¹¹² Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Entrevue avec Stan Valan, 10 mai 1994

Charles Taylor note que la production symbolique de son unité nationale est un problème central de la Confédération depuis sa création puisqu'aucune définition de l'identité nationale canadienne ne suscite l'adhésion de tous (Taylor, 1992, p. 28). La question de la place du Québec est, tout au long de l'histoire, un des principaux obstacles à une telle définition. La reconnaissance institutionnelle de sa spécificité remontant à 1774 avec l'Acte de Québec qui réaffirme la légitimité du droit civil français et de la tolérance de l'Église catholique notamment. Ajoutons que dès l'Acte d'Amérique du Nord britannique, l'immigration est définie comme un domaine de compétence concurrente, partagée entre le gouvernement central et les différentes provinces. Cependant, notons que la juridiction de l'État fédéral est nettement prioritaire, la province de Québec n'ayant pas le pouvoir d'admettre, d'exclure, de naturaliser ou d'accorder la citoyenneté à qui que ce soit. Dès cette époque, Québec peut toutefois passer des lois intervenant sur le recrutement, l'accueil et l'intégration (Labelle, Lemay, Painchaud, 1980, p. 26). Pourtant, les campagnes de relations publiques attirant des immigrants à Rouyn et à Noranda sont plutôt des initiatives des entreprises minières (Gourd, 1995, p. 306), le rôle du gouvernement de la province dans le recrutement, l'accueil et l'intégration des nouveaux venus étant minime.

L'ouverture à la diversité culturelle qui est sous-entendue dans la conception de la citoyenneté canadienne n'en diminue pas moins un trait important de l'action de naturalisation; le processus représente une volonté de s'établir durablement dans un autre pays, de s'y inclure comme participant à part entière dans le cadre d'une démarche d'intégration de ses institutions politiques. Pourtant, parmi l'ensemble des immigrants qui passent par Rouyn et Noranda, seulement 1489 y sont naturalisés

avant 1978¹¹³, alors qu'une quantité difficile à estimer, mais significativement plus grande de gens vivent, à un moment ou à un autre, dans les villes jumelles sans pour autant s'y sentir appartenir pour s'y enraciner. Les moyens nous manquent dans le cadre de ce mémoire pour dresser un portrait statistique fiable. Cependant, les données comptabilisées par Guy Gaurdeaux, Reilly, Simard et de la Riva indiquent, comme nous l'avons mentionné, que les séjours sont, en moyenne, de courte durée. La majorité des immigrants ne restent pas deux ans dans la même ville et la plupart quittent la région minière, incluant ici le Nord-Ouest québécois et le Nord-Est ontarien. Or, la moyenne que met un immigrant entre son arrivée au Canada et sa demande de naturalisation dans les villes jumelles est de 15 ans¹¹⁴. Est-ce le temps suffisant pour s'approprier la culture et se sentir appartenir à une nouvelle collectivité? Comment les immigrants perçoivent-ils la citoyenneté canadienne?

1.6. Formation et reproduction des cultures minoritaires au Canada

Le Canada du début du vingtième siècle est marqué par de grandes mises en question de son identité face aux milliers de personnes immigrantes provenant du Sud et de l'Ouest européen. Ces vagues d'immigration changent à jamais le portrait démographique canadien. Si la citoyenneté canadienne n'existe officiellement qu'à partir de 1947 par *la Loi sur la citoyenneté canadienne*, il est certain qu'une forme de nationalisme canadien a déjà cours. Déjà après la confédération, la procédure légale de naturalisation est conçue pour préserver et promouvoir l'identité coloniale du Canada comme Société de colons blancs (Antonia Smith, p.2007, p. 40). Cependant,

¹¹³ Notons que ces données ne comptent pas les immigrants qui ont fait leur démarche de naturalisation en dehors du district judiciaire de Rouyn-Noranda. Elles ne comptent pas non plus les immigrants venant des îles britanniques (à l'exception du sud de l'Irlande).

¹¹⁴ BAnQ, Rouyn-Noranda, 2013, Instrument de recherche des dossiers de naturalisation dans les fonds *Cour de circuit du Québec* (TP10) et *Cour de magistrat* (TL319, TL340, TL351).

cette approche trouve rapidement son contrepoids dans d'autres conceptions de l'intégration des nouveaux arrivants plus ouvertes à la diversité.

Dans cette réflexion sur la place des Anglo-saxons, protestants et blancs, la participation de John Murray Gibbon est centrale. Les interventions de ce dernier, notamment à travers son ouvrage *Canadian Mosaïque : The Making of a Northern Nation* (1938) le porte au rang de père fondateur implicite de l'idéologie multiculturelle. Il encourage, à travers son œuvre littéraire autant que dans ses engagements sociaux, l'idée selon laquelle il est important d'encourager les groupes ethniques présents au Canada à préserver les coutumes associées à leur pays d'origine (Antonia Smith, 2007, p. 38).

Cette description conceptuelle d'un nouveau type de citoyen, malgré le peu d'ouvrages scientifiques portant sur l'œuvre de Gibbon, continue toujours d'influencer la gestion de la diversité culturelle. Depuis, les partisans de la pensée communautarienne déploient une vaste philosophie politique autour de cette idée selon laquelle « l'intégration sociale des diverses populations serait plus libre, donc plus effective, si leur identité particulière, au lieu d'être refoulée dans le privé, était reconnue dans l'espace public » (Schnapper, 2007, p. 89). D'ailleurs, le mode de gestion de la diversité se cristallise au Canada avec l'adoption du multiculturalisme en 1988 comme modèle d'intégration des nouveaux arrivants.

Il est primordial, dans le cadre de cette réflexion, de souligner que le Canada s'avère une communauté imaginée¹¹⁵ comme société de colons britanniques. Comme d'autres comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le Canada s'est d'abord créé dans

¹¹⁵ Par cette expression, nous référons explicitement au concept d'*Imagined communities* de Benedict Anderson (Anderson, 1983).

un rapport particulier à la citoyenneté. Il est d'emblée divisé en deux catégories : la citoyenneté britannico-canadienne et le statut des autochtones, deux postures différentes face aux institutions étatiques.

Au-delà des notions abstraites de citoyenneté, ce communautarisme prend une dimension matérielle au moment où on étudie la manière dont les immigrants de l'époque se perçoivent. Fernand Larouche, dans son mémoire sur les immigrants de Rouyn et de Noranda, constate que même ceux qui ont l'intention de s'installer à long terme dans la région restent plus ou moins étrangers aux gens qui ne sont pas de même origine qu'eux. Peu de partage existe en dehors des relations de travail. Se référant explicitement à Schutz, Larouche constate qu'il n'existe que peu de marques d'appropriation du modèle culturel de la société d'accueil dans le cas de bien des immigrants habitant pourtant la région depuis longtemps. Autrement dit, plusieurs indices nous montrent que grand nombre d'entre eux n'ont qu'effleuré le cercle des ententes explicites, des significations objectives et des schèmes de référence du groupe canadien-français. Ils restent à la périphérie (Larouche, 1974, p. 82).

Ce n'est toutefois pas parce qu'aucune culture de convergence n'existe qu'il n'y a pas pour autant une forme d'intégration ou d'adaptation. Harney accorde un grand rôle aux chambres de pension dans le processus de transition entre migration, séjours et installation permanente. La communauté d'origine y renaît pour les expatriés à travers une ambiance relativement familiale, une culture et une religion commune dans bien des cas¹¹⁶. C'est pourquoi dans la section suivante, nous analysons

¹¹⁶ À titre d'exemple, Reilly prend le cas des Italiens dans les villes minières du Nord-Est ontarien. Elle démontre, à partir des données du recensement, que la ville minière de Sudbury, en 1901, compte 233 Italiens. De ce nombre, 202 sont chambreurs. Dix maisons de pension n'abritent que des Italiens, représentant 140 d'entre eux. Plus loin, dans le canton de Snider, on trouve 70 Italiens répartis dans 11 ménages différents, dont trois maisons logeant uniquement des Italiens (au nombre de 44). Sur les 70 qui vivent le canton, ils sont à 88,5 % chambreurs. (Reilly, 1996, p. 52)

comment les gens de même origine se retrouvent, se regroupent et optent souvent pour une destination liée au reste du réseau diasporique correspondant à leur pays d'origine.

2. Diasporas

Le monde est présentement, comme il l'était au début du siècle dernier, divisé en États souverains. Ces derniers sont formés de communautés qui s'imaginent issues d'ancêtres communs, partageant une destinée commune. Dans cette perspective, les migrations internationales constituent une réalité sociale qui semble échapper à l'ordre des choses. Pourtant, elles sont en augmentation depuis la venue de la modernité.

Le terme *diaspora* vient du grec ancien, mais reste inchangé dans son application en grec moderne. Il désigne à la fois la dispersion et l'ensemencement. Le concept sert, à son origine, à décrire la dispersion des Grecs de la cité de Phocée. Il sert ensuite pour décrire la dissémination des Arméniens, puis des Chinois. On l'utilise pour décrire la réalité des peuples « dispersé[s] géographiquement, donc installé[s] dans des organisations politiques différentes, mais qui maintenaient, malgré cette dispersion, une forme d'unité et de solidarité » (Schnapper, 2001, p. 9). Le terme s'attache à l'origine à des « collectivités historiques » (Schnapper, 2001, p. 19) définies en termes d'ethnie et de religion, se rattachant idéalement à un mythe d'origine, soit positif tel que l'antiquité grecque ou la culture chinoise, soit négatif, tel que la catastrophe originelle juive (Schnapper, 2001, p. 10). Depuis la fin des années 1960, le terme désigne, de manière plus large, des populations minoritaires, les ressortissants étrangers formant de petites communautés en dehors de leur nation d'origine. Cependant, on ne mobilise que peu le concept pour parler des Européens établis partout dans le monde.

En effet, on continue à ne guère employer ce terme pour analyser des phénomènes pourtant quantitativement et politiquement aussi considérables que la dispersion des Européens fondant leurs empires coloniaux à travers le monde, les migrations des travailleurs venus des pays pauvres du Sud vers les pays riches de l'hémisphère nord depuis la Deuxième Guerre mondiale ou le départ des exilés politiques, Polonais au XIX^e siècle ou Russes *blancs* après la révolution de 1917. On n'a guère parlé de « diaspora espagnole », de « diaspora britannique » ou de « diaspora italienne », par exemple, alors que les Espagnols, les Britanniques et les Italiens, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, ont été nombreux depuis les Grandes découvertes à essayer pour découvrir, conquérir ou dominer les terres d'Afrique, d'Amérique et même d'Asie (Schnapper, 2001, p. 11). La grande dissémination des peuples gardant un sentiment d'unité malgré l'éloignement quant à la mère patrie ne date pas d'hier. Ce phénomène n'est pas propre à la modernité. Cependant, l'apparition des mouvements nationalistes et de la constitution des nations modernes lui confère une nouvelle signification. Les populations exilées gardant une identification forte, une forme de fidélité autrement dit, deviennent problématiques du point de vue de leur intégration aux sociétés nationales (Schnapper, 2001, p. 11).

Ainsi, il nous semble important de réactualiser le concept pour pouvoir comprendre l'encastrement des populations européennes dans l'Abitibi minier. Si on a, jusqu'à maintenant dans l'historiographie abitibienne et du Nord-Ouest, que peu mobilisé le concept de diaspora, il nous apparaît important de se questionner ici, non seulement sur son sens, mais sur les questions qui sous-tendent la mobilisation de ce concept pour parler de sociétés modernes.

La plupart des sources consultées soulignent que les émigrants d'Abitibi partent pour rejoindre des proches de même origine. L'exemple de la communauté ukrainienne est

très intéressant à ce sujet. Selon Patricia Chomiak, qu'une part significative des membres de ce groupe, auquel elle appartient, a quitté Rouyn et Noranda pour aller vivre à Sainte-Catherine, en Ontario. Elle déclare que « la communauté de Rouyn-Noranda est pas mal transposée là »¹¹⁷. Le monde, bien que divisé en état nation, est également transcendé par des réseaux qui s'intègrent désormais aux sociétés d'accueil. Mais de quelle manière s'encastrent-ils dans d'autres nations?

3. Au-delà des frontières culturelles; le frottement à l'intérieur d'un espace-temps partagé

Peu d'immigrants s'installent à Rouyn et à Noranda de manière permanente. Ceux qui y vivent toujours restent une minorité de pionniers qui s'enracinent de manière durable dans les villes jumelles. Au-delà de l'exode, nous préférons parler de perte de visibilité des communautés culturelles puisqu'elles ne perdent pas seulement les effectifs nécessaires pour faire perdurer certaines traditions, leur culte respectif et leurs langues dans le cadre de rituels ou d'activités de groupe, mais la minorité qui reste en région vit également dans un frottement constant avec la culture canadienne-française de mieux en mieux représentée à mesure que le poids démographique des Québécois s'accroît. À partir de cette intégration, on ne peut plus parler de ces pionniers comme étant des immigrants.

Alors que la population des communautés culturelles se disperse partout au pays et au-delà de ses frontières, les lieux de culte et les salles communautaires de Rouyn et de Noranda ferment leurs portes les uns après les autres, comme nous le détaillons au chapitre précédent. La forme que prend le modèle d'intégration est, à partir des années 1960, plutôt semblable à ce que Fernand Dumont appelle une culture de

¹¹⁷ Corporation de la Maison Dumulon, Rouyn-Noranda, Collection d'entrevues, Patricia Chomiak, 1^{er} juin 1994.

convergence. Si les immigrants de première génération ne sont pas, pour la majorité d'entre eux, scolarisés au Québec, c'est le cas de leurs enfants. Ils intègrent ainsi le bagage de connaissances abstraites que Dumont qualifie de culture seconde. Il faut préciser que pour l'auteur, la culture seconde n'est pas qu'un donné, elle est partiellement produite par la réflexion sur celle-ci. « Elle vise à retrouver l'univers dans sa signification, à le restituer dans une cohérence qui soit intelligible pour la conscience » (Dumont, 1968, p. 53). Autrement dit, la culture seconde¹¹⁸, c'est le sens qu'on crée en réfléchissant, donc en prenant une certaine distance vis-à-vis notre manière d'agir et de sentir. Ce bagage de connaissances abstraites qu'intègrent les enfants d'immigrants de Rouyn et de Noranda est le même que celui que reçoivent les enfants québécois. C'est alors la déséthnisation¹¹⁹ des gens d'origine « étrangère ».

4. Mobilité des modernes : le cas du canton de Rouyn

Ce chapitre, qui conclut ce mémoire, répond donc à cette question : de quelle manière, en l'espace de quelques décennies, des villes qui sont créées soudainement avec une population largement cosmopolite s'homogénéisent aussi rapidement? Qu'est-ce qui explique l'apparition *ex abrupto* dans l'espace public de multiples traditions culturelles et leur perte de visibilité presque aussi rapide?

Certaines caractéristiques de la modernité permettent, de prime abord, aux immigrants de Rouyn et de Noranda le détachement relativement à leur terre natale,

¹¹⁸ La culture seconde, au sens de Dumont, se distingue de la culture première. Cette dernière doit être comprise comme « un donné ». Les hommes s'y meuvent dans la familiarité des significations, des modèles et des idéaux convenus : des schémas d'action, des coutumes, tout un réseau par où l'on se reconnaît spontanément dans le monde comme dans sa maison » (Dumont, 1968, p. 51).

¹¹⁹ Le rapport ethnique étant construit dans l'interaction sociale entre les groupes. Dans le cas présent, c'est la fusion progressive des cultures au sein d'une culture de convergence qui fait disparaître l'impression d'altérité vis-à-vis des néo-québécois.

puis de vendre leur force de travail pour vivre. Ces phénomènes se produisent parallèlement au développement exponentiel des réseaux de communications et de transports qui permettent aux immigrants désireux d'améliorer leur sort de trouver une manière d'y arriver dans l'Abitibi minier.

C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous analysons les raisons économiques de leur venue, mais également les processus sociaux favorisant le choix du Nord-Ouest québécois. À travers le déploiement des réseaux diasporiques, on observe également un flux migratoire qui y transite comme du sang dans notre système circulatoire. Si une minorité s'intègre aux institutions politiques locales – cette dernière adoptant une forme de citoyenneté dont la conception de communauté historique est relativement évacuée – la plupart reste uniquement de passage à Rouyn et à Noranda pour y accumuler un petit capital avant de rejoindre leurs proches ailleurs.

Ils se regroupent rapidement pour y vivre une vie communautaire effervescente qui dure quelques années. Grand nombre en repartent rapidement. Ils sont soit portés par le courant des réseaux diasporiques ou restent en région, s'intégrant à la culture de plus en plus convergente par un frottement inévitable avec une majorité grandissante de Canadiens français. Il y a ici concurrence de deux modes d'intégration.

Le premier est compris dans la manière de se représenter la citoyenneté canadienne; un rattachement à une institution politique simultanément à la préservation valorisée de la culture d'origine des citoyens. Cet entretien de différentes traditions culturelles se fait principalement dans le cadre de groupements ethniques, de création de communautés culturelles. Les différentes communautés de même origine créent des réseaux diasporiques. Dans le Nord ontarien et le Nord-Ouest québécois, ils vont

jusqu'à partager des prêtres, des tournées de spectacles mettant en scène danses, chants et pièces de théâtre ainsi que d'autres activités culturelles. L'intégration, dans cette optique, assure une reproduction matérielle des individus, une préservation de leurs traditions culturelles et une participation à la société par le travail. L'enracinement se fait moins en fonction d'un sentiment d'appartenance nouveau et d'une solidarité envers la société d'accueil, mais bien en fonction des conditions de vie matérielle qu'ils retrouvent à un endroit ou à un autre. Ils peuvent d'ailleurs partir d'une région canadienne à une autre en gardant ce mode d'insertion à la société puisque les réseaux diasporiques s'étendent à travers le pays. Les logiques poussant au départ de Rouyn et de Noranda ne témoignent pas ici d'une mauvaise intégration des immigrants dans les villes jumelles. Elle met en lumière la forme que prend l'intégration au Canada à l'époque. Cependant, à ce nationalisme civique qui caractérise le mode de gestion de la diversité canadienne, rivalise un autre modèle d'intégration : la convergence culturelle théorisée par Fernand Dumont.

La tribu postule une parenté de ses membres, la filiation à partir d'une origine commune symbolisée par les grands ancêtres. La nation rassemble autour d'une référence plus large et d'une autre espèce : un devenir proprement historique où ont joué des solidarités, le partage d'un héritage de culture, l'adhésion à des institutions dont on est fier, la confiance dans un certain destin collectif. C'est pourquoi la nation est capable de pluralisme, accueillante envers différentes familles d'esprit. (Dumont, 1997, p. 91)

Beaucoup d'immigrants se sont intégrés de manière à se sentir appartenir à leur région d'accueil. Notons que leurs descendants ont perdu leurs caractères ethniques à travers leur socialisation à la culture québécoise. C'est pourquoi, en dehors du patrimoine bâti et des études sur la diversité dans l'histoire de Rouyn et de Noranda, peu de traces restent du passage d'un aussi grand nombre d'immigrants dans la région.

CONCLUSION

En guise de conclusion, rappelons d'abord que le *boom* minier abitibien des années 1920 provoque un peuplement rapide du canton de Rouyn jusqu'alors relativement vierge de développement agricole et industriel. La population cosmopolite qui s'y regroupe est très mobile et les villes minières poussent, à partir de ce moment, comme des champignons le long de la *Faïlle de Cadillac*.

Le poids démographique des différentes communautés culturelles ayant habité les villes jumelles varie significativement en l'espace de peu de temps. En 1924, seuls quelques habitants, majoritairement des Canadiens, y résident. Rouyn et Noranda se développent très rapidement à partir de cette année. Le recensement de 1931 dénombre 5 571 personnes. À Noranda, ils sont 68 % à être nés en dehors du Canada alors qu'à Rouyn, ce chiffre s'élève à 32 % (Recensement du Canada, 1931). Cependant, après 1970, les individus nés en dehors du Canada représentent moins de 5 % de la population des villes jumelles. Cette proportion continue de décroître dans les années qui suivent (Larouche, 1974, p. 15).

De ces données, nous avons dégagé deux interrogations. Premièrement, quelles sont les conditions permettant un mouvement de populations aussi soudain et dont l'origine des individus qui y prennent part est aussi diversifiée? Deuxièmement, comment comprendre le phénomène d'exode qui s'opère au tournant des années 1960?

Premièrement, rappelons-nous que l'ouverture du Témiscamingue et de l'Abitibi agroforestiers se fait plutôt progressivement. Les villages qu'on y trouve ne sont pas des *boom-towns* comme on voit apparaître le long de la Faïlle de Cadillac. Ils sont ruraux et leur déploiement est plus graduel que dans l'Abitibi minier, urbain et

industriel, qui lui, s'étend à une vitesse exponentielle à partir de la mise en valeur de la mine Horne. En effet, ces villages sont érigés de façon accélérée et les mouvements de populations y sont beaucoup plus importants. Les gens qui participent au front pionnier ne sont pas encadrés par un plan de colonisation et la supervision de l'institution cléricale y est moins structurée. Autrement dit, ils ne développent pas ce coin de pays de la même manière que dans les paroisses de colonisation environnantes. Les pionniers sont plutôt attirés par les possibilités d'enrichissement rapide qu'une grande quantité de capitaux miniers peut représenter.

La rumeur d'une nouvelle ruée minière se répand partout dans le monde par l'entremise de certains médias et le bouche-à-oreille. Les premiers immigrants et Canadiens anglais à venir s'installer dans les villes jumelles transitent pour la plupart par le nord de l'Ontario où le *boom* minier commence près d'un demi-siècle auparavant. Les Canadiens français, pour leur part, proviennent majoritairement des campagnes environnantes, quittant souvent le mode de vie agroforestier pour le travail minier.

Notons que Rouyn et Noranda s'érigent dans un contexte plus large, celui d'un nouveau développement de la province de Québec. Le Nord-Ouest représente alors une région neuve de la périphérie. À l'instar du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de la Gaspésie, l'Abitibi est nordique et la structure économique se base sur l'exploitation de richesses naturelles. D'abord terres d'accueil, ces régions deviennent également terres d'exode (épisode ou régulier). Les conjonctures économiques influencent grandement les communautés puisque le prix des ressources exploitées, dépendant des marchés extérieurs à ces régions, se fait ressentir sur la quantité et la variété d'emplois disponibles sur place. Il s'agit d'une particularité importante des régions ressources telles que l'Abitibi.

D'ailleurs, si la colonisation du Nord-Ouest québécois est d'abord préconisée à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle pour offrir une alternative à l'exode des Canadiens français vers les villes industrielles du Nord-Est étatsunien, il faut ajouter qu'un grand nombre des membres du clergé sont favorables au développement de villes minières telles que Rouyn et Noranda. L'agriculturisme comme idéologie se heurte à la nécessité de permanence des nouveaux développements. La diversification de l'économie de la région trouve peu d'opposition cléricale, même si le front minier ne correspond pas tout à fait à l'idéal que les missionnaires-colonisateurs ont pour la région.

Entre les secteurs agroforestiers de l'Abitibi-Témiscamingue, se développe d'abord le pôle industriel que forment Rouyn et Noranda. On rattache premièrement les villes naissantes à deux réseaux ferroviaires, menants vers Toronto d'un côté et vers Montréal de l'autre. Ensuite, la mine entre en production en décembre 1927 (Gourd, 1995, p. 304). La quantité de main-d'œuvre nécessaire pour l'exploitation du minerai est telle que les chercheurs d'emplois peuplent rapidement les villes jumelles. Les motivations à participer au déploiement urbain varient. Les Canadiens français qui participent à ce développement se trouvent déjà, pour la plupart d'entre eux, dans les paroisses environnantes et leur présence n'est pas étrangère au projet de colonisation du Nord planifié en fonction de la permanence de ces derniers sur le territoire de la province de Québec où ils sont majoritaires. Notons que d'un individu à l'autre, les motivations à s'installer à Rouyn ou à Noranda varient, mais que dans l'ensemble, leur présence en Abitibi résulte d'un vaste projet géopolitique de la nation canadienne-française. Dans le cas des immigrants, sans être uniquement attirés par l'appât du gain, les structures les amenant et leurs motivations à y venir varient grandement.

Deux vagues d'immigration se produisent dans la période allant de 1924 à 1960. La première s'étale des débuts de la mise en valeur du gisement jusqu'au milieu des années 1930. Les immigrants qui s'y retrouvent présentent des profils relativement hétérogènes et possèdent généralement de l'expérience de travail au Canada. La deuxième vague, pour sa part, se constitue principalement de personnes déplacées par la Deuxième Guerre mondiale. Elles sont, pour bon nombre d'entre elles, sélectionnées par des représentants de compagnies minières en fonction de leur expérience dans les mines et de leur dossier syndical vierge. Ainsi, elles sont beaucoup plus semblables entre elles que les immigrants de la première vague d'immigration dont les opinions politiques, les croyances religieuses et les origines varient grandement. La grève des *Fros* témoigne d'ailleurs du militantisme de certains immigrants de la première vague, mais également de leurs différentes allégeances politiques qui les amènent alors à choisir d'être grévistes ou non.

Les communautés culturelles de Rouyn et de Noranda se forment dès la fin des années 1920. Elles se dotent à différents moments de lieux de rassemblement tels que le *Polish Hall Cultural Club*, le *Finn Hall*, le *German Hall*, l'*Italo-Canadian Club*, et ainsi de suite. Les groupes les plus pieux se dotent également de lieux de culte, tels que la synagogue *Kneseth Israel Congregation*, l'Église orthodoxe russe St-George ainsi que l'Église catholique ukrainienne Christ-Roi. Notons que les communautés se forment non pas uniquement en fonction de leurs origines, mais également à partir de leurs opinions politiques. L'exemple le plus probant est le cas des Russes qui se divisent entre les *Rouges* et les *Blancs*. Les premiers sont internationalistes, athées et politiquement très engagés, les seconds sont nationalistes, traditionalistes et croyants.

De plus, des communautés culturelles existent dans d'autres villes minières du Nord ontarien et de l'Abitibi minier. La grande mobilité des travailleurs miniers fait en sorte qu'un immigrant, en prenant l'exemple d'un Russe *blanc*, peut participer à des activités socioculturelles de la communauté russe dans une ville du Nord de l'Ontario, quitter son emploi pour s'installer à Rouyn et démissionner encore pour accepter un poste dans la Vallée de l'Or. Hypothétiquement, ce dernier peut avoir accès à une église orthodoxe russe dans les villes où il habite tout au long de son parcours dans le Nord ontarien et québécois. D'ailleurs, la mobilité interrégionale est très forte, plus particulièrement dans les premières années. En effet, une large majorité des embauchés ne restent employés à un poste que quelques mois avant de quitter la mine. Ils sont d'ailleurs plus nombreux à partir volontairement qu'à être renvoyés. Le choix de destination, en cas de départ, dépend d'ailleurs souvent de la présence de proches, de parenté dans les autres villes où le réseau diasporique transite.

Après la grève des *Fros*, mais pas seulement à cause de ces événements, on observe un changement progressif des politiques d'embauche des compagnies minières. Les compagnies qui favorisent d'abord les personnes immigrantes modifieront leurs critères. On assiste, à partir de ce moment, à une *canadianisation* constante des effectifs miniers. Pour l'agglomération minière qui nous concerne ici, cela se répercute grandement sur le profil démographique de l'ensemble de la population. D'ailleurs, l'exode qui commence simultanément à la deuxième vague d'immigration et qui se poursuit après 1960 est attribuable à un grand nombre de facteurs. Le manque institutionnel de la région périphérique empêche, par exemple, les enfants d'immigrants d'accéder à des études supérieures s'ils restent en région. Les immigrants de Rouyn et de Noranda font partie des réseaux diasporiques qui transitent de moins en moins par le Nord-Ouest québécois. Grand nombre d'entre eux rejoignent des membres de leur famille dans le reste du pays, quand ce n'est pas

pour partir définitivement du Canada. Si pendant la deuxième vague, le nombre d'entrées compensait le nombre de départs, l'effervescence du *boom* minier se termine pendant les années 1960 et les nouveaux arrivants se font rares. La perte de visibilité est ainsi due au fait que ceux qui partent ne sont plus, comme c'était le cas depuis le début des activités de la mine Horne, remplacés par de nouveaux arrivants. Comment cette effervescence éphémère est-elle possible? La condition des Modernes change significativement la manière dont les communautés historiques se reproduisent. La mobilité des individus s'accroît à partir du moment où leur patrimoine est aliénable. Cette possibilité de s'exiler n'efface cependant pas le bagage culturel dans lequel ils sont socialisés. Ainsi, ceux qui traversent les frontières, institutionnelles et culturelles ont tendance à se regrouper en fonction d'affinités. Cette forme de solidarité est décrite par Ferdinand Tönnies comme la sociation (Tönnies, 1922). Les gens d'origine étrangère ont ainsi tendance à se regrouper entre eux, à entretenir des liens avec les gens de même origine qu'eux. Non seulement ces rassemblements occasionnent la formation de communautés culturelles, mais se traduisent en myriade de ces dernières désormais parsemées partout dans le monde. Elles entretiennent d'ailleurs des liens entre elles, plus particulièrement celles qui sont les plus rapprochées. Elles deviennent également des pôles où transitent facilement des individus qui rejoignent, par exemple, un membre de leur famille, un(e) conjoint(e), un(e) ami(e), etc.

C'est ainsi que la présence de communautés culturelles en Abitibi crée un incitatif pour d'autres immigrants cherchant un endroit où s'établir de manière plus ou moins durable. À l'inverse, cet incitatif est moins structurant lorsque les communautés sont en déclin.

Cela dit, il est difficile de dresser un portrait complet de la direction qu'ont pris les membres de ces communautés culturelles à leur départ. La destination est non seulement variée et difficilement comptabilisable faute de sources fiables, mais également parfois temporaire. Cependant, ce qui ressort des données qualitatives analysées, c'est qu'ils partent la plupart du temps pour rejoindre des proches. Que ce soit pour accompagner leurs enfants qui quittent la région pour étudier ou pour élever leurs propres descendants, pour rejoindre un membre de leur famille ou pour s'établir avec leur propre famille à un endroit où leur venue sera facilitée par le soutien d'une communauté, il est certain que l'importance du réseau diasporique joue un rôle significatif dans cette décision. Évidemment, les possibilités d'emplois sont également significatives, mais rares sont les villes cosmopolites qui n'offrent aucun espoir pour les immigrants de trouver preneur pour leur force de travail. Au contraire, le réseau de contacts déjà installé sur place permet d'être mieux informés des opportunités possibles.

Dans l'ensemble de cette étude, nous avons analysé la mobilité sur le territoire témiscabibien ainsi que la diversité culturelle qui en résulte. Nous devons souligner cependant certaines limites de ce travail. Premièrement, nous confessons le manque que représente la quasi-absence de la trace des Premières nations dans notre analyse. Le manque de sources et la manière dont nous avons construit notre objet laissent l'impression que nous négligeons leur présence. N'étant pas immigrants, ne participant pas au mouvement de colonisation agricole ni au front pionnier, les Premières nations font quand même partie de la réalité cosmopolite en Abitibi-Témiscamingue. Une étude plus ambitieuse de la mobilité dans cette région serait importante à produire pour éviter d'exclure ces populations du portrait de famille que nous avons dressé. Cette étude permettrait de mieux comprendre les interactions entre immigrants, Amérindiens et Canadiens.

Deuxièmement, nous avons démontré l'existence de différentes communautés, la manière dont elles tentent de préserver leurs cultures, les dynamiques par lesquelles elles se regroupent entre elles ainsi que les réseaux diasporiques dans lesquels elles se meuvent comme un goutte d'eau dans le cycle hydrologique. Cependant, nous n'avons que peu souligné le caractère transculturel qui caractérise l'expérience cosmopolite rouyn-norandienne. Les liens entre les communautés et l'influence qu'elles ont entre elles, les rapports professionnels, sociaux, amicaux et de domination qui caractérisent leur cohabitation devront être traités plus spécifiquement dans une étude subséquente.

Finalement, à la lumière de cette étude, il serait intéressant d'observer l'immigration actuelle. Si l'exode des communautés culturelles révèle une manière de réfléchir l'intégration axée principalement en fonction de l'intégration à l'emploi, notons que l'enjeu de la diversité en région reste présent de nos jours, mais que le souci de créer une communauté dans le cadre d'une convergence des cultures de tous semble de plus en plus marqué. L'origine des immigrants s'est également grandement diversifiée depuis les années 1980, changeant le portrait démographique témiscabibien. Il serait intéressant de produire une étude plus complète sur la façon actuelle de choisir l'Abitibi-Témiscamingue comme destination, mais également comme endroit pour s'installer de manière durable.

ANNEXE 1
 RECENSEMENT DE LA POPULATION DE ROUYN ET DE NORANDA, TABLEAUX
 COMPLETS

Répartition par origine ethnique, Rouyn et Noranda, 1931							
Municipalité, canton ou subdivision	Nationalité	Noranda	Rouyn	Total	Total (%)	Noranda (%)	Rouyn (%)
Total		2246	3225	5471	100	100	100
Races britanniques	Anglaise	207	359	566	10,3	9,2	11,1
	Irlandaise	192	62	254	4,6	8,5	1,9
	Écossaise	215	47	262	4,8	9,6	1,5
	Autres	4	0	4	0,1	0,2	0
Races européennes	Française	513	1838	2351	43	22,8	57
	Autrichienne	221	24	245	4,5	9,8	0,7
	Belge	4	10	14	0,3	0,2	0,3
	Tchèque et slovaque	65	58	123	2,2	2,9	1,8
	Hollandaise	10	0	10	0,2	0,4	0
	Finlandaise	36	185	221	4	1,6	5,7
	Allemande	34	34	68	1,2	1,5	1,1
	Hébraïque	28	23	51	0,9	1,2	0,7
	Hongroise	55	8	63	1,2	2,4	0,2
	Italienne	72	81	153	2,8	3,2	2,5
	Polonaise	86	138	224	4,1	3,8	4,3
	Roumanienne	4	33	37	0,7	0,2	1
	Russe	39	88	127	2,3	1,7	2,7
	Scandinave	46	7	53	1	2	0,2
	Ukrainienne	44	126	170	3,1	2	3,9
Autres	342	55	397	7,3	15,2	1,7	
Races asiatiques	Chinoise et japonaise	13	17	30	0,5	0,6	0,5
	Autres	0	31	31	0,6	0	1
Premières nations	Indienne et esquimaude	15	0	15	0,3	0,7	0
Autres	Autre et non déclarée	1	1	2	0	0	0

Source : Recensement du Canada, 1931

Répartition par origine ethnique, Rouyn et Noranda, 1941							
Municipalité, canton ou subdivision	Nationalité	Noranda	Rouyn	Total	Total (%)	Noranda (%)	Rouyn (%)
Total		4492	6450	10 942	100	98	72,4
Races britanniques	Anglaise	813	388	1201	8,9	17,7	4,4
	Irlandaise	662	359	1021	7,6	14,4	4
	Écossaise	572	170	742	5,5	12,5	1,9
	Autres	18	3	21	0,2	0,4	0
Races européennes	Française	1579	6681	8260	61,2	34,4	75
	Autrichienne	8	14	22	0,2	0,2	0,2
	Belge	2	18	20	0,1	0	0,2
	Tchèque et slovaque	88	49	137	1	1,9	0,6
	Finlandaise	28	334	362	2,7	0,6	3,7
	Allemande	66	42	108	0,8	1,4	0,5
	Hongroise	51	2	53	0,4	1,1	0
	Italienne	33	162	195	1,4	0,7	1,8
	Juive	72	65	137	1	1,6	0,7
	Hollandaise	30	12	42	0,3	0,7	0,1
	Polonaise	106	187	293	2,2	2,3	2,1
	Roumanienne	16	11	27	0,2	0,3	0,1
	Russe	22	60	82	0,6	0,5	0,7
	Scandinave	35	42	77	0,6	0,8	0,5
	Ukrainienne	112	151	263	1,9	2,4	1,7
Autres	234	62	296	2,2	5,1	0,7	
Races asiatiques	Chinoise et japonaise	34	33	67	0,5	0,7	0,4
	Autres	2	49	51	0,4	0	0,6
Premières nations	Indienne et esquimaude	0	10	10	0,1	0	0,1
Autres	Autre et non déclarée	3	4	7	0,1	0,1	0

Source : Recensement du Canada, 1941

**Rouyn, Population selon l'origine, cités, villes
et villages constitués de 10 000 habitants et
plus, 1951, tableau 35**

Total	Nationalité	14 633	100,00 %
Origines européennes	Origine britannique	1052	7,19
	Française	12 407	84,79
	Autrichienne	11	0,08
	Tchèque et slovaque	35	0,24
	Finlandaise	127	0,87
	Allemande	40	0,27
	Hongroise	3	0,02
	Italienne	165	1,13
	Juive	28	0,19
	Néerlandaise	3	0,02
	Polonaise	242	1,65
	Russe	54	0,37
	Scandinave	37	0,25
	Ukrainienne	208	1,42
	Autres	143	0,98
Origines asiatiques	Chinoise	26	0,18
	Japonaise	0	0
	Autres	44	0,3
Autres	Indienne et esquimaude	2	0,01
	Autre et non déclarée	6	0,04

Source : Recensement du Canada, 1951

Population selon certains groupes ethniques, subdivision de recensement, 1961

Origines	Noranda	Rouyn	Total	Total (%)	Noranda (%)	Rouyn (%)
Total	11 477	18 716	30 193	100	100	100
Britannique	2564	732	3296	10,9	22,3	3,9
Français	6907	16 823	23 730	78,6	60,2	89,9
Allemand	270	74	344	1,1	2,4	0,4
Italien	236	274	510	1,7	2,1	1,5
Juif	42	15	57	0,2	0,4	0,1
Néerlandais	38	5	43	0,1	0,3	0
Polonais	427	164	591	2	3,7	0,9
Russe	41	81	122	0,4	0,4	0,4
Scandinave	84	11	95	0,3	0,7	0,1
Ukrainien	151	169	320	1,1	1,3	0,9
Autre Européen	671	273	944	3,1	5,8	1,5
Asiatique	30	67	97	0,3	0,3	0,4
Indien de naissance et Esquimau	2	21	23	0,1	0	0,1
Autres et non déclarés	14	7	21	0,1	0,1	0

Source : Recensement du Canada, 1961

**Personnes vivant à Rouyn en 1961, Par période
d'immigration**

Période de temps	Hommes	Femmes	Total
Avant 1921	183	131	314
1921 à 1930	235	138	373
1931 à 1940	50	57	107
1941 à 1945	14	15	29
1946 à 1950	263	195	458
1951 à 1955	320	258	578
1956 à 1957	124	82	206
1958 à 1959	44	50	94
1960	16	19	35
1961	6	2	8

Source : Recensement du Canada, 1961

BIBLIOGRAPHIE

- ASSELIN, M. (1980). *Aspects géopolitiques de la colonisation en Abitibi*. (Thèse de maîtrise). Université Laval
- Asselin, Maurice. (1995). L'Abitibi-Témiscamingue : trois sous-régions, une région. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p.17-66). Québec : Éditions de l'IQRC.
- Asselin, Maurice. (1982). *La colonisation de l'Abitibi, un projet géopolitique*. Rouyn : Collège du Nord-Ouest
- Asselin, Maurice et Gourd, Benoit-Beaudry (dir.). (1975) *L'Abittibbi et le Témiskaming; hier et aujourd'hui*. Rouyn : Collège du Nord-Ouest
- Asselin, Maurice et Benoît-Beaudry Gourd. (1995). Les plans de colonisation et la consolidation du monde rural : 1930-1950. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 235-282). Québec : Éditions de l'IQRC.
- Asselin, Maurice et Benoît-Beaudry Gourd. (1995). La naissance de l'Abitibi rural :1910-1930. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 197-234). Québec : Éditions de l'IQRC.
- Asselin, Maurice, Laurent Deshaies, Benoit-Beaudry Gourd et Fernand Larouche. (1974). *Abitibi-Témiscamingue: Quatre études sur le Nord-Ouest québécois*. Rouyn : Collège du Nord-Ouest.
- Barrette, Jonathan. (2010). Les groupes ethniques de Rouyn-Noranda et leurs lieux de rassemblement. *Le Babillard*, 5(1), 4-9
- Barth, Frederik. (1998). *Ethnic groups and boundaries : the social organization of culture difference*. Long Grove : Waveland Press
- Beaupré, Sylvain. (1998). *Analyse anthropologique des rapports de production entre les immigrants polonais et les autres groupes ethniques à la mine Noranda entre 1926-1951*. (Mémoire de Maîtrise). Université de Montréal.

- Beaupré, Sylvain. (2012). *Des risques, des mines et des hommes : La perception du risque chez les mineurs de fond de l'Abitibi-Témiscamingue*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Beaupré, Sylvain. (2011). *La perception du risque sous terre : l'exemple des mineurs de fond de l'Abitibi-Témiscamingue*, (Thèse de Doctorat). Université de Montréal.
- Beaupré, Sylvain et Ghislain Drolet. (2004). Spirit Lake : quelques notes sur la démocratie en temps de conflit mondial, *Histoire Québec*, 10, (1). 20-21
- Bégin, Karine. (2010). *Établissement des travailleurs immigrants sélectionnés au Québec : mobilité professionnelle et présence en emploi qualifié au cours des premières années suivant l'arrivée*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal.
- Benoist, Émile. *L'Abitibi, pays de l'or*. (1938). Montréal : Éditions du Zodiaque
- Berthiaume, Nicole. (1981). *Rouyn-Noranda, Le développement d'une Agglomération minière au cœur de l'Abitibi-Témiscamingue*, Rouyn : Collège du Nord-Ouest
- Blanchard, Raoul. (1954). *Les pays de l'Ottawa : L'Abitibi-Témiscamingue*, dans *L'Ouest du Canada-français, tome 2*, Montréal : Beauchemin
- Boulais, Julie. (2010). *La régionalisation de l'immigration au Québec : évolution de 1982 à 2006 des flux et des caractéristiques sociodémographiques*. (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal
- Boileau, Gilles et Monique Dumont. (1979). *L'Abitibi-Témiscamingue*. Québec : Éditeur officiel du Québec
- Bourque, Gilles et Duchastel, Jules. (2005). *L'identité fragmentée, Nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*. Montréal : Les éditions Fides. <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.bog.ide>
- Bryce, Louise. (1998). Les femmes et la quotidienneté à la frontière minière en Abitibi : Val-d'Or, 1933-1950. *Bulletin du RCHTQ*, 26(1). 19-39
- Chabot, Denys. (1996). *Perron et Pascalis*. Val-d'Or : Société d'histoire de Val-d'Or

- Chabot, Denys. (2009). *Val-d'Or*. Val-d'Or : Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or
- Collection d'entrevues*. (1992-1994) Archives de la Corporation de la Maison Dumulon.
Rouyn-Noranda
- Caron, I. (1913) Au grand lac Victoria. *Bulletin de la Société de géographie de Québec*. (7)3. 139-150.
- Côté, Marc. (1995). Une présence plus que millénaire. Dans Odette Vincent, (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p.67-96). Québec : Éditions de l'IQRC
- De la Riva, Paul. (1995). Les Canadiens-Français et le travail minier dans la région de Sudbury, 1886-1912. *Revue du Nouvel-Ontario*, 17, 29-47
- Dugas, Clermont. (1990). Composition et évolution ethniques des régions périphériques du Québec, *Cahiers québécois de démographie*, 19(1). 77-95
- Dumont. (1968). *Le lieu de l'homme : la culture comme distance et mémoire*. Montréal : Éditions HMH
- Dumont. (1997). *Raisons communes*. Montréal : Boréal
- Dupont, Antonin. (1973). *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936*. Montréal : Guérin
- Dupuis, J.P. (1991), *Une analyse anthropologique des rapports entre l'entreprise et la communauté dans deux villages miniers abitibiens*. (Thèse de doctorat). Université de Montréal.
- Faucher, Alexandre. (2013). *De l'or et des putes : vie et mort d'un village de squatters abitibien*. (Mémoire de maîtrise). Université du Montréal.
- Fonds Comité du 50^e anniversaire de Rouyn-Noranda*. (1976). (08Y,P34,S2).
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Rouyn-Noranda
- Fortier, Robert, (dir.). (1996). *Villes industrielles planifiées*, Montréal : Boréal
- Gaudreau, G. (1999). Les causes d'une participation à la grève: grévistes et non-grévistes de la Noranda Mines Ltd, juin 1934. *Labour/Le Travail*, 44, 47-70.

- Gaudreau, Guy. (2003) Les travailleurs de la Noranda 1926-1939 : une première prise de vue. Dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs du nord ontarien et québécois* (p. 143-162). Sillery : Septentrion
- Gaudreau, Guy, (dir.). (2003). *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois, 1886-1945*. Québec : Septentrion
- Gaudreau, Guy. (2003). Mises en contexte historique et théorique. Dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs du nord ontarien et québécois* (p. 13-42.), Sillery : Septentrion
- Gaudreau, Guy. (2003). Les heures de travail et la canadianisation des effectifs à Timmins et en Abitibi. Dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs du Nord ontarien et québécois* (p. 172-175). Sillery : Septentrion
- Gaudreau, Guy. (2003). Travailleur de passage et travailleur de carrière : la situation du travail minier en Abitibi, 1926-1945. Dans Guy Gaudreau (dir.), *L'histoire des mineurs du nord ontarien et québécois* (p. 229-252). Sillery : Septentrion
- Gaudreau, Guy et Paul de la Riva. (2003). Les ouvriers mineurs de Sudbury : le cas de l'*International Nickel Company*. Dans Guy Gaudreau, (dir.), *L'histoire des mineurs du nord ontarien et québécois* (p. 117-141). Sillery : Septentrion
- Gaudreau, Guy, Sophie BLAIS et Kevin AUGER. (2016). *Travail, mine et société à Kirkland Lake*. Sudbury : Prise de parole
- Glenday, Dan. (1979). Thirty Years of Labour Relations in the Mining Industry in Rouyn-Noranda, Québec, 1934-1964. Dans Maurice Asselin et Benoît-Beaudry Gourd (dir.), *De l'Abbitibi-Témiscamingue* (p. 77-119). Rouyn : Collège du Nord ouest
- Gibbon, John Murray. (1938). *Canadian Mosaic : The Making of a Northern Nation*. Toronto : McClelland and Stewart
- Gourd, Benoît-Beaudry (dir.). (1974) *Abitibi-Témiscamingue: Quatre études sur le Nord-Ouest québécois*. Rouyn : Collège du Nord-Ouest

- Gourd, Benoit Beaudry. (1982). *Le Klondike de Rouyn et les Dumulon. L'histoire du développement minier de la région de Rouyn et d'une famille de pionnier*. Rouyn : Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
- Gourd, Benoît-Beaudry. (1995). L'Abitibi-Témiscamingue minier, Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 283-320). Québec : Éditions de l'IQRC.
- Gourd, Benoît-Beaudry. (2007). *L'Abitibi-Témiscamingue*. Québec : Éditions de l'IQRC
- Gourd, Benoît-Beaudry et Maurice Asselin, (dir.). (1975). *L'Abittibbi et le Témiskaming hier et aujourd'hui*. Rouyn : Collège du Nord-Ouest
- Gourd, Benoît-Beaudry et Maurice Asselin, (dir.). (1976). *De l'Abittibbi-Témiskaming*. Rouyn : Collège du Nord-Ouest
- Gourd, Benoît-Beaudry et Maurice Asselin, (dir.). (1977). *De l'Abittibbi-Témiskaming* 4. Rouyn : Collège du Nord-Ouest
- Gourd, Benoît-Beaudry et Maurice Asselin (dir.). (1979). *De l'Abittibbi-Témiskaming* 5. Rouyn : Collège du Nord-Ouest
- Green, Nancy. (1994). *L'Odyssée des émigrants. Et ils peuplèrent l'Amérique*. Paris : Gallimard
- Hamelin, Jean et Roby, Yves. (1969). L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896. *Recherches sociographiques*. 10(2-3). 157-169
- Robert Harney. (1977). The commerce of Migration, *Canadian Ethnic Studies*. 9(1). 42
- Instrument de recherche des dossiers de naturalisation dans les fonds *Cour de circuit du Québec* (TP10) et *Cour de magistrat* (TL319, TL340, TL351). (2013). Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Rouyn-Noranda
- La Gazette du Nord. (15 juin 1934). No. 24
- Laplante, Robert. (1995). *L'expérience de Guyenne, colonisation et coopération en Abitibi*. Guyenne : Corporation de développement de Guyenne
- Larouche, Fernand. (1974) *L'immigrant dans une ville minière du Québec : Une étude de l'interaction*. (Mémoire de maîtrise). Québec : Université Laval

- Labelle, Micheline, Lemay D., Painchaud C. (1979). *Notes sur l'histoire et les conditions de vie des travailleurs immigrés au Québec*. Montréal : C.E.Q.
- Larouche, Fernand. (1994). *Vers la communauté des croyants: l'Église de Rouyn-Noranda : son contexte québécois, sa pastorale, sa quête de pertinence*. Rouyn-Noranda : Diocèse de Rouyn-Noranda
- Latapie, Didier. (2001). *La fabuleuse histoire de la ruée vers l'or – Californie, XIXe siècle*. Toulouse : Privat
- Lougheed, Richard. (1986). Document textuel «60th anniversary of the founding of St. Bede's Anglican Church, 1926-1986, s.l.» Collection Rouyn-Noranda historical Society. (08-Y, P151,S1, P14). Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Rouyn-Noranda
- Marquis, Jean-Pierre & Mercier, C. (1995). Le temps des affirmations: 1950 à nos jours, Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 481-525). Québec : Éditions de l'IQRC.
- MacDonald, John S. et Leatrice D. MacDonald. (1964). Chain Migration Ethnic Neighborhood Formation and Social Networks. *The Milbank Memorial Fund Quartely*. 42(1). 82-97
- Marx, Karl. (2009). *Le capital : livre 1*. Paris : Les Presses universitaires de France
- Minville, Esdras. (1943). *L'agriculture*. Montréal : Fides
- Miquelon, Jacques. (1984). *Souvenir d'Abitibi*. Val-d'Or : Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or
- Morissonneau, C., & Asselin, M. (1980). La colonisation au Québec: une décolonisation manquée. *Cahiers de géographie du Québec*, 24(61), 145-155.
<http://doi.org/10.7202/021465ar>
- Morissonneau, Christian. (1978a) *La terre promise : le mythe du Nord québécois*. Montréal : Hurtubise HMH

- MORISSONNEAU, C. (1978b) La colonisation équivoque. *Recherches sociographiques*. 19(1). 33-53.
- Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, *Immigration (Intégral)*. (2006). Rouyn-Noranda
- Paquin, Normand. (1981). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Rouyn : Collège du Nord-Ouest
- Ramirez, Bruno. (1991). *Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*. Montréal : Boréal
- Rea, Andrea et Maryse Tripier. (2008). *Sociologie de l'immigration*, Paris : La Découverte
- Statistique Canada. (1931 à 1981). *Recensement du Canada*
- Reilly, Karey. (1996). *Migration transatlantique et migration continentale*. (Mémoire de Maitrise). Sudbury : Université Laurentienne
- Reilly, Karey. (1998). Mobilité transatlantique et mobilité continentale avant la Première Guerre mondiale : les Italiens de Copper Cliff. Dans Guy Gaudreau, (dir.), *Mobilité des mineurs du Nord ontarien et québécois* (p.37-64). Sillery : Septentrion
- Riopel, Marc. (2002), *Le Témiscamingue: son histoire et ses habitants*. Montréal : Fides
- Baskerville, Peter et W. Sagger, Eric. (1998). *Unwilling Idlers : The urban unemployed and Their Families in late Victorian Canada*. Toronto : University of Toronto Press
- Riopel, Marc. (1995). L'ouverture et le développement du Témiscamingue: 1885-1930. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p.165-196). Québec : Éditions de l'IQRC
- Rioux, Marcel. (1965). Conscience ethnique et conscience de classe au Québec. *Recherches sociographiques*, 6(1), 23-32
- Rocher, Guy. (2012). *Introduction à la sociologie générale : l'action sociale*. Montréal : Bibliothèque québécoise
- Rouyn-Noranda Press. (21 juin 1934). 2(12)

- Rousseau, Céline. (2001). *L'insertion des immigrants en milieu régional et la variation de leur motivation en regard de leur établissement définitif*, (Mémoire de maîtrise), Université de Montréal
- Rousson, Vincent. (2004). L'immigration slave et l'impact de la religion orthodoxe en Abitibi-Témiscamingue, 1920-2004. *Histoire Québec*. 10(1).10-11.
- Sabourin, Cécile. (1995). De territoire exploité à région : les activités économiques à partir de 1950. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p.417-480). Québec : Éditions de l'IQRC
- Schnapper, Dominique. (1994). *La communauté des citoyens: sur l'idée moderne de nation*. Paris : Gallimard
- Schnapper, Dominique. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris: Éditions Gallimard
- Schnapper, Dominique et Christian Bachelier. (2000). *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Paris : Gallimard
- Schnapper, Dominique; Costa-Lascoux, Jacqueline et Hily, Marie-Antoinette. (2001). De l'État-nation au monde transnational. Du sens et de l'Utilité du concept de diaspora. *Revue européenne des migrations internationales*. 17(2). 9-36
- Schütz, Alfred. (2010). *L'étranger: un essai de psychologie sociale*. Editions Allia, Paris
- Séguin, Anne-Marie et Marc Termotte. (1993). La dimension territoriale de l'immigration internationale au Québec. *Cahiers de géographie du Québec*. 37(101). 241-262.
- Sénécal, G. (1992). Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914) : genre et tradition géographiques. École nationale? *Cahiers de géographie du Québec*. 36(97). 33-60. <http://doi.org/10.7202/022241ar>
- Simard, Myriam. (1995). La régionalisation de l'immigration: les entrepreneurs agricoles immigrants dans la société rurale québécoise. *Recherches sociographiques*, 36(2). 215-242.

- Simard, Myriam. (1996). La politique québécoise de régionalisation de l'immigration: enjeux et paradoxes. *Recherches sociographiques*, 37(3), 439-469
- Simmel, Georg. (2007). *Philosophie de l'argent*. Paris : Presses universitaires de France
- Smith, Atonia. (2007). Cement for the Canadian Mosaic : Performing Canadian Citizenship in the work of John Murray Gibbon. *Race/Ethnicity : Multidisciplinary Global Contexts*. 1(1). 37-60
- Taylor, Charles. (1992). *Rapprocher les solitudes. Écrits sur le fédéralisme et le nationalisme au Canada*. Sainte-Foy : Presse de l'Université Laval
- Thériault, Joseph-Yvon. (2007). *Critique de l'Américanité. Mémoire et démocratie au Québec*. Montréal : Québec-Amérique
- Frank Thistlethwaite. (1991). Migration from Europe Overseas in the Nineteenth and Twentieth Centuries. Dans Rudolph Vecoli et Suzanne Sinke (dir.), *A Century of European Migrations, 1830-1930* (p.17-49). Champaign: University of Illinois Press
- De Tocqueville, Alexis. (1992). *De la démocratie en Amérique. Tome 2*. Paris: Les Éditions Gallimard. <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cia.toa.dem2>
- Tremblay, Simon. (1982). La colonisation et le développement du capitalisme en Abitibi de 1912 à 1950. *Anthropologie et Sociétés*. 6(1). 229-253.
- Turner, Frederick Jackson Turner. (1920). *The Frontier in American History*. New York : H Holt
- Vallière, Marc. (1989). *Des mines et des hommes : Histoire de l'industrie minière québécoise des origines au début des années 1980*. Québec : Le ministère de l'Énergie et des Ressources
- Vatz Laaroussi, Michèle. (2011). *Capital d'attraction et de rétention des immigrants dans les collectivités locales : vers un modèle théorique*. Montréal : Centre Métropolis du Québec

- Vatz-Laaroussi, M., Guilbert, L. et Bezzi G. (2010). La rétention des immigrants dans les régions du Québec ou comment installer son « chez soi »? *Diversité Canadienne/Canadian Diversity*. 8(1), 25-31
- Vatz-Laaroussi. (2009). *Mobilités, réseaux et résilience : le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec
- Vincent, Odette (dir.), (1995). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Québec : Éditions de l'IQRC
- Viau, Roland. (1995). Gens des terres, gens du Nord : L'occupation amérindienne. Dans Odette Vincent, (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 97-122). Québec : Éditions de l'IQRC.
- Viau, Roland. (1995). L'autopsie d'un contact : 1600-1900. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 123-160). Québec : Éditions de l'IQRC.
- Villemure, Marcien. (1971). *Les villes de la faille de Cadillac*. Rouyn : Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois
- Vincent, Odette. (1995). Au carrefour des influences : la vie socio-culturelle. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 369-410). Québec : Éditions de l'IQRC.
- Vincent, Odette. (1995a). Des mondes parallèles? Groupes ethniques, activités politiques et Réseaux communautaires dans l'espace abitibien (1920-1955), *Bulletin du RCHTQ*, 21(3), 31-41
- Vincent, Odette. (1996). Le Nord-Ouest québécois, un carrefour d'influences culturelles: de la frontière à la région. *Recherches sociographiques*, 37(3), 559-578. <http://doi.org/10.7202/057073ar>
- Vincent, Odette. (1995). Ébullition culturelle au Nord. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 561-583). Québec : Éditions de l'IQRC.

- Vincent, Odette. (1995). Au carrefour des influences : la vie socio-culturelle. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 369-410). Québec : Éditions de l'IQRC.
- Vincent, Odette. (1995). Vers des institutions régionales. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 527-560). Québec. Éditions de l'IQRC.
- Vincent, Odette. (1995). Vivre à la frontière : les premières institutions. Dans Odette Vincent (dir.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (p. 321-368). Québec. Éditions de l'IQRC.
- Zolberg, Aristide. (1994). Un reflet du monde. Les migrations internationales en perspectives, Dans Bertrand Badie et Catherine Wihtol (dir.), *Le défi migratoire : Questions de relations internationales* (p. 41 à 57). Genève : Presses de la FNSP